


Universitas
BIBLIOTHECA

COLLECTION RÉTROSPECTIVE

Lettres Amoureuses et Pensées diverses

DU

MARQUIS DE LASSAY

(1652-1738)

CHOISIES ET PUBLIÉES

AVEC UNE INTRODUCTION ET DES NOTES

par

MAURICE LANGE

Docteur ès-Lettres

Lauréat de l'Académie Française



PARIS

BIBLIOTHÈQUE INTERNATIONALE D'ÉDITION

E. SANSOT & Cie

9, Rue de l'Éperon, 9

—

MCMXII

LETTRES AMOUREUSES
ET PENSÉES DIVERSES

DU

MARQUIS DE LASSAY

IL A ÉTÉ TIRÉ DE CET OUVRAGE

Quinze exemplaires sur papier de Hollande van Gelder Zonen numérotés de 1 à 15.

N°

Lettres Amoureuses et Pensées diverses

DU

MARQUIS DE LASSAY

(1652-1738)

CHOISIES ET PUBLIÉES
AVEC UNE INTRODUCTION ET DES NOTES

par

MAURICE LANGE
Docteur ès-Lettres
Lauréat de l'Académie Française.



PARIS
BIBLIOTHÈQUE INTERNATIONALE D'ÉDITION
E. SANSOT & Cie
9, RUE DE L'ÉPERON, 9.

AVANT-PROPOS

Il y a plus de cinquante ans, Sainte-Beuve était d'avis que des quatre volumes qui forment le bagage littéraire du marquis de Lassay on en pourrait composer un qui ne serait pas désagréable (1). *Est-il trop tard pour offrir au public ces modestes extraits? Nous le pensons d'autant moins que des études récentes ont remis en lumière les principaux traits de cette physionomie romanesque.* (2)

---

(1) Causeries du Lundi, 3e éd., *IX, p. 203.*

(2) *M. le marquis de Ségur : Un héros de roman au grand siècle*, Revue de Paris, *15 mars 1901, p. 314 sq.* et *Gens d'autrefois, Paris, 1903. — M. Maurice Pellisson : Un philosophe amateur sous la Régence* (Revue politique et parlementaire, *octobre 1904, p. 102-119*).

Une première édition du « Recueil de différentes choses » fut publiée par Lassay lui-même, en 1727, mais tirée à très petit nombre (2 vol. in-4). Il y règne d'ailleurs le plus grand désordre ; certains morceaux s'y trouvent imprimés plusieurs fois.

L'édition de Lausanne (1756, 4 vol. in-12) est plus complète et mieux ordonnée. Toutefois les éditeurs avouent qu'étrangers et mal informés ils n'ont pu remédier que partiellement au désordre de la première.

Nous avons essayé de faire encore un peu mieux. Nous avons groupé nos extraits d'après les sujets traités, et, toutes les fois que nous l'avons pu, nous en avons indiqué la date.

Nous avons mis d'ailleurs à les choisir la discrétion que recommandait Sainte-Beuve. Nous renvoyons les historiens aux lettres écrites de Hongrie, les juristes aux mémoires et pièces juridiques. On ne trouvera pas non plus dans les pages qui suivent l'utopie intitulée : Relation du royaume des Féliciens : il nous a paru suffisant d'en donner, dans notre notice, une analyse très succincte. Bref, notre choix s'est limité à la plus grande partie des lettres d'amour, à trois portraits par où s'exprime la verve satirique de Lassay, et, parmi ses pensées diverses, à celles

qui renferment la substance de ses idées sur la religion, la politique et la morale.

Le lecteur ne nous en voudra pas d'avoir admis partout l'orthographe moderne et modifié en mainte place la ponctuation, qui, dans l'édition de Lausanne, est très défectueuse.

NOTICE

Il y eut, à la fin du XVIIe et au commencement du XVIIIe, deux Lassay, le père et le fils, que certains critiques, mal fondés à faire concurrence aux théologiens, ont réunis en une seule personne (1). Il ne faut pas confondre le marquis de Lassay, dont il sera question dans les pages qui suivent, avec son fils le comte de Lassay (2), qui, bien qu'il eût une figure de singe (s'il en faut croire Saint-Simon), sut faire oublier à la duchesse de Bourbon (3) la mort de Monsieur le Duc son époux (4), et même celle du prince de Conti. C'est aux dépens du comte de Lassay que les Chan-

(1) Voir l'article de Paulin Paris dans le *Bulletin du Bibliophile*, 1er août 1848 : « Le marquis de Lassay et l'Hôtel Lassay ». L'erreur a été souvent reproduite (Biogr. générale, Biogr. universelle, Grande Encyclopédie, etc.)

(2) Voir Saint-Simon (éd. De Boislisle) III, p. 32, 344 ; XX, p. 355-7. — L. Clément de Ris (*Bulletin du Bibliophile*, 1870-1, p. 241-258) « Le comte de Lassay ».

(3) Auparavant Mademoiselle de Nantes, quatrième fille naturelle et légitimée de Louis XIV et de Madame de Montespan (1673-1743).

(4) Auparavant duc d'Enghien, — le petit-fils du grand Condé, et l'élève de La Bruyère (1668-1710).

sonniers nous égaient, quand ils nous le montrent épris d'une femme plus âgée que lui de dix ans et mère de neuf enfants. C'est lui, et non le marquis son père, qui aida Madame la Duchesse et toute la famille ducale à gagner des sommes énormes (deux cent cinquante millions, disait-on) par la vertu des actions du Mississipi (1). Et quand elle eut quitté l'Hôtel de Condé pour habiter le Palais-Bourbon, construit à grands frais par Girardini, c'est encore le comte de Lassay qui, pour être plus près d'elle, fit construire ce petit palais dont le nonce Maffei dit un jour (le propos ne fut pas perdu) qu'il semblait fait exprès pour être mis sur l'autre (2).

Aussi bien on ne prête qu'aux riches, et c'est peu de chose qu'un nom ajouté par inadvertance à la liste des amies du marquis de Lassay. Marié trois fois, et amoureux — Dieu sait combien plus souvent, — Armand de Madaillan de Lesparre, marquis de Lassay, eut, de son temps, une réputation bien établie d'homme à bonnes fortunes, que ses lettres ne sont pas faites pour démentir (3). Il nous y apprend lui-même les noms de quelques-uns de ses caprices : ici la princesse de Hanovre (4), là Mlle de Benouville (5), là Mme de Nesle et Mlle de Pirou (6) ; et il en eut encore bien d'autres, dont il ne nous a pas fait confidence. Tant y a qu'on risque

---

(1) Lettre de la Palatine, 9 janvier 1720.

(2) Dangeau (add. à Saint-Simon), XIV, p. 423.

(3) Il reconnaît lui-même que sa « conduite a paru folle et légère en des occasions importantes ». (*Recueil de différentes choses*, éd. 1756, II, p. 315.)

(4) Voir infra, p. 107 ; cf. 63 sq.

(5) *Recueil*, II, p. 66 (sur une prétendue promesse de mariage qu'il lui aurait faite). C'est probablement d'elle qu'il eut le fils illégitime dont il parle dans une lettre à Monsieur le Prince, ibid. II, p. 151.

(6) Ibid. II, p. 85. — Voir infra, p. 146.

d'oublier, avec Saint-Simon (1), que ce vif-argent fit bravement son devoir sur les champs de bataille et dans les tranchées, reçut deux blessures à Senef, se battit contre les Turcs aux côtés des princes de Conti, fut encore blessé à Namur, où il était aide de camp du roi (2) : et qu'il ait dû ce poste à la protection déclarée de Madame de Maintenon (3), c'est encore une preuve qu'Armand de Lassay était autre chose qu'un Don Juan vulgaire, chanteur de romances et héros d'alcôves.

A plus forte raison a-t-on peine de croire que ce sentimental et ce romanesque dont on lira plus loin les lettres d'amour ait eu à soutenir, des années durant, toute une série de méchants procès. A la vérité, ce ne fut point sa faute. Sa mauvaise étoile (comme il dit) avait voulu qu'il naquît riche dans un milieu désargenté, où il fût tout de suite le point de mire des convoitises. Le premier et le plus grand malheur de Lassay fut de trouver en son propre père le plus âpre de ses envieux. Le marquis de Montataire était un de ces hobereaux besogneux, si nombreux au XVIIe siècle, toujours en quête d'expédients pour sortir de l'impasse où les avait jetés leur sottise ou leur incurie. Il avait plus de 250.000 livres de dettes (4) ; en revanche sa femme, Suzanne de Vipart, était riche de plus de 25.000 livres de rente (5) : mettre la main sur cette fortune qui revenait de droit à leur fils unique fut la grande affaire de sa vie. On peut lire dans un mémoire composé par Lassay lui-même avec quelle ténacité il s'y

---

(1) Ed. De Boislisle, III, p. 33.

(2) *Recueil*, IV, p. 92-96. — Dangeau, Sourches, pass.

(3) Lettres à Madame de Maintenon, *Recueil*, I, p. 311-334 (date : 1686), 334 (1690), 337 (1692) ; II, p. 71, 74 (1696), 187 (1697).

(4) *Recueil*, II, p. 285.

(5) Ibid. II, p. 203.

employa (1). Ce fut pis encore quand une belle-mère vint s'en mêler et que l'astucieuse fille de Bussy-Rabutin, devenue marquise de Montataire par le second mariage du marquis, en 1682, s'avisa d'enrichir ses propres enfants des dépouilles de son beau-fils. Ne fut-elle pas assez habile pour faire entrer dans ses intérêts la fille que Lassay avait eue de Marie-Marthe Sibourg, sa première femme (2)? Bref, de 1676 à 1698 — date à laquelle une transaction mit enfin un terme à ces différends — Lassay ne cessa guère de se débattre au milieu d'une meute d'appétits déchaînés. Encore n'avons-nous rien dit des savantes manœuvres par lesquelles, dans l'intervalle, Madame de La Fayette aurait tenté d'assurer le mariage de son fils avec Mlle de Lassay, — un parti si avantageux (3)...

Est-il donc surprenant qu'instruit par une précoce expérience des contrariétés de toutes sortes qui s'attachent à la richesse, indigné d'ailleurs de ce que, « né sans humeur, avec des mœurs douces et un cœur fait pour aimer », il ne trouvait dans sa famille « ni confiance ni amitié (4) », — est-il surprenant que Lassay se soit abandonné sans réserve à cet

---

(1) *Recueil*, IV, p. 281-360.

(2) Ibid. II, p. 190 ; cf. p. 217-235.

(3) Ibid. I, p. 311 sq. (Lettre de Lassay à Madame de Maintenon pour obtenir du roi la révocation d'une lettre de cachet demandée à Louvois par Mme de La Fayette et défendant à l'abbesse du Chasse-Midi de laisser sortir de son monastère la damoiselle de Lassay sans ordre du roi. Obligé de me borner, je renvoie le lecteur à cette longue lettre, qui nous représente Mme de La Fayette, — le « brouillard » — sous l'aspect fort peu nébuleux d'une mère de famille avisée, experte à faire jouer les ressorts d'une intrigue quand son intérêt est en jeu. « Dieu délivre tout homme de bien d'une telle personne ! » conclut Lassay ; « heureux qui n'en est pas connu ! »)

(4) Ibid., IV, p. 320. — Voir infra, p. 230.

amour de la liberté, que dès l'enfance il avait senti frémir en lui ? Plusieurs années après avoir « secoué le joug de la domination paternelle », il ne pouvait s'éveiller la nuit « sans un mouvement de joie à l'idée qu'il ne dépendait plus de personne (1) ». Est-ce Lassay que nous entendons ici ? ou René ? Ce n'est pas le moindre charme de ces confidences que de nous faire entrevoir en cette âme du XVIIe siècle des coins, déjà, de romantisme.

Mais venons-en à ses amours, puisqu'aussi bien c'est à l'amour qu'il a demandé — et souvent — une diversion à ses ennuis. De fait, il était de ceux sur qui « un bel œil est bien fort », et il ne cherchait pas, comme Polyeucte, à résister à cet attrait, persuadé que Dieu est trop bon pour défendre à ses créatures la jouissance des trésors qu'il met à leur portée. Morale que les Bossuet et les Bourdaloue ne laissent pas de réprouver, mais qui a pour elle de bien séduisants casuistes, et qui s'accordait trop bien avec ses inclinations pour qu'il ne la mît pas en pratique. Faut-il même croire, sur la foi de certaines chansons malignes, que, non content d'avoir ses intrigues à lui, il accepta de remplir auprès de Monsieur le Duc l'emploi peu reluisant de mercure ? (2) Il y a heureusement dans sa vie des endroits moins scabreux et mieux éclairés.

C'est vraiment une jolie page que celle de son amour pour Marianne Pajot. Il a raconté lui-même comment la belle et sage Marianne, encore qu'elle ne fût qu'une petite bourgeoise,

---

(1) Voir infra, p. 225.

(2) Voir notamment un couplet du Nouveau Siècle de Louis XIV (IV, p. 145), cité par De Boislisle. (Saint-Simon, XX, p. 355, note 6). M. Servois reconnaît une allusion à Lassay dans La Bruyère : *Mercure est Mercure, et rien davantage.* (Caractères, II, p. 319-320).

la fille d'un « apothicaire », (nous dirions d'un pharmacien) avait été sur le point de devenir duchesse et le fût devenue en effet, si une diplomatie tortueuse n'eût cherché à mettre à profit la passion du duc de Lorraine pour lui extorquer son abdication. Mais Louis XIV et ses ministres avaient compté sans Marianne. Plutôt que de se prêter à un marché indigne, elle se fit un devoir de suivre à la Bastille les archers de Le Tellier. Un désintéressement si rare força l'estime de toute la Cour. Et à quelques années de là, quand le jeune Lassay vit au Luxembourg la femme de chambre de la Grande Mademoiselle, ce souvenir acheva de lui persuader que le bonheur ne serait pour lui que là où serait la belle Marianne. Elle justifia une fois de plus sa réputation de sagesse. Elle lui représenta gentiment la différence de leurs âges et de leurs conditions, et fut si persuasive que, sur son conseil, il se laisser marier ailleurs (1674). Mais quand, moins d'un an après, Marie-Marthe Sibourg fut morte sans lui laisser de regrets, alors enfin Marianne se laissa fléchir. Il était écrit qu'elle porterait une couronne. Il n'avait tenu qu'à elle d'être duchesse ; elle fut, du moins, marquise (1).

Un jour le bruit courut que Lassay s'était démis de sa charge d'enseigne des gendarmes du roi, et que, sans même attendre l'agrément du monarque ni le consentement de son père à la déclaration du mariage, il était allé enfouir son trésor dans une terre qu'il avait près du Mans. Il y perdit la faveur royale et la considération des courtisans, pour qui s'éloigner de la Cour, source des honneurs et des grâces, était une insigne folie ; il y perdit encore sa fortune, car son père, en Normand retors, imagina de se faire payer son consentement au mariage d'un traité par lequel il le dépouil-

(1) Voir infra, p. 51 sq. Cf. Mémoires de Mlle de Montpensier, III, p. 497, 530-1, 579-580.

ait, non seulement de la dot de sa première femme, mais encore du bien de sa mère (1)... En revanche il y gagna cinq ans d'un bonheur sans nuage, dont il devait garder toujours un souvenir attendri.

C'est une autre question de savoir si la légèreté de son caractère — dont il ne donna bientôt que trop de preuves — se fût accommodée beaucoup plus longtemps d'un tel exil. Il est permis d'en douter. On lit dans les Lettres galantes de Fontenelle deux lettres adressées à Monsieur de Lass..., l'une « sur un homme qui se retirait pour toujours à la campagne avec une femme dont il était fort amoureux et qu'il venait d'épouser », la seconde, au même, « sur le retour de cet homme à Paris ». « *Quoi ! parce qu'il a surmonté tous les obstacles qui s'opposaient à son mariage et qu'il est enfin possesseur de la belle..., il va rompre avec le monde et s'enfuir à la campagne !... Il ne songe pas qu'une solitude où il sera continuellement avec ce qu'il aime, sans aucune distraction, usera sa passion en moins de rien...* » En effet, deux mois après, l'amoureux est à Paris, et à la comédie, sans sa femme, et on le soupçonne déjà de « refroidissement » : « *Il ne se sert que par habitude de ses anciennes expressions* » (2). Cet homme ne peut être que Lassay lui-même. Et je conclurais volontiers de là que Marianne, heureuse jusqu'au bout, mourut à temps pour ne pas voir les cendres de l'amour qu'elle avait inspiré, et pour que l'imagination de celui qui l'avait aimée trouvât dans son souvenir un charme que n'avait plus pour lui sa présence...

Toujours est-il que, lorsque Marianne à son tour mourut prématurément (1681), la douleur de Lassay fut telle qu'il

---

(1) *Recueil*, I, p. 292 (date : 1676).

(2) Lettres galantes, 2e pie, lettres 47 et 48 (Œuvres, éd. 1724, II, p. 537-540).

pensa en devenir dévot. Saint-Simon nous le montre en cet état (1), retiré dans une maisonnette qu'il avait au fond d'un jardin, près de l'hospice des Incurables (ne se croyait-il pas l'un d'eux ?) et y menant, plusieurs années, une vie édifiante. Cela fit sourire... Ce n'est pas le temps, comme dit Molière, d'être dévot à vingt ans, ni même à trente. De fait on le vit peu à peu « ajuster sa petite maison », y recevoir l'un, puis l'autre, en sortir : tant qu'enfin il la quitta sans esprit de retour, pour aller rejoindre à Augsbourg les princes de Conti et batailler en Hongrie contre les Turcs (2). Mais les émotions guerrières ne suffisaient pas à remplir son cœur. Il aspirait à d'autres conquêtes. L'Italie les lui procura.

Sophie Dorothée, fille du duc de Zell et d'Eléonore d'Olbreuse (qui était elle-même la fille d'un simple gentilhomme poitevin) avait épousé, à contre-cœur, son cousin germain Georges, électeur de Hanovre,— plus tard Georges Ier d'Angleterre, — qui dès lors brutal, ivrogne, débauché, ne justifiait que trop les dégoûts de sa jeune et jolie femme. Elle était à Rome quand Lassay, qui rentrait en France, la vit. C'était déjà le temps où les jeunes princesses, victimes des calculs de la politique, s'en dédommageaient, comme de simples femmes, en laissant parler leur cœur. Lui, de son côté, fut sans doute bien aise de se prouver à lui-même qu'il n'était pas moins digne que sa chère Marianne de faire tourner une tête princière. Bref ces deux cœurs inoccupés ne demandaient qu'à s'entendre. L'idylle fut délicieuse, mais brève. Tandis qu'ils se parlaient des yeux, ou qu'ils

---

(1) Saint-Simon, éd. De Boislisle, III, p. 3.

(2) *Recueil*, I, p. 100-256 : Lettres écrites de Hongrie (mai-octobre 1685) à un de ses amis. Voir notamment le récit du siège de Gran ; Sainte-Beuve en a cité quelques lignes (op. cit. p. 174-5.)

s'abandonnaient au charme de mystérieux rendez-vous, des regards soupçonneux, dans l'ombre, les épiaient, des oreilles méchamment tendues recueillaient leurs tendres propos. Et comme, pour dérouter les soupçons, Lassay était parti pour Venise, il y reçut une lettre désespérée : on avait découvert leur correspondance ; pour leur sûreté à tous deux il fallait éviter de se revoir jamais (1). Il obéit, et fit bien ; mais en éveillant les soupçons de l'électeur de Hanovre sur la vertu de Sophie Dorothée, il avait contribué à resserrer autour d'elle une surveillance qui devait avoir de terribles suites (2).

∴

L'année 1687 retrouve Lassay à Paris, protégé par Mme de Maintenon, qui se rappelle l'avoir vu enfant dans le logis de Scarron (M. de Montataire y fréquentait) et qui adoucit en sa faveur la rancune de Louis XIV. Aide de camp du roi pen-

---

(1) Voir infra, p. 63 sq., les lettres de Lassay; cf. les *Lettres de Madame*, éd. Brunet, II, p. 317. Madame juge sévèrement Sophie Dorothée, « élevée, dit-elle, pour la coquetterie et la galanterie ». Elle ajoute : « Qui se laisse embrasser et caresser fait bien tout le reste aussi ». (I, p. 297).

(2) Après une nouvelle intrigue avec le comte de Kœnigsmarck. Celui-ci, tué au moment où il sortait de chez elle, fut jeté dans la chaux vive ; elle fut et resta enfermée jusqu'à sa mort (1694-1726) dans le château d'Ahlden (Brunswick). Voir ses Mémoires (trad. en 2 vol. in-8, Londres 1845) ; Blaze de Bury : *Episode de l'histoire du Hanovre : les Kœnigsmarck* (Paris, 1856) ; Schaumann : *Sophie-Dorothea und Kurfürstin Sophie von Hannover* (Hanovre, 1879).

dant la campagne de Flandre (1), blessé au siège de Namur (2), il n'en conservait pas moins, dit Sainte-Beuve, sa réputation d'homme léger et de Don Quichotte moderne (3), et la justifiai par des intrigues dont l'une au moins a laissé sa trace dans des lettres que nous avons. Lettres charmantes, d'ailleurs (4) ; Lassay n'en a pas écrit de plus tendres : lettres d'un homme qui approche de la quarantaine et qui, appréhendant le jour où il aura cessé d'être aimable, goûte avec une vivacité aiguisée par l'inquiétude la douceur de se croire aimé encore une fois. Hélas ! en 1691 le roi partit pour assiéger Mons (5), et Lassay dut l'accompagner. Quand il revint, la place était prise (Mons ? oui, mais aussi le cœur de la dame). Le pauvre amoureux délaissé se plaignit, pleura, maudit l'infidèle, puis, en désespoir de cause, fit serment de l'oublier. On devine qu'il n'y eut pas grand'peine.

Il faut parler ici d'un portrait dont l'original, encore que l'auteur l'ait désigné par un pseudonyme, a bien des chances d'être notre Lassay. Dans la cinquième édition des Caractères, qui parut en 1690, on put lire pour la première fois un certain portrait de Nicandre, le veuf qui cherche à se remarier, — et avec Etienne Allaire, à qui revint le mérite de cette identification (6), nous ne doutons point que La Bruyère n'ait peint ici d'après nature.

« *Nicandre s'entretient avec Elise de la manière douce et complaisante dont il a vécu avec sa femme, depuis le jour qu'il en fit le choix jusqu'à sa mort ; il a déjà dit qu'il*

---

(1) Dangeau, 5 mai 1692.

(2) Id. 13 juin.

(3) Causeries du Lundi, 3e éd. IX, p. 179.

(4) Voir infra, p. 95 sq.

(5) Voir infra, p. 112 Dangeau ; 14 mars 1691 et jours suivants.

(6) *La Bruyère dans la maison de Condé* (Paris, 1886), II, p. 246.

regrette qu'elle ne lui ait pas laissé des enfants, et il le répète : il parle des maisons qu'il a à la ville, et bientôt d'une terre qu'il a à la campagne ; il calcule le revenu qu'elle lui rapporte ; il fait le plan des bâtiments, en décrit la situation, exagère la commodité des appartements, ainsi que la richesse et la propreté des meubles. Il assure qu'il aime la bonne chère, les équipages ; il se plaint que sa femme n'aimait point assez le jeu et la société. Vous êtes si riche, lui disait l'un de ses amis, que n'achetez-vous cette charge ? pourquoi ne pas faire cette acquisition qui étendrait votre domaine ? On me croit, ajoute-t-il, plus de bien que je n'en possède. Il n'oublie pas son extraction et ses alliances : « Monsieur le Surintendant, qui est mon cousin ; Madame la Chancelière, qui est ma parente ; » voilà son style. Il raconte un fait qui prouve le mécontentement qu'il doit avoir de ses plus proches et de ceux-mêmes qui sont ses héritiers. « Ai-je tort ? dit-il à Elise ; ai-je grand sujet de leur vouloir du bien ? » et il l'en fait juge. Il insinue ensuite qu'il a une santé faible et languissante, et il parle de la cave (1) où il doit être enterré. Il est insinuant, flatteur, officieux à l'égard de tous ceux qu'il trouve auprès de la personne à qui il aspire. Mais Elise n'a pas le courage d'être riche en l'épousant. On annonce, au moment qu'il parle, un cavalier qui, de sa seule présence, démonte la batterie de l'homme de ville ; il se lève déconcerté et chagrin, et va dire ailleurs qu'il veut se remarier. » (2)

Voilà notre Lassay tout craché. Cette femme que Nicandre

---

(1) C'est-à-dire « du caveau ». Cf. Mme de Maintenon à la princesse des Ursins, à propos de la mort du Dauphin (lettre du 16 avril 1711) : « En arrivant à Saint-Denis on le mettra dans la cave : voilà où se termine toute grandeur ! » (De Boislisle, éd. de St-Simon, XXI, p. 412).

(2) Caractères, De la Société et de la Conversation, éd. Servois, I, p. 241-5.

a choisie, avec laquelle il a vécu d'une manière si douce et si complaisante jusqu'au jour où il l'a perdue, qui n'aimait point le jeu et la société, c'est Marianne. — De la noblesse de son lignage il a tenu à fournir les preuves dans un mémoire qu'il a composé « pour servir à la généalogie de la maison de Madaillan » : on y voit que dès 1202 les grandes terres que possédait Guillaume de Madaillan, sire de Lesparre, ses alliances et ses titres faisaient de sa maison « une des grandes du royaume » (1). — Ici, dans une requête écrite en 1698, Lassay parle d'une maison qu'il avait à Paris et qui valait environ 80.000 francs (2) ; il est vrai que,dans l'intervalle, il a dû la donner en paiement des jouissances qu'il avait eues du bien de sa fille, et il ne lui est resté que sa terre et son château de Lassay, — un château dans le Maine, au milieu des bois (3)... Là il calcule le revenu que cette terre lui rapporte : elle est affermée douze mille livres de rentes (4). Néanmoins sa fortune est moindre qu'on ne croit : car il est chargé de quarante mille livres de dettes de son père (5), et il ne vit que du bien de sa fille, qu'il faudra qu'il vende (6) : il n'a réellement à lui que douze mille livres de rente (7) depuis que son père l'a dépouillé de tout le bien de sa mère (8)... Mais ne voilà-t-il pas un de ces faits qui prouvent « le mécontentement qu'il doit avoir de ses plus proches » ?

---

(1) *Recueil*, IV, p. 61. Cf., II, p. 67 : ses pères honorés par des alliances de la maison de Condé.

(2) Ibid., II, p. 221-222.

(3) Ibid., II, p. 3. Cf. I, p. 38, 40, 321.

(4) Ibid., II, p. 206.

(5) Ibid., II, p. 207.

(6) Ibid., I, p. 38.

(7) Ibid., II, p. 230.

(8) Ibid., II, p. 292-3.

Il ne sera pas moins mécontent de sa fille quand elle exigera de lui avec tant d'âpreté les intérêts de son héritage (1). — De sa santé languissante que de fois ne se plaint-il pas dans ses lettres ! Il a des vapeurs ; il passe les nuits sans dormir;— il est si malade qu'il n'a pas la force de se soutenir ; — il est dans un abattement étonnant ; — il n'a ni bien ni santé : il va toujours, mais si languissamment que c'est une pitié (2)... — Au surplus, Lassay, comme Nicandre, a du goût pour la commodité des appartements, la richesse et la propreté des meubles : et il l'a prouvé quand naguère il ajustait, comme dit Saint-Simon, sa petite maison proche des Incurables ; il le prouvait encore quand, en Italie, il félicitait la châtelaine de Bagnaia d'avoir « l'appartement le mieux tourné et le plus agréablement meublé » qui se pût voir, et lui conseillait d'ailleurs d'ingénieux remaniements (3). Enfin Lassay, comme Nicandre, est insinuant, flatteur, officieux : les lettres qu'il écrit à Madame de Maintenon (4), à Madame la Princesse, à Monsieur le Prince, à Monsieur le Duc, au prince de Conti (5), attestent qu'il sait l'art de parler aux grands, et qu'il le pratique volontiers quand ses intérêts sont en jeu. Que si Lassay ne se dit pas le cousin de Monsieur le Surintendant ni le parent de Madame la Chancelière, en revanche c'est bien là son style : n'avait-il pas ses entrées chez les princes, et n'était-il pas protégé par Mme de Maintenon ? — En vérité, un seul détail surprend, paraît inexact : Nicandre regrette que sa première femme ne lui ait pas laissé des enfants : il le dit, il le répète : or Lassay

---

(1) *Recueil*, II, p. 190, etc.
(2) Ibid., II, p. 19-20, 45, 77, 98, 173.
(3) Ibid., II, p. 260-262. — Voir infra, p. 82.
(4) Voir supra, p. 11, note 3.
(5) *Recueil*, II, p. 60-62 ; 67-71, 150-156 ; 145-150, 126-128, 138-140.

avait eu de Marie-Marthe Sibourg une fille, qui avait déjà quinze ans en 1690 (1), et de Marianne Pajot un fils, qui en avait treize ou quatorze (2)... Faut-il croire que Lassay mettait, comme certaines femmes, de la coquetterie à cacher qu'il eût — déjà — de grands enfants ? De fait il cherchait à se remarier... Mais La Bruyère pouvait-il prévoir que cet « homme de ville » (car Lassay n'était pas encore, à cette date, rentré au service du roi) épouserait en effet, quelques années plus tard, une fille de Monsieur le Prince ? — C'est pourtant ce qui arriva.

Le fils du grand Condé avait eu de la comtesse de Marans une fille naturelle, Julie de Chateaubriant, qui, élevée à Maubuisson, puis légitimée, avait, en 1694, vingt-six ans. Elle était fort jolie, dit Saint-Simon, et avait beaucoup d'esprit (3). Voilà donc Lassay amoureux une fois de plus (ainsi le voulait son étoile). Ce ne fut pas de Julie que vinrent les résistances : elle fut sans doute flattée de l'hommage d'un cœur dont on vantait les conquêtes. En revanche, le père hésita longtemps : la petite noblesse du prétendant et sa réputation de « galant des Tuileries » ne le lui faisaient pas souhaiter pour gendre. Il fallut que Mme de Maintenon s'en mêlât : à sa prière, le roi fit savoir que ce mariage lui agréait et octroya à Lassay la lieutenance générale des pays de Bresse, Bugey, Valromey et Gex, qui valait, affirme Dangeau,

---

(1) Adélaïde-Marie-Constance de Madaillan de Lesparre, dite Mlle de Lassay-Montataire, mariée en cette même année 1690 au comte de Coligny. Morte en 1725.

(2) Léon de Madaillan de Lesparre, comte, puis marquis de Lassay. Voir supra, p. 9. Marié en 1711 à sa tante consanguine Reine de Madaillan ; mort en 1750.

(3) III, p. 28. — M. de Ségur : Un héros de roman au grand siècle, *Revue de Paris*, 15 mars 1901, p. 314 sq.

dix mille livres de rente (1). Enfin le mariage eut lieu (2). Hélas ! déjà le pauvre Lassay savait à quoi s'en tenir sur l'humeur capricieuse de sa jeune femme (3). Dira-t-on qu'il avait quarante-trois ans bien sonnés, qu'il avait passé l'âge d'Arnolphe ? mais Julie en avait à présent vingt-huit : elle n'était pas une Agnès ; et elle devait prouver bientôt qu'un vieux galant n'était pas pour lui déplaire. D'où venait donc ce changement ? Il n'est pas difficile de le conjecturer. Est-il si rare qu'une femme qui trouva des mérites à un soupirant romanesque se fatigue de sa présence quand il n'est plus qu'un mari ? D'autre part, — mais ici encore laissons parler Fontenelle : une jolie page des Lettres galantes nous paraît expliquer lumineusement ce qui ce passa :

« *Vous aimez et vous êtes aimé* — écrit le chevalier d'Her*** à un autre amant transi — : *mais vous avez une sorte de tendresse si propre à faire finir bien vite celle que l'on a pour vous que je vous assure que vous ne serez pas aimé dans deux mois. Vous ne perdez pas de vue votre maîtresse, vous ne la quittez pas un moment... ; pendant des journées entières que vous la voyez, vous ne lui parlez que de votre amour, et vous lui en parlez d'une manière toujours languissante et passionnée. La dame a présentement des forces pour vous suivre ; mais vous aurez bientôt épuisé tout ce qui est dans son cœur, et vous serez tout étonné qu'il ne lui fournira plus rien pour vous...* »

Et plus loin : « *Quelque plaisir qu'on prenne à entendre le détail de vos sentiments, il est impossible que vous ne tombiez dans une infinité de redites, et les redites ont un droit d'ennuyer qu'elles ne perdent jamais... Mettez-vous dans*

---

(1) Dangeau, 28 mai 1695, 18 février 1696.
(2) Id., 2 et 5 mars 1696.
(3) Voir infra, p. 150 sq.

l'esprit que les femmes veulent qu'on les aime, mais en même temps qu'on les divertisse, et que qui fait l'un sans l'autre ne fait presque rien... La langueur a ses usages ; mais quand elle est perpétuelle, c'est un assoupissement... » (1).

Quel dommage que Lassay-Nicandre n'ait pas lu de plus près la lettre à M. le C. D. L. R. ! Il se fût gardé de la « langueur » ; il eût évité les « redites » que l'on retrouvera dans ses lettres à Julie de Chateaubriant, — et il n'eût pas eu le désagrément de voir Madame de Lassay lui préférer le sexagénaire Chaulieu, plus expert en l'art de « divertir » (2), — Chaulieu qui peut-être trouva spirituel de se venger sur le père d'avoir été sacrifié au fils par Mme d'Aligre de Boislandry (3).

Lassay, comme bien on pense, fut outré. Mais ses plaintes, là encore, ne servirent de rien, et, ne pouvant chasser pour ses débordements — comme dit Corneille d'une autre Julie — une fille de Monsieur le Prince, force lui fut d'opposer aux coups de la fortune une patience dont il semble qu'on ne lui sut même pas gré. Mme de Caylus nous a conservé la mordante repartie de Mme de Lassay à son mari, un jour qu'il affirmait que Mme de Maintenon n'avait pas été la maîtresse de Villarceaux : « Hé ! comment faites-vous, Monsieur, pour être sûr de ces choses-là ? (4) » — La séparation nécessaire se fit peu à peu, sans esclandre. Lassay fut magnanime,

(1) Lettres galantes, 1re pie, lettre 21 (Œuvres, 1724, II, p. 383-5).

(2) Voir, dans les Œuvres de Chaulieu, ses nombreuses lettres, en prose et en vers, à « Madame la marquise de Lassay ».

(3) Voir dans Chaulieu (éd. 1750, II, p. 280) son épître « au nom de Mademoiselle de la Force, à Madame d'Aligre de Boislandry, qui avait quitté l'abbé de Chaulieu pour le marquis de Lassay, alors fort jeune ». Date : vers 1699. (Servois, éd. de La Bruyère, II, p. 322-337.)

(4) Souvenirs de Mme de Caylus, éd. de Lescure, 1873, p. 123.

il fut héroïque. Lorsque Julie fut morte, en 1710, à demi-folle, dit Saint-Simon, il ne trouva pas ridicule de joindre le nom de Julie à celui de sa chère Marianne, dans cette prière, qu'on lira plus loin, où il offre l'hommage de sa gratitude aux femmes qu'il a le plus aimées (1). — Mais il n'y oublia pas non plus « sa chère Bouzoles ».

C'était la fille aînée de Colbert de Croissy, une nièce de Colbert, très laide — affirme encore Saint-Simon — et déjà fort montée en graine quand elle avait épousé (1696) le marquis de Bouzoles, « gentilhomme d'Auvergne tout simple et peu connu, sinon par avoir acheté le régiment Royal-Piémont. » Elle avait d'ailleurs, ajoute Saint-Simon, « infiniment d'esprit, et de grâces et d'amusements dans l'esprit » (2). Lassay l'avait vue jeune fille de quinze ans, dans les salons de Mme de Croissy sa mère ; et un conte allégorique (3) où il dit comment dès lors, à Versailles, l'Amour l'avait conduit vers elle — qu'il désigne sous le nom d'Elise — engageait Allaire à la reconnaître dans l'Elise de La Bruyère, celle avec qui s'entretient Nicandre (4). La coïncidence est au moins curieuse. Quoi qu'il en soit, quand, veuf pour la troisième fois, Lassay revit Mme de Bouzoles à l'Hôtel de Bourbon, où l'amitié de Madame la Duchesse lui faisait une place de choix, il sentit qu'en dépit de ses soixante ans il n'avait point passé le temps d'aimer. La situation qui s'ensuivit ne laisse pas d'être piquante. Tandis que la duchesse de Bourbon agrée les amoureux hommages du fils de Lassay et de la belle

---

(1) Voir infra, p. 257.

(2) III, p. 35-36. Cf. XVIII, p. 18 : « Mme de Bouzoles, avec une figure hideuse, était charmante dans le commerce, avec de l'esprit comme dix démons. »

(3) *Recueil*, III, p. 113-119 (date : 1724).

(4) Allaire, op. cit.

Marianne, non sans que cette liaison, publique à partir de 1715, inspire à son amie Bouzoles des chansons « bien assénées » (1), celle-ci profite de ce que le service du roi retient son mari dans la province pour remplir auprès de Lassay le père la place d'une Egérie ou d'une Maintenon. L'histoire du XVIIIe siècle est pleine de ces situations bizarres, qui déconcertent la morale bourgeoise : revanches excusables, après tout, des inclinations naturelles sur les institutions sociales quand celles-ci font trop de violence à celles-là et quand à un lien légal, mais que le cœur désavoue, on préfère une liaison fondée sur une convenance intime et une sympathie réciproque. De cette espèce fut précisément la liaison qui, douze années durant (1712-1724), unit Lassay et sa chère Bouzoles, et que la mort seule put rompre. Mais ce ne fut pas Lassay qu'elle prit. Lui, à soixante-douze ans, restait vigoureux, d'esprit alerte, de manières aimables : son plus récent biographe nous le montre, à cet âge, recherchant encore la société des jeunes femmes et se plaisant à jouer auprès d'elles le rôle d'une sorte d'amoureux consultant (2). Tel il vécut encore quatorze ans, causant, écrivant, se faisant poète (à quatre-vingt-quatre ans passés !) pour témoigner sa reconnaissance à une vieille chanoinesse de Remiremont qui le soignait comme un enfant (3). Il était dit que jusqu'à sa mort — qui advint en 1738 — il sentirait autour de lui la douce chaleur des affections féminines. Mais quand un homme a eu pour les femmes une dévotion si décidée, on ne doit pas

---

(1) Saint-Simon, III, p. 36. — De Boislisle renvoie au Chansonnier, ann. 1716-1718 (Bibl. Nat. ms. F. fr. 12.628, p. 303, 315 et 370 ; 12.629, p. 92, 178, 273).

(2) M. de Ségur, art. cit., p. 326.

(3) Id., et *Recueil*, IV, p. 149.

être surpris que les femmes lui en sachent gré, même celles qu'il n'a pas aimées d'amour.

Il faut ajouter que Lassay était devenu, avec le temps, une manière de personnage. L'homme de ville s'était poussé à la Cour : Nicandre s'était assis à la table des princes. On l'avait vu à Marly, à Meudon, à Choisy, à Chantilly, à Anet, à Saint-Maur (1), et, malgré ses infortunes conjugales, on n'avait pu refuser des égards à un gendre de Monsieur le Prince. (2). En 1700 il avait obtenu de son beau-père la place d'élu de la noblesse aux États de Bourgogne (3). Après Villaviciosa et la restauration de Philippe V, il avait mis à profit la protection de Vendôme et celle de la princesse des Ursins (4) pour demander la Toison d'Or : il l'avait obtenue, et il en aurait joui si Louis XIV n'avait voulu le punir de l'avoir demandée sans son aveu (5). Du moins, en 1724, il avait eu le collier du Saint-Esprit (6) (apparement grâce à son fils, l'ami de Madame la Duchesse), et Saint-Simon nous le montre, dans les dernières années de sa vie, « flatteur aban-

---

(1) *Recueil*, pass. ; Dangeau, 30 août 1692, 25 déc. 1694, avril 1709, etc.

(2) Il avait eu d'ailleurs de Julie de Chateaubriant (1697) une fille, Anne-Louise, qui épousa en 1715 Gabriel-Simon, comte d'O. « Galante, et aprés folle », écrit d'elle Saint-Simon (III, p. 33 ; IX, p. 49 ; XX, p. 359) ; elle avait de qui tenir. Morte en 1723. — On trouvera dans le Recueil de Lassay (II, p. 116-122) deux lettres qu'il lui écrivit (l'une quand elle avait seize ans, 1713) et qui prouvent qu'à ce moment elle lui donnait de la tablature.

(3) *Recueil*, I, p. 377-390. Dangeau, juin 1700.

(4) Il avait connu la princesse des Ursins, alors duchesse de Bracciano, à Rome en 1686. (*Recueil*, III, p. 232; cf. infra, p. 84.

(5) Lettres à ce sujet, ibid. III, p. 228-265.

(6) Ibid., III, p. 188.

donné » du cardinal Fleury, qui « à longs traits avalait ses louanges » (1). Décidément l'officieux Nicandre avait su « s'insinuer » partout. Et cependant il avait rêvé mieux encore. A la dernière page des réflexions qu'il a écrites sur lui-même il nous avertit qu'il s'en ira « sans avoir déballé sa marchandise » : il exprime le regret qu'on ne l'ait pas « mis en œuvre » ; « croyant se sentir des talents, il y a eu des temps dans sa vie où il s'est trouvé affligé en pensant qu'ils étaient perdus » (2). Faut-il croire en effet que les circonstances et, comme il dit, son étoile, en confinant Armand de Lassay dans des emplois subalternes, ne lui ont pas permis de remplir son mérite ? Heureusement le même Lassay qui nous suggère cette question peut nous fournir les éléments d'une réponse. Essayons de les dégager de cette compilation indigeste qu'est son *Recueil de différentes choses*, et qu'il a publiée dans l'espoir avoué qu'elle le ferait estimer un jour à son juste prix.

⁂

Lettres d'amour, lettres d'amitié, lettres badines et lettres d'affaires, articles généalogiques, requêtes, mémoires, récits de guerre, portraits satiriques, réflexions sur toutes sortes de sujets : sur la santé, sur les femmes, sur la guerre, sur la mort, réflexions sur lui-même : on comprend que l'auteur de tout ce fatras, en quête d'un titre à lui donner, se soit

---

(1) XX, p. 358. — Cf. *Recueil*, IV, p. 129 et 132 : deux lettres de Lassay à Fleury, et p. 130 : une réponse très aimable de Fleury à la première de ces lettres.

(2) Voir infra, p. 232.

arrêté au plus vague ; et pourtant ce *Recueil de différentes choses* ne laisse pas d'avoir une sorte d'unité, s'il est vrai que partout s'y montre au premier plan, s'y étale et s'y exprime avec abondance le moi du marquis de Lassay. Aussi ne s'étonnera-t-on pas qu'il y ait placé, en plusieurs endroits, son portrait, — non pas celui qu'avait crayonné La Bruyère et qu'il devait trouver, lui, fort peu ressemblant ; en revanche en voici un autre dont il fut charmé :

« *Que j'aurais* — écrivait Bolingbroke à sa femme — *mangé avec plaisir de ce potage aux choux chez le plus aimable homme du monde ! Un discernement juste, une humeur douce et aisée, un bon esprit éclairé par un grand usage du monde et cultivé par beaucoup de lecture, un cœur qui ne respire que l'amour et qui est rempli de courage ; cette sagesse que l'expérience donne, et qui est le partage de la vieillesse, accompagnée de la vivacité et de la gaîté de la jeunesse, tout cela forme un caractère unique, et tout cela se trouve en M. le marquis de Lassay, que je vous prie d'embrasser tendrement pour moi* » *(1)*.

Le suivant, étant de la main d'une femme, est un peu plus nuancé :

« *Monsieur le marquis de Lassay est un homme d'un grand courage, qui a bien de l'esprit, d'une société douce et sans humeur, qui étudie selon son goût, qui se divertit suivant ses forces. Il adore Dieu de tout son cœur : il ne croit rien faire qui lui déplaise que ce qui est contre le prochain : paresseux, aimant à vivre avec les mêmes gens ; ne pouvant souffrir qu'on prenne sur lui aucun empire ; utile si on le met en œuvre, se souciant peu qu'on l'y mette, soumis aux*

---

(1) *Recueil*, IV, p. 163-4.

ordres de la Providence, il jouit du présent, et il est tranquille sur l'avenir » *(1)*.

De ce jugement très fin porté par la marquise de Bouzoles sur son ami Lassay rapprocherons-nous maintenant celui que Lassay porte sur lui-même ? A vrai dire, il ne fait guère que délayer en cinquante pages (2) ce qu'elle a si bien dit en moins d'une. Mêmes idées et souvent mêmes termes : il est doux, complaisant et n'a point d'humeur : il ne saurait voir souffrir personne, mais toute sa nature se révolte dès qu'on veut prendre sur lui quelque empire ; il ne se soucie point de commander, mais l'obéissance lui est insupportable ; enfin il a une grande paresse dans l'esprit...C'est à croire que Lassay,en se peignant lui-même, avait sous les yeux le billet de la marquise de Bouzoles, ou qu'il le savait par cœur.

Au demeurant, comme l'amitié, et surtout celle que l'on a pour soi, celle que La Rochefoucauld appelait l'amour-propre, embellit volontiers les traits du modèle, il ne sera pas inutile de chercher en d'autres endroits de notre *Recueil* de quoi compléter ou corriger cette image. Non que même là — dans les lettres et les pensées diverses de Lassay — on ne doive appréhender qu'il n'ait cherché à donner de lui une idée trop avantageuse ; mais le plus fin — ou le plus vain — a beau faire : le visage réel transparaît sous le masque ou sous le velours, et parfois quelques mots suffisent à déceler tout un caractère. Lassay échapperait-il à cette règle ?

Il y échappe si peu que nous ne voulons pas d'autre garant que lui-même pour nous persuader qu'un de ses travers c'était justement l'amour-propre. Croyez-en le soin qu'il a pris de conserver, puis de publier tout ce qui était parti de sa plume, jusqu'à ses lettres intimes ! D'autres gardent dévo-

---

(1) *Recueil*, III, p. 111-112.

(2) Ibid, IV, p. 294-343. Extraits, infra, p. 225 sq.

tement les lettres de leurs maîtresses : on ne peut s'empêcher de sourire à l'idée que Lassay, ce sont ses lettres à lui qu'il gardait. Lettres à Sophie Dorothée, lettres à Julie de Chateaubriant, lettres à M[me] de Bouzoles, lettres à diverses inconnues : nous avons chance de posséder là presque toutes ses épitres amoureuses, et c'est à lui que nous les devons. Au surplus, que beaucoup d'entre elles soient adressées à des princesses ; qu'il ait recherché toute sa vie la familiarité des grands ; qu'il fasse état de sa généalogie, qu'il aspire à la Toison d'Or et à l'ordre du Saint-Esprit ; qu'il se pique de garder auprès des princes toute la liberté de son jugement (1), qu'il vante son discernement, jusqu'à dire (sans doute en souriant, mais enfin il le dit) que, cette qualité étant celle qui convient le mieux aux rois, la royauté est donc la charge dont il serait le plus capable (2) ; qu'il se flatte que l'avenir rendra justice à ses mérites (3) : voilà d'assez fortes raisons de croire que Lassay était un peu fat. Apparemment il lui resta toujours quelque chose du « coq de province » dont a parlé Saint-Simon (4). Au demeurant le grand seigneur, le duc et pair qui traite de si haut un petit gentilhomme manceau, s'accorde, à son insu, avec Bolingbroke (5) pour lui reconnaître « de l'esprit, de la lecture et de la valeur », et, sous cette terrible plume, ce triple éloge n'est pas banal. L'impression que l'on éprouve à lire le *Recueil de différentes choses* ne dément point cette appréciation ; elle permet seulement d'y apporter quelques légers correctifs.

---

(1) Voir infra, p. 191 sq., les portraits satiriques de Monsieur le Prince, de Monsieur le Duc, et de Madame la Duchesse (du Maine).

(2) *Recueil*, IV, p. 322. Voir infra, p. 231.

(3) Ibid., I, préface.

(4) Add. à Dangeau, D., XIII, p. 373.

(5) Voir supra, p. 29.

.˙.

En un temps où la sensibilité n'était pas encore à la mode, Lassay est sensible, sentimental même, et il ne s'en défend pas, au contraire ! et il ne songe nullement à combattre ce penchant de sa nature. « Mon esprit — constate-t-il lui-même — ne me sert qu'à démêler les sentiments de mon cœur, et je ne pense qu'à proportion que je sens » (1). Par là il diffère à la fois de ceux qui ne recherchent que la sensation, et de ceux qui se défient du sentiment non moins que de la sensation, comme d'un mouvement auquel elle a trop de part. Ses billets amoureux sont, en vérité, tout gonflés de sentiment : il a vers la femme qu'il aime des élans de tendresse ; il se ronge de ne pas recevoir de ses lettres ; il s'affole de penser qu'elle peut être malade ; il l'appelle « son cher enfant » (2), et lorsqu'enfin ils ont pu se voir ou quand c'est elle qui lui a écrit, quels remerciements passionnés, quelles protestations d'un amour éternel ! Le désir ou le regret lui arrache déjà de ces cris qui seront au XVIIIe siècle le langage même des cœurs sensibles :

« *Jamais on n'a aimé comme je vous aime ; ah ! comme je le sens vivement dans ce moment ! M'aimerez-vous toujours ?*

« *Ah ! que je serais malheureux si cela n'était pas !* »

« *Vous oublier ! bon Dieu ! le pouvez-vous imaginer ?* »

« *Que je suis amoureux ! et que je suis faible !* »

« *Adieu, ma chère Julie ! je voudrais toujours vous écrire*

---

(1) *Recueil*, IV, p. 325. — Voir infra, p. 231.

(2) Voir infra, p. 100 sq.

et toujours recevoir de vos nouvelles : c'est un sort que vous avez jeté sur moi... » *(1)*.

On se rappelle une autre Julie, qui arrache à son amant des cris tout pareils (2), et il est curieux de trouver dans le roman vécu de Lassay comme un premier crayon des héros de Jean-Jacques.

Cette sensibilité est-elle pourtant très profonde ? On ne peut s'empêcher d'être un peu sceptique sur la qualité d'une passion qui s'est adressée, presque dans les mêmes termes, à tant de femmes différentes. Ce cœur sensible est, en vérité, bien volage... Ce même Lassay qui écrivait à la princesse de Hanovre :

« *Je sens l'amour le plus ardent qu'on ait jamais senti...* »

« *Jamais on n'a aimé comme je vous aime...* » *(3)*

en avait dit autant à Marianne Pajot ; et voyez ce qu'il écrit, cinq ou six ans plus tard, à une nouvelle maîtresse :

« *Ne soyez plus jalouse de la princesse d'Hanovre : je n'ai jamais rien senti pour elle qui approche de ce que je sens pour vous...*

« *La légèreté que vous me reprochez n'a pour fondement que le peu de cas que j'ai fait des femmes avec qui j'ai eu commerce depuis que j'ai perdu la seule que j'aie veritablement aimée avant vous.* » *(4)*

Pauvre petite princesse de Hanovre ! Mais attendons la fin. Elle sera vengée ; car voici ce que Lassay écrira à Julie de Chateaubriant quelque temps avant leur mariage :

---

(1) *Recueil*, I, p. 287, 272 ; II, p. 401, 440, 53. — Voir infra, p. 74, 66, 100, 110, 121.

(2) « Croyez-moi, chére et tendre Julie, croyez en ce cœur sensible qui ne vit que pour vous !... O Julie, ô chère et précieuse moitié de mon âme !... » (Nouvelle Héloïse, I, lettres 8 et 38).

(3) *Recueil*, I, p. 283, 287. — Voir infra, p. 72, 74.

(4) Ibid. II, p. 426, 437. — Voir infra, p. 107, 109.

« *Vous ne sauriez croire que j'aie dit à Mme de Nesle et à Mlle de Pirou les mêmes choses que je vous dis, ni que je les aie aimées comme je vous aime...* » (1)

On pense malgré soi à la scène où Don Juan, sommé de se prononcer entre Charlotte et Mathurine, murmure à l'oreille de chacune que c'est elle qu'il aime, et elle seule. Ce serait pourtant faire tort à Lassay que de le prendre pour un roué : il espaçait, du moins, ses caprices, et pour lui la dernière maîtresse était réellement la plus aimée. Concluons donc simplement de là que — encore qu'il s'en défendit, le maladroit — il était léger, et que celles-là n'avaient pas tort qui se défiaient de ses serments.

Léger, oui, — et romanesque. Epouser, lui gentilhomme, une petite bourgeoise, et aller s'enfouir avec elle dans un vieux château solitaire, « si vieux qu'on dit dans le pays que ce sont les fées qui l'ont bâti » ; — quand elle est morte, se faire dévot pour se repaître de son souvenir ; — s'en aller guerroyer au loin, sur le Danube, contre les Turcs ; — à Rome, dans le plus grand mystère, nouer une intrigue avec une princesse, dépister les sbires du mari jaloux, appréhender sa vengeance : voilà des aventures, des caprices, des plaisirs auxquels l'imagination n'a pas moins de part que le cœur, et voilà encore qui nous fait penser aux héros et aux héroïnes de Rousseau.

Ajouterons-nous qu'avant eux et leur postérité romantique — les beaux ténébreux qui troublèrent les cœurs de nos arrière-grand'mères. — Lassay est triste et mélancolique ? — Rien de plus larmoyant que le ton de ses lettres. Il a le cœur pénétré de douleur ; il est un exemple qu'on ne meurt point de douleur, puisqu'il n'en est pas mort ; il souffre, il souffre à un degré qu'on ne peut imaginer ; il ne

(1) *Recueil*, II, p. 85. — Voir infra, p. 146.

peut plus supporter l'excès de la douleur et du mal qu'il souffre, et les larmes l'empêchent de voir le papier où il écrit ; les yeux ne lui ont pas séché depuis qu'il a quitté Julie ; il fait pitié à ses gens, il se consume, il se dessèche : « *Ne soyez pas surpris que je sois si maigre : soyez-le seulement de ce que je peux vivre* » ; la mort est plus cruelle que l'état où il est, et certainement elle viendra bientôt, car il est impossible que son corps résiste au trouble extraordinaire de son âme... (1) Et l'on ne peut s'empêcher de penser encore aux effusions éplorées de Saint-Preux (2).

Est-ce Lassay, est-ce Saint-Preux qui cherche la solitude pour s'y repaître de sa douleur ?

« *Je suis plus las du monde que vous ne pouvez l'être ; vous me l'avez rendu insupportable ; je le méprisais déjà, et je ne le peux plus souffrir. Je n'ai plus de plaisir qu'à m'aller promener tout seul et à songer au bonheur de vivre avec vous.* »

« *Tout le monde m'est insupportable ; je suis malade, je suis malheureux...* » *(3)*

Est-ce Lassay, n'est-ce pas déjà Werther ou Didier qui maudit sa mauvaise étoile ?

A Madame de*** : « *Je me défie toujours du malheur qui me poursuit depuis que je suis né.* »

---

(1) *Recueil*, II, pass.

(2) « O Julie ! que c'est un fatal présent du Ciel qu'une âme sensible ! Celui qui l'a reçue doit s'attendre à n'avoir que peine et douleur sur la terre... Telle est la situation cruelle où me plonge le sort qui m'accable...» « Je languis et me consume... Un mal réel me tourmente, je cherche vainement à le fuir ; je ne voudrais point mourir, et toutefois je me meurs...» « Que j'ai souffert en la recevant, cette lettre souhaitée avec tant d'ardeur !... » (Nouvelle Héloïse, I, lettres 26, 10, 21).

(3) *Recueil*, II, p. 35-6, 77. — Voir infra, p. 135, 143.

A Sophie Dorothée : « *J'ai empoisonné la vie d'une personne que j'aime mille fois plus que moi-même ! c'est le malheur qui me poursuit depuis que je suis né qui a fait tout découvrir...* »

« *Cessez donc d'écrire à un homme qui traîne tous les malheurs après lui, et dont l'étoile est empoisonnée...* »

A Julie : « *Je devrais souhaiter de ne vous avoir jamais connue et de ne vous avoir point aimée ; et c'est la suite d'une étoile empoisonnée qui me persécute depuis que je suis né...* » — « *Quelle étoile que la mienne !...* » *(1)*

Ici encore, cependant, gardons-nous de pousser trop loin le parallèle... Malgré ses apparences romantiques, ne prenons pas au tragique les souffrances du jeune Lassay : ses larmes étaient vite séchées, et sa mélancolie était chose légère qu'un rayon de soleil — un sourire de femme — suffisait à dissiper. Bref, on croit reconnaître ici une sensibilité à fleur d'âme, juste assez vive pour flatter la vanité des femmes qui l'émeuvent — et celle de l'homme qui l'éprouve : on dirait d'un cœur qui s'applique à souffrir, qui aime à se regarder souffrir, que l'idée de sa souffrance grandit à ses propres yeux, et qui trouve dans cet état — d'esprit plus encore que d'âme — une volupté d'un nouveau genre. Il semble enfin que l'on voie poindre en ces lettres amoureuses de Lassay les premières lueurs de cette sensiblerie littéraire d'où sortiront, au XVIIIe siècle, tant d'œuvres déclamatoires et fades. On ne jurerait pas que là même il n'y ait déjà quelques réminiscences littéraires : on soupçonne Lassay d'avoir lu les Lettres de la religieuse portugaise. Ne s'appelait-elle pas Marianne ?

Mais, tout compte fait, sa vraie famille, c'est encore ce groupe aimable et spirituel de libertins qui, sous les auspices

(1) *Recueil*, II, p. 400 ; 292-3, 298 ; 90, 96. — Voir infra, p. 99, 77, 79, 148.

de Saint-Evremond et de Ninon de Lenclos, continue si brillamment, à la fin du XVIIe siècle, la tradition des Théophile et des Chapelle. Croire que l'homme a des sens pour en jouir, rechercher par conséquent toutes les sensations vives ou douces que peuvent donner l'amour, les beautés de la nature, les prestiges de l'art : telle est la première loi de cette religion dont les rites n'ont rien d'austère et qui fait accourir au Temple — non pas aux églises où tonne Bourdaloue, mais chez le duc de Vendôme et son frère le Grand-Prieur — les Chaulieu, les La Fare, les La Fontaine. Au demeurant, si quelques bacchantes s'y abandonnent à de folles orgies, ceux-là sont les vrais initiés, les vrais disciples d'Epicure, dont le goût sait régler l'usage des plaisirs, et pour qui la raison elle-même est la source de plaisirs choisis. Méré, qui avait donné jadis des leçons de bel esprit à la future marquise de Maintenon, Méré, que Lassay a sans doute connu, avait écrit, entre autres ouvrages, un traité de la Conversation, et le mot de discernement est celui qui revient sous sa plume le plus volontiers. Une sensibilité plus vive, une imagination moins réglée ne saurait empêcher Lassay d'être là dans son milieu. Que maintenant les années passent sur ses juvéniles ardeurs, émoussent désirs et sentiments, et le Nicandre de La Bruyère, cet amant transi, ce mélancolique préoccupé de sa mort prochaine et de la « cave » où il sera enterré, vieillira en philosophe jusqu'à l'âge de quatre-vingt-six ans, — un peu sentimental et larmoyant, par habitude, mais, avant tout, raisonnable. Alors la raison et le sentiment, loin de se combattre en lui, se prêteront une aide réciproque, et de leur entente naîtra une morale rationnelle, qui prétendra répondre à la fois aux aspirations du cœur et aux exigences de l'esprit. C'est ce qui apparaît avec évidence quand on lit les pensées par où s'exprime la philosophie de Lassay vieilli,

∴

De ses idées sur la religion, la morale et la politique il nous a fait part, non sans prolixité (c'est sa coutume), en mainte page de son recueil ; elles sont d'ailleurs simples et claires, et l'on a vite fait de les résumer (1).

Disciple des esprits forts que combattaient si énergiquement, à la fin du XVIIe siècle, les prédicateurs de la chaire, Lassay n'adhère à aucune des religions établies : il croit, avant Voltaire, qu'elles ont toutes été inventées par les prêtres et par les législateurs, lesquels, soit par ambition, soit pour avoir voulu rendre les hommes heureux en détruisant au fond de leur cœur cet amour-propre mal entendu qui les poussait à s'entretuer, ont su leur persuader des choses extravagantes (2). Il n'y a donc pas eu de révélation : aussi bien la raison ne nous dit-elle pas que, s'il y en avait eu une, elle aurait été la même pour tous les hommes ? Il ne serait pas, en effet, conforme à la bonté de Dieu et à sa justice que ses créatures, trompées par de fausses révélations, fussent entraînées dans des malheurs éternels (3), et c'est une singulière prétention de la religion catholique de permettre à ses seuls adeptes la béatitude éternelle et de vouloir exterminer par le fer et le feu tous ceux qui ne l'embrassent point : les mahométans eux-mêmes sont, à cet égard, plus

---

(1) On en trouvera une analyse un peu plus détaillée dans l'article de M. Maurice Pellisson : « Un philosophe amateur sous la Régence. » (*Revue politique et parlementaire*, octobre 1904, p. 102-119).

(2) *Recueil*, IV, p. 192. — Voir infra, p. 244.

(3) Ibid., p. 193. — Infra, p. 245.

tolérants (1). Il n'est pas moins étonnant qu'après dix-sept siècles révolus et tant de missionnaires envoyés aux extrémités du monde, la religion catholique soit encore si peu répandue, tandis que la musulmane, plus récente, a fait de si grands progrès (2), Au reste, ce qui doit nous rendre suspectes toutes les religions établies, c'est qu'elles commencent toutes par demander aux hommes d'éteindre le seul flambeau qui leur ait été donné pour les conduire au travers de leurs ténèbres (3). Pour ne parler que de la chrétienne, le péché originel, son fondement, est incroyable, et l'immortalité de l'âme, un de ses dogmes, n'est guère vraisemblable (4). Il faut donc détruire les religions ? Gardons-nous en bien ! elles sont utiles à la société : elles contiennent la multitude, sur qui la raison a peu de pouvoir, et si elles n'ont pas été révélées par le ciel, il faut avouer que l'on a une obligation infinie à ceux qui les ont inventées... (5) Il faut une religion pour le peuple, dira Voltaire.

Mais nous, que la raison éclaire, nous les philosophes, serons-nous donc athées ? — Non pas ! et c'est ici que le sentiment exige de nouveau qu'on lui fasse sa part. Ce même sentiment qui élève Lassay au-dessus du grossier libertinage des sens l'empêche de se contenter du sec et froid matérialisme par lequel d'autres libertins prétendent expliquer l'univers. Le sentiment et la raison s'accordent pour lui dire qu'il y a un Etre Suprême... (6) L'Etre Suprême ! est-ce Lassay, est-ce Rousseau que nous lisons ? Longtemps avant

---

(1) *Recueil*, III, p. 385. — Infra, p. 238 ; cf : 253.
(2) Ibid., p. 384. — Infra, p. 237.
(3) Ibid., IV, p. 194. — Infra, p. 243.
(4) Ibid., p. 198-200. — Infra, p. 245-6.
(5) Ibid., p. 230. — Infra, p. 254.
(6) Ibid., p. 197, 199, etc. — Infra, p. 246 sq.

la profession de foi du Vicaire savoyard, Lassay fonde sa croyance en Dieu sur le témoignage de sa conscience ; il s'incline devant cette voix qui des profondeurs de son âme lui crie qu'il y a une Providence : « *Nous trouvons dans notre cœur un sentiment inexplicable qui nous dit que nous devons adorer un Etre Suprême, incompréhensible à nos lumières* » (1). Est-il besoin d'ajouter que l'Etre Suprême de Lassay n'est pas le Dieu courroucé de la Bible, ni le Dieu austère des ascètes chrétiens ? Savoir ce qu'il est au juste n'est pas science à la portée des petits esprits que nous sommes ; mais nous connaissons ses œuvres : c'est lui qui a créé les fleurs, les arbres, les fruits, les femmes, — et comment douter après cela que la bonté ne soit un de ses attributs ? — Et d'ailleurs quel orgueil, de vouloir savoir tout ! Adorons l'Etre Suprême sans chercher à le connaître comme si nous avions été dans son conseil ; soumettons-nous aux maux et jouissons des biens ; préférons à tout, ici-bas, la Justice et la Vérité, comme nous y invite ce sentiment qui est au fond de notre cœur, et que la raison approuve... Soumettons-nous toutefois, quant à l'extérieur, à la religion de nos pères et du lieu où nous vivons. Mais pour le reste suivons les lumières que Dieu nous a données. « *Suis-je le maître de ma croyance ? j'aurais beau avoir envie de croire, je ne croirais pas pour cela ; car mon jugement n'est pas soumis à ma volonté.* » (2)

Telle est la religion de Lassay : c'est déjà, c'est de tout point le déisme de Rousseau, et cela, un demi-siècle avant l'Emile, ne laisse pas d'être intéressant. Quant à ses idées politiques, si elles n'ont pas la hardiesse du Contrat social, elles y préparent, et sa *Relation du royaume des Féliciens* (3)

---

(1) *Recueil*, IV, p. 224, 252, etc.

(2) Ibid., p. 203-209 ; 258-9. — Infra, p. 248-251.

(3) Ibid., p. 347-491.

révèle, sous la forme innocente d'un voyage en Utôpie, des tendances à faire frémir les défenseurs des idées et des institutions traditionnelles. Qu'on en juge par une simple esquisse.

Les Féliciens ont un roi; mais celui-ci n'est proprement que le dépositaire des lois : son autorité est bornée par les Etats-Généraux, représentants de la nation, à qui il prête serment et qui peuvent même le détrôner, s'il s'est rendu indigne de régner. Ces Etats s'assemblent tous les six ans ; comme au Parlement d'Angleterre il y a une Chambre haute et une Chambre basse. Deux Conseils permanents ont dans leurs attributions, l'un (Conseil d'Etat) la Paix, la Guerre, les Affaires étrangères et le gouvernement général du royaume ; l'autre (Conseil Souverain) la Justice, la Police et les Finances. Ils se composent chacun de douze membres choisis pour leur seul mérite.

La guerre ne se peut entreprendre que du consentement des Etats, et dans ce cas les hommes et l'argent se trouvent sans peine, chaque Félicien étant disposé à donner sa vie et ses biens pour le salut de sa patrie. Les armées sont permanentes et, pour être toujours aguerries, fournissent des auxiliaires aux peuples étrangers. On récompense la valeur guerrière par des couronnes, des prix, des triomphes, des statues. Mais les Féliciens songent moins à acquérir de nouveaux domaines qu'à conserver ceux qu'ils ont, persuadés qu'une puissance trop étendue se détruit d'elle-même. Et ils regardent la guerre comme un mal effroyable.

Ils ont une haute et une petite noblesse ; mais le roi ne peut faire de gentilshommes que du consentement des Etats. La haute noblesse est divisée en dignités pareilles à celles d'Angleterre ; mais le nombre des pairs est limité. Il est plus facile aux pairs qu'aux autres nobles de parvenir aux charges et aux dignités ; mais si la naissance donne de la distinction, le mérite personnel en donne bien davantage. —

De vingt à quarante ans, tous les nobles vont à la guerre, sous peine d'être déchus de leurs privilèges.

Nul n'est censé ignorer les lois, et nul ne les ignore. Elles sont uniformes dans tout le royaume, ainsi que les poids, monnaies, mesures, coutumes réglant les biens et les successions.

Le royaume est divisé en douze provinces autonomes, divisées elles-mêmes en portions de terres analogues à nos paroisses, avec, pour chaque paroisse, un seigneur et deux prêtres.

L'impôt est proportionnel. Dans les campagnes il porte sur la terre, dans les villes sur les maisons. On ne voit pauvres ni vagabonds, chaque paroisse nourrissant elle-même ses pauvres et soignant ses malades. Il y a un grenier public pour cent paroisses, avec du blé pour trois ans, et, en plusieurs endroits du royaume, des hôpitaux pour les incurables, les fous et les enfants trouvés.

Pour cent paroisses aussi,un juge,qui est lui-même justiciable du Conseil souverain. Chaque village et, dans les villes, chaque rue est responsable des vols et des meurtres qui s'y commettent, ainsi que de la voirie. Les procès, qui d'ailleurs sont rares, ne peuvent durer plus d'un an, et il ne peut y avoir d'appel qu'au tribunal souverain du roi, où chacun peut porter sa plainte. — Nul ne peut être emprisonné pour dettes; nul ne peut être retenu en prison plus d'un mois sans apprendre pourquoi on l'y retient, ni jugé après trois mois.

Pour les mariages, il y a une sorte de noviciat. Quand un Félicien et une Félicienne ont dessein de se marier, ils sont tenus d'en informer des gens préposés pour cela. Ils se voient tant qu'il leur plaît pendant un an; après quoi ils se marient ou ils se séparent, et dans ce dernier cas leur réputation ne subit aucun dommage. Du reste les hommes ont la

sagesse de ne pas attacher leur honneur à la chasteté des femmes : ils n'ont jamais imaginé que la chasteté fût une vertu. Les femmes sont seulement d'autant plus recherchées qu'elles ont eu moins de galanteries.

Le divorce est permis, et le roi l'accorde après examen par le Conseil souverain.

Les femmes n'ont point de part aux affaires; elles seraient ridicules si elles s'en mêlaient.

Le luxe n'est point défendu, car il fait circuler l'argent et vivre les pauvres. Le commerce est entièrement libre.

Il est en quelque façon honteux de ne pas se marier ; il y a cependant pour les célibataires des deux sexes des maisons de retraite, où ils sont admis à partir de quarante ans.

A partir de soixante-dix ans, les vieillards ne peuvent plus disposer de leurs biens ni conserver leurs emplois. Ils sont d'ailleurs très honorés. Il y a pour eux aussi des maisons de retraite, où ils jouissent d'une grande liberté. — La même limite d'âge s'applique aux rois, hormis le cas où ils ont des héritiers mineurs.

Ajoutons — mais on pouvait le prévoir — qu'en d'autres passages de son *Recueil*, Lassay déplore la révocation de l'édit de Nantes et regrette que Louis XIV n'ait pas admis dans son royaume « tous les cultes,comme toutes les nations » (1). Enfin, bien avant nos modernes pacifistes, il est partisan de l'arbitrage international (2).

⁂

(1) *Recueil*, III, p. 388-9. Cf. IV, p. 182-4. — Voir infra, p. 238-9.
(2) Ibid., p. 141-2. — Voir infra, p. 235.

Voilà de belles et fécondes idées, mêlées à d'autres qui peuvent paraître, même aujourd'hui, hardies ou étranges. Où Lassay les a-t-il trouvées ?

S'il fallait le croire sur parole, il ne les devrait, pour la plupart, qu'à ses propres réflexions. De ses pensées sur la religion il a pris soin de nous déclarer qu'il ne les a apprises de personne (1) : rare exemple d'un homme qui juge par lui-même, ne suit l'opinion d'aucune secte, n'est l'esclave d'aucun préjugé ! — C'est beaucoup dire,et l'on doit craindre qu'en cette occasion comme en d'autres Lassay ne soit dupe de son « amour-propre ». Si, comme l'affirment Saint-Simon et Bolingbroke, il avait beaucoup de lecture, et s'il était homme de conversation, on ne peut guère douter qu'à son insu il n'ait dû la plus grande partie de ses idées à ce qu'il a lu et entendu dire dans les différents milieux ou il a vécu.

Je viens de nommer Bolingbroke, et l'on a lu le joli portrait qu'il traça un jour de Lassay vieilli (2). Nul doute que, de son côté, Lassay ne se soit senti attiré vers l'illustre exilé, dont son mariage avec Madame de Villette avait fait un neveu de Mme de Maintenon.Si la religion de Lassay est tout imprégnée de déisme,c'est peut-être à Bolingbroke qu'elle le doit(3). D'autre part il a lu Bayle (il le nomme) (4), et, quand il nie toute révélation, quand il déclare ne s'en rapporter qu'au témoignage de sa conscience, quand il fait de la conscience le fondement de la loi morale, et de la tolérance un devoir pour les princes et pour les peuples, il nous donne à croire qu'il s'est assimilé la substance des Pensées sur la Comète et du

(1) *Recueil*, IV, p. 187. — Voir infra, p. 241.

(2) Voir supra, p. 29.

(3) Voir Carrau : *La Philosophie religieuse en Angleterre*, Paris 1888, chap. IV (*Les Déistes : Bolingbroke*).

(4) *Recueil*, III, p. 384. — Voir infra, p. 237.

Commentaire philosophique sur le « Compelle intrare » (1). Il n'est pas jusqu'à son « Etre Suprême » dont il n'ait pu trouver dans Bayle non seulement l'idée, mais le nom (2). Est-ce tout ? il a fréquenté le Club de l'Entresol : le marquis d'Argenson le nomme expressément parmi ces « espèces d'honoraires » qui,chez l'abbé Alary, suivaient « avec beaucoup d'assiduité » (3) les conférences présidées par l'abbé de Saint-Pierre (de 1724 à 1731) : aussi bien ses rêves d'arbitrage international semblent s'inspirer du Projet de paix perpétuelle, publié dès 1713, et c'est aux économistes de la place Louis-le-Grand que l'auteur de la Relation du royaume des Féliciens paraît devoir ses idées en matière d'administration et de finances. — Mais ses idées sur le mariage et sur la chasteté des femmes ? Celles-là, sans doute, risquaient de choquer le vénérable abbé de Saint-Pierre.Que si elles durent déjà mieux plaire à Bolingbroke,partisan,comme on sait,de la

---

(1) « Il faut soumettre toutes les lois morales à cette idée naturelle d'équité qui...illumine tout homme venant au monde.» (*Comment. philos.*, Œuvres, II, p. 368).

(2) « La nature de la religion est d'être une certaine persuasion de l'âme par rapport à Dieu, laquelle produise dans la volonté l'amour, le respect et la crainte que mérite cet Etre Suprême.» (Bayle, l.cit.p. 371).— Pareillement, dans l'*Essai philosophique sur le gouvernement civil* (1731), où Ramsay a développé, les idées de Fénelon sur la souveraineté, Lassay a pu lire le 2e chapitre intitulé « De la loi naturelle » et, dans ce chapitre, les lignes suivantes : « Il faut respecter l'Etre Suprême et l'aimer d'un amour souverain, seul digne de sa nature... L'amour et le respect de la divinité est une partie de la loi naturelle..., indépendamment même de toute révélation. » (Œuvres de Fénelon, éd. Didot, III, p. 353-4).

(3) Journal du marquis d'Argenson, éd. Jannet, I, p. 93.

polygamie, n'est-ce pas surtout du Temple (1) ou de la cour de Sceaux qu'elles paraissent porter la marque ? On a beau n'être qu'un vieux philosophe : on n'a pas impunément frayé avec les Vendôme et soupé avec Ninon.

Au reste, Lassay n'était pas homme à s'inquiéter de ces disparates. Pas plus que Bolingbroke il ne s'est soucié jamais d'avoir un système. Lassay n'est pas un penseur : c'est un amateur que les circonstances, son humeur sociable et son esprit souple ont mêlé à divers milieux, et qui emprunte à chacun d'eux quelques-unes de leurs idées, sans chercher à coordonner ces éléments hétérogènes... Aussi bien la paresse d'esprit n'est-elle pas un des défauts qu'il se trouve ? — Et voilà de quoi nous convaincre qu'il s'est exagéré l'originalité de ses pensées, tout comme nous avons vu plus haut qu'il se faisait un peu illusion sur la profondeur de ses sentiments. Mais alors, quand il accuse son « étoile » de la médiocrité de son destin, il se trompe, il manque de discernement ? — Peut-être ! oui, ce fut peut-être un dernier effet de son « amour-propre » que d'émousser, quand il en fit l'épreuve sur lui-même, la qualité d'esprit dont il était le plus fier.

Mais — et que ceci console sa mémoire ! — son impersonnalité même nous intéresse à ce qu'il a écrit. C'est grâce à elle, en effet que son *Recueil* reflète si fidèlement les idées de son époque. Mieux qu'un esprit original il nous fait comprendre comment et sur quelles bases s'est établie, au commencement du XVIIIe siècle, une opinion publique accueillante aux hardiesses des philosophes. Nous saisissons l'anneau qui rattache la société libertine de Ninon et des Vendôme au groupe savant et grave que préside l'abbé

(1) « Toutes vertus y habitent, à la chasteté près, qui n'y a jamais mis le pied... » (Chaulieu, éd. 1777, La Haye, II, p. 176).

de Saint-Pierre; nous voyons comment s'est formée alors, contre la tradition politique et religieuse, une entente — qui ne sera pas toujours si cordiale — du sentiment et de la raison. Un homme à bonnes fortunes, assagi par les ans et par ses expériences sentimentales, se trouve mûr pour s'assimiler les idées religieuses et sociales qui sont la substance du déisme. Et par delà Voltaire, qu'il a pu connaître, nous avons la surprise d'entrevoir Rousseau.

PREMIÈRE PARTIE

RÉCIT DE CE QUI SE PASSA DANS LE MOMENT QUE M. DE LORRAINE ALLAIT ÉPOUSER MADEMOISELLE MARIANNE

(*Ecrit après la mort de Marianne*) (1).

Quelques années après la paix des Pyrénées, le duc de Lorraine (2) vint en France, où il fit un traité avec le roi (3), par lequel il lui cédait ses Etats à des conditions écrites en plusieurs endroits, trop longues pour être mises ici, et, de plus, inutiles à ce que j'ai dessein de dire. Après avoir fait ce traité, il s'en repentit et ne voulut plus qu'il eût d'exécution.

Pendant tout ce temps là il voyait au Luxembourg, chez Madame (4), qui était sa sœur, et chez

(1) Voir la Notice, p. 15. — Ed. de 1756, tome I, p. 5-18.

(2) L'aventureux et fantasque Charles IV (1604-1675). Voir Saint-Simon, éd. De Boislisle, IV, p. 332 sq.

(3) Le traité de Montmartre (6 février 1662). Charles IV renonçait à ses Etats moyennant une rente viagère de 200,000 écus.

(4) Marguerite de Lorraine (1613-1672), mariée à Gaston d'Orléans en 1631.

Mademoiselle (1), une fille que sa beauté, ses grâces et son esprit avaient mis dans le monde d'un air bien différent de celui qu'elle y devait avoir par sa naissance : elle s'appelait Marianne et n'était que femme de chambre de Mademoiselle. Ses qualités aimables et ses manières nobles, qui avaient plu à tout le monde, touchèrent le duc de Lorraine, qui en devint passionnément amoureux. Il s'aperçut bientôt que ce n'était pas une conquête aisée, et il l'estima assez pour la vouloir faire duchesse de Lorraine. Il lui dit donc qu'il voulait l'épouser (2).

(1) La Grande Mademoiselle (1627-1693), née d'un premier mariage de Gaston avec Mlle de Montpensier. Voir Arvède Barine : « *La jeunesse de la Grande Mademoiselle* » (1627-1652) et « *Louis XIV et la Grande Mademoiselle* » (1652-1693), Paris 1901 et 1905.

(2) Marianne ignorait sans doute que, déjà marié à sa cousine Nicole de Lorraine, et du vivant de celle-ci, le duc avait épousé (1637) Béatrix de Cosenza (Saint-Simon écrit Cusance), veuve du comte de Cantecroix, — et que Rome s'était refusée à casser le premier mariage. La duchesse Nicole était morte en 1657 ; mais Mme de Cantecroix vivait encore lorsqu'en 1662 Charles IV voulut épouser Marianne ; elle ne mourut que l'année suivante, soutenant jusqu'à la fin la validité du mariage. — Enfin, en 1665, le duc épousa Louise-Marguerite d'Aspremont de Nanteuil. Un des continuateurs de Loret écrit qu'il ne reste plus aux autres beautés successivement courtisées par le duc Charles (il pense sans doute à Marianne)

> Que des contrats de mariage
> Et pour tout fruit et pour tout gage
> Des amitiés du susdit duc.

(cité par De Boislisle, éd. de Saint-Simon, IV, p. 332-336),

On peut aisément imaginer l'effet que fit une telle proposition sur une jeune personne dont l'âme était noble et élevée : elle regarda un honneur si surprenant avec modestie, mais elle n'en fut point éblouie au point de s'en croire indigne. M. de Lorraine parla à ses parents de ses intentions, et la chose alla si loin qu'il y eut un contrat de mariage fait dans toutes les formes, que les bans furent publiés et le jour pris pour faire le mariage (1).

Comme tout cela ne se fit pas avec un grand mystère, Madame, sœur de M. de Lorraine, en étant avertie, fit tout ce qu'elle put auprès de lui pour l'empêcher de faire un mariage si inégal ; mais voyant que tout ce qu'elle lui pouvait dire était inutile, elle eut recours au roi et à la reine mère et les supplia d'empêcher ce mariage.

D'un autre côté M. Le Tellier (2), instruit de ce qui se passait, et qui avait fait avec M. de Lorraine le traité par lequel il donnait ses Etats, vint trouver le roi et lui dit qu'il se présentait l'occasion du monde la plus favorable pour engager M. de Lorraine à finir une affaire aussi avantageuse à

(1) Le contrat, du 18 avril 1662, a été reproduit dans les « *Mémoires pour servir à l'histoire de Charles IV* », par le marquis de Beauvau (1686 et 1689), III, p. 221.

(2) Alors secrétaire d'Etat de la guerre.

la France qu'était le traité en question, qu'il fallait aller trouver Mademoiselle Marianne et lui dire que, si elle voulait obliger M. de Lorraine à exécuter ce traité, le roi non seulement n'empêcherait point son mariage, mais qu'il la reconnaîtrait duchesse de Lorraine, et que, si elle ne lui obéissait pas, il accorderait à Madame la grâce qu'elle lui demandait avec tant d'instance, qui était de la faire mettre dans un couvent. La proposition ayant été agréée par le roi, M. Le Tellier lui dit qu'il n'y avait pas un moment à perdre, parce que le mariage se devait faire la nuit même; qu'il eût donc la bonté de lui donner un officier et trente de ses gardes, et qu'il irait sur-le-champ chercher Mademoiselle Marianne pour lui parler, ce qui fut exécuté. Il la trouva à table avec M. de Lorraine et sa famille qui était assemblée chez un de ses oncles, où se faisait le festin de noces en attendant minuit, pour s'aller marier.

Je crois que la surprise fut grande de voir arriver M. Le Tellier, qui demanda à parler en particulier à la mariée. Il remplit son ordre en homme qui avait fort envie de réussir; il lui fit envisager tout ce qu'elle avait à craindre et à espérer, et il lui dit enfin qu'il ne tenait qu'à elle d'être reconnue le lendemain duchesse de Lorraine par le roi : qu'elle n'avait qu'à faire signer à M. de Lorraine un papier qu'il avait apporté avec lui et

qu'il lui montra, et qu'elle serait reçue au Louvre avec tous les honneurs dus à un si grand rang ; mais que, si elle refusait de faire ce que Sa Majesté souhaitait, qu'il y avait à la porte un de ses carrosses, trente gardes du corps et un enseigne qui avait ordre de la mener au couvent de la Ville-l'Evêque, ce que Madame demandait avec beaucoup d'empressement.

L'alternative était grande, et il y avait lieu d'être tentée. Marianne ne balança pas un moment, et elle répondit à M. Le Tellier qu'elle aimait beaucoup mieux demeurer Marianne que d'être duchesse de Lorraine aux conditions qu'on lui proposait, et que, si elle avait quelque pouvoir sur l'esprit de M. de Lorraine, elle ne s'en servirait jamais pour lui faire faire une chose si contraire à son honneur et à ses intérêts ; qu'elle se reprochait déjà assez le mariage que l'amitié qu'il avait pour elle lui faisait faire. M. Le Tellier, touché d'un procédé si noble, lui dit qu'on lui donnerait, si elle voulait, vingt-quatre heures pour y songer. Elle lui répondit que son parti était pris et qu'elle n'avait que faire d'y penser davantage, et puis elle rentra dans la chambre où était la compagnie pour prendre congé de M. de Lorraine, qui, ayant appris de quoi il était question, se mit dans des transports de colère effroyables. Après l'avoir calmé autant qu'elle put, elle donna

la main à M. Le Tellier, laissant la chambre toute remplie de pleurs, et monta dans le carrosse du roi sans verser une seule larme.

Quelques jours après, elle renvoya à M. de Lorraine, par une de ses tantes, pour un million de pierreries qu'il lui avait données, lui disant qu'il ne lui convenait pas de les garder, n'ayant pas l'honneur d'être sa femme. Elle demeura à la Ville-l'Evêque, où il y avait ordre de ne point la laisser voir à M. de Lorraine tout le temps qu'il resta en France, ce qui fut quatre ou cinq mois, étant gardée par une compagnie aux gardes dans la crainte qu'on avait qu'il ne l'enlevât, ayant même fait quelques tentatives pour cela ; et elle n'en sortit que lorsqu'il fut retourné en Lorraine, d'où il lui demanda (sachant qu'elle était en liberté) que, si elle voulait le venir trouver dans ses Etats avec sa mère ou quelqu'une de ses tantes, il achèverait un mariage qu'il souhaitait toujours passionnément. La crainte qu'elle eut de lui, si elle était une fois en lieu où il fût le maître, fit qu'elle lui répondit qu'elle ne pouvait point se résoudre à aller en Lorraine sans être auparavant sa femme.

Il lui écrivit pendant un temps assez long beaucoup d'autres lettres, par lesquelles il lui disait qu'il viendrait l'épouser en France, s'il n'avait pas peur d'y être arrêté, étant brouillé

avec le roi. Mais, effrayée par beaucoup d'exemples de légèreté qu'il avait déjà donnés en de pareilles occasions (1), elle ne put jamais se rassurer, et elle lui répondit toujours sur le même ton.

J'ai écrit une action aussi belle et aussi singulière que celle-là pour mon fils (2) et pour ses enfants, afin qu'ils en conservent la mémoire et qu'ils tâchent à imiter une mère si vertueuse. J'ose même leur dire qu'une fille qui avait tant de noblesse dans l'âme est peut-être préférable à une demoiselle dont les pères sont parvenus par des voies basses et honteuses aux honneurs qui ont illustré leur maison.

M. Le Tellier, qui était demeuré fort des amis de M[lle] Marianne depuis leur conversation, l'a contée bien des fois en sa vie, et il parlait toujours d'elle avec admiration. L'abbesse de la Ville-l'Evêque et les religieuses ne lui donnaient pas moins de louanges.

Bien des années après, s'étant trouvée en un commerce assez familier avec le roi, il lui demanda un jour si elle lui avait pardonné de l'avoir

---

(1) Et qu'elle avait sans doute appris dans l'intervalle. Voir supra, p. 52, note 2.

(2) Léon de Lassay (voir la Notice p. 9), qui épousa en 1711 sa tante Reine de Madaillan, fille du second mariage de son grand-père, M. de Montataire, avec Mlle de Coligny. Il n'eut pas d'enfants.

empêchée d'être duchesse de Lorraine. Elle lui répondit qu'ayant contribué depuis à lui faire épouser un homme de condition qu'elle aimait et dont elle croyait être aimée, elle lui avait pardonné aisément d'avoir rompu son mariage avec un souverain, qui l'aurait rendue moins heureuse qu'elle n'était.

ÉCRIT APRÈS LA MORT DE MARIANNE (1)

(1681)

Dieu a rompu la seule chaîne qui m'attachait au monde : je n'ai plus rien à y faire qu'à mourir ; je regarde la mort comme un moment heureux : on n'en souffre les horreurs qu'une fois en sa vie, et je les viens de sentir, avec cette différence que d'ordinaire on a l'esprit si abattu dans ces derniers moments qu'on n'en a qu'un sentiment imparfait, et moi j'en sens toute l'amertume, et je l'avale à longs traits. Que je me trouve jeune ! la longueur de ma vie me paraît insupportable quand je la compare à la longueur des jours que j'ai passés depuis la perte effroyable que j'ai faite. Je suis demeuré seul sur la terre ; que c'est un triste séjour ! Si je n'étais pas sujet à la mort, mon état ne se pourrait supporter : ma seule consolation

(1) Voir la Notice, p. 15. — Ed. 1756, tome I, p. 51-67.

est que je ferai le même chemin qu'a fait ma chère Marianne... Quand on a connu le plaisir d'aimer et d'être aimé par une personne qui ne vivait que pour vous et pour qui seule on vivait, on ne veut plus la vie à d'autres conditions.

... A quinze ans (1) je l'ai connue, et à quinze ans j'ai commencé à l'aimer ; depuis, cette passion a toujours réglé ma vie, et il n'y a rien que je ne lui aie sacrifié... Les hommes ne consolent point des douleurs comme la mienne ; il n'y a que Dieu seul qui le puisse, et c'est Dieu seul aussi que je veux chercher. Je ne peux plus jamais avoir ni plaisir ni douleur dans le monde ; tout m'y sera indifférent : je n'ai plus rien à y faire qu'à mourir, et je ne veux songer qu'à bien mourir ; mes amis pourront se servir de mon amitié, mais ils n'en jouiront plus. Si la pensée de la mort est cruelle à celui qui aime la vie, elle est bien douce à celui qui la hait ; elle fait toute mon espérance...

Qu'on a de la peine à attraper la fin du jour et la fin de l'année, et qu'il faut faire de choses pour ne pas mourir d'ennui, quand la seule qu'on aimait ici bas nous manque ! Il n'y a plus de lieu où j'aie envie d'aller, tout m'est égal : ma chère Marianne donnait de la vie à tout, et, en la perdant, tout est mort pour moi... Il n'y a rien

(1) Donc en 1667.

sur la terre qui puisse remplacer dans mon cœur une créature si parfaite : il n'était fait que pour aimer, il n'y a plus rien qu'il puisse aimer, et je ne puis plus prétendre ni plaisir ni bonheur. Je ne veux plus de biens ni de grandeurs, puisque je ne les peux plus partager, et j'aime ma douleur plus que tout ce qu'il y a dans le monde, parce que c'est tout ce qui me reste de ma chère Marianne. Il y a une sorte de douceur dans les larmes ; la perte d'une personne qu'on aimait uniquement nous fait mourir à tout (1) ; les autres malheurs ne sont point de cette nature ; il est bien triste de cesser de vivre avant la fin de sa vie. Je n'oserais demander la mort à Dieu ; mais je l'appelle par mes désirs. Je sais que tout ce qui est au-delà de cette vie nous est caché par des voiles impénétrables à notre esprit (quoi que la vanité des hommes leur ait fait dire et penser là-dessus), et je ne suis pas assez fol pour croire qu'après la mort je reverrai cette pauvre femme que j'ai perdue ; mais je sais bien que, tant que je serai ici, je ne la verrai point, et du moins en mourant je sors par la même porte qu'elle ; et

---

(1) Lassay devance Lamartine :

« Fleuves, rochers, forêts, solitudes si chères,
Un seul être vous manque, et tout est dépeuplé. »

Et Lamartine, comme Lassay, voudrait mourir. (Voir l'*Isolement*).

cette ignorance où nous sommes me laisse l'espérance que peut-être nous nous retrouverons. Dieu aurait-il voulu séparer pour toujours deux personnes qu'il avait si parfaitement unies, et ne leur laisser qu'un moment le bonheur de vivre ensemble ? il serait acheté bien cher par les peines que je souffre.

LETTRES A MADAME * (1)

(1686)

I

Il n'y a qu'une seule personne si fort au-dessus des autres qu'il n'est pas permis aux hommes de lever les yeux jusqu'à elle, et c'est cette personne que mon cœur choisit pour aimer ! J'en serai bientôt puni, Madame ; car il est impossible que je résiste à l'extrême agitation que je sens. Tous mes sentiments se combattent : je veux et je crains en même temps que vous voyiez la passion qui m'entraîne malgré moi et malgré la raison ; je ne saurais vivre un moment sans vous, cependant je ne saurais quasi aller dans les lieux où vous êtes. Quand j'y suis, je n'oserais vous parler ; je tremble en vous regardant, je détourne sans

(1) Sophie Dorothée, princesse de Hanovre (1666-1726). Voir la Notice, p. 16-17. — Ed. 1756, tome I, p. 257-298.

cesse mes yeux de dessus vous, et je les y retrouve toujours. Je crains toute la Cour, et je vous crains plus que tous les autres ensemble ; je voudrais parler sans cesse de vous, et je n'oserais seulement nommer votre nom : je ne le nomme point comme les autres, et on s'en apercevrait. Quand vous me faites l'honneur de me parler, j'ai si peur qu'il ne m'échappe quelque chose qui découvre mes sentiments que je ne sais quasi ce que je réponds. Ah ! Madame, si j'osais, que de choses j'aurais à vous dire !

La mort est moins cruelle que l'état où je suis. Elle viendra bientôt, car il est impossible que mon corps résiste longtemps au trouble extraordinaire de mon âme. Vous êtes bien vengée de ma folle passion par les peines que je souffre. Mon extravagance va quelquefois jusqu'à me faire penser que je ne vous suis point tout à fait indifférent ; quand vous dites quelque chose que je m'imagine qui a rapport à moi, quand vos beaux yeux me regardent, quand vous me donnez ces jolies mains à baiser, je ne sais quasi ce que je deviens, et je suis si transporté que j'ai peur que tout le monde ne s'en aperçoive. Hélas ! je me flatte : toutes vos bontés ne sont peut-être fondées que sur ce que vous ne pouvez pas imaginer ma folie, et vous rougirez de dépit en lisant cette lettre, si vous daignez la lire. Je me fais un plaisir, en

l'écrivant, de songer que je mets ma vie entre vos mains. Si je suis assez malheureux, Madame, pour que la plus ardente et la plus respectueuse passion qu'on ait jamais sentie vous offense, contez-la au prince, montrez-lui cette lettre, et, par pitié, perdez-moi tout d'un coup : car vous ayant déplu, je ne veux plus de la vie, elle me serait insupportable, et je n'ai plus rien à souhaiter qu'une mort prompte. Elle finira ma malheureuse destinée et, ne pouvant vivre en vous aimant, j'aurai du moins le plaisir d'y mourir.

II

L'état où je me trouve ressemble à un enchantement. Chaque instant augmente ma passion ; mes yeux ne peuvent plus se détourner de dessus vous et je ne peux plus vivre un seul moment sans vous voir ; je sens un trouble et une agitation dans mon cœur, que je ne comprends pas moi-même. Quel changement dans ma vie ! je suis bien éloigné de l'ennuyeuse indifférence dans laquelle je vivais depuis si longtemps.

Hier au soir, vous étiez jolie comme un ange,

et je m'enivrais du plaisir de vous voir; mais il me semblait que vous n'étiez point assez occupée de moi. Quelle folie de m'abandonner, comme je fais, à tous les sentiments que vous m'inspirez, sans savoir seulement si vous savez bien aimer! vous m'auriez fait moins de mal de m'empoisonner que de me donner tout l'amour que je sens, si vous êtes capable de me quitter un jour. Je ne vois plus rien; je suis comme un homme éperdu: vous seule occupez et mon cœur et ma pensée; mais puis-je compter sur vous pour toujours? Ah! que je serais malheureux si cela n'était pas! Vous faites-vous une idée aussi charmante du plaisir d'aimer et d'être aimée que celle que je m'en fais? Songez qu'il y a un homme dans le monde qui ne vit que pour vous et qui se trouverait heureux au bout du monde avec vous! Je ne suis point surpris que Mlle de Cunisbec (1) ait pénétré mes sentiments: vous connaissant mieux que personne, elle a dû croire que vous étiez aimée éperdument. Adieu, ma belle princesse; ma destinée ne dépend plus que de vous et de ce qui a rapport à vous; et vous seule la pouvez rendre heureuse ou malheureuse.

---

(1) C'est ainsi que Lassay écrit le nom de Mlle de Knesebeck, demoiselle d'honneur de la princesse de Hanovre et sa confidente.

III

Votre prudence me fait bien souffrir, ma belle princesse. Vous avez voulu que je vinsse ici (1) avec le cardinal de *** (2) : il m'y ennuie à mourir ; je suis accoutumé au plaisir de vivre avec vous, et je ne saurais plus vivre sans vous ; je vous aime au-delà de toute expression et de tout ce que l'on a jamais aimé.

Quoique je désire ardemment que vous soyez heureuse, je ne saurais être fâché que vous vous ennuyiez. Vous me mandez que vous n'avez été sensible à rien depuis mon départ qu'à la lettre que vous avez reçue de moi, et vous me mandez encore que vous voudriez être tout ce qui m'approche : je vous rends vos mêmes discours ; vous ne pensez rien que je ne pense aussi vivement que vous ; nos sentiments et nos souhaits sont pareils. Si vous saviez combien j'ai relu de fois l'endroit de votre lettre où vous me dites que je ne trouverai jamais personne qui m'aime de si bonne foi que vous, et tout ce que ces paroles

(1) Probablement à Tivoli (voir la lettre suivante).
(2) D'Estrées ? (voir infrà, p. 84).

charmantes m'ont fait sentir, vous verriez bien que j'ai dit vrai en vous disant que je suis plus sensible qu'un autre au plaisir d'être aimé. Quoi ! je suis donc aimé bien tendrement de vous, et je puis croire qu'une personne que j'aime plus que ma vie n'est occupée que de moi ! Je brûle d'impatience de vous revoir ; j'espère que ce sera demain : mes yeux seront les premiers qui vous feront voir l'amour qui est dans mon cœur. Adieu, charmante princesse ; je voudrais bien dans ce moment être à la place de Mlle de Cunisbec (1), ou plutôt à celle de Lisette ; car je ne voudrais plus faire autre chose que vous voir, vous parler, et vous... Je laisse le soin à votre imagination d'achever.

IV

Je suis revenu ce matin de Tivoli, où je n'avais été que parce que vous l'aviez voulu ; j'avais compté tous les moments que j'y avais passés, et je revenais transporté de l'espérance de vous

---

(1) Voir suprà, p. 66.

revoir : j'ai appris en arrivant que vous étiez malade ; quel effet cette nouvelle a fait sur moi ! Je n'osais demander de vos nouvelles : je croyais qu'on lisait dans mon cœur et qu'on voyait mon inquiétude mortelle. J'ai couru tout tremblant au palais ; j'ai été à votre appartement et j'ai gratté à votre porte : l'huissier m'a dit que personne ne vous voyait. J'ai monté à la chambre de Mlle de Cunisbec : je ne l'ai pu voir, elle était auprès de vous. Je suis revenu chez moi plus inquiet et plus malheureux qu'on ne peut l'imaginer, et je n'ai respiré que depuis qu'elle m'a mandé que vous vous portiez mieux. J'envie bien sa condition : elle est auprès de vous et elle vous voit sans cesse ; pourquoi ne m'est-il pas permis d'être toujours au pied de votre lit ? les autres ne vous servent point comme je vous servirais. Ma chère princesse, conservez votre vie ; que ne puis-je donner de mes jours pour augmenter les vôtres ! Mais je suis présentement si malheureux que le sacrifice n'est pas digne de vous.

V

Je ne sais si j'oserais aller chez vous aujour-

d'hui, ma belle princesse, et je sais encore bien moins si je pourrai m'en empêcher. Il faut de toute nécessité que je vous voie chez M[lle] de Cunisbec : ce sera bientôt, si vous en avez autant d'envie que moi. J'ai bien des choses à vous dire ; mais la plus pressée de toutes n'est pas nouvelle pour vous : c'est que je vous aime plus que ma vie et que je vous aimerai toujours.

La Cour est un étrange pays : on y marche toujours entre des précipices. Je commence à avoir beaucoup d'inquiétude ; vous devriez en avoir une pareille, et vous me paraissez trop tranquille. Adieu, ma chère princesse ; si vous m'aimez, faites-moi voir promptement tout ce que j'aime au monde.

VI

Vous êtes bien heureuse de n'être pas plus inquiète que vous me le paraissez de cet espion que nous avons découvert. Je voudrais bien qu'il fût à quelqu'une de mes maîtresses, comme vous me le mandez, et je suis fâché, à l'heure qu'il est, de n'en avoir pas qui prenne assez d'intérêt à moi pour que je puisse croire qu'il vient d'elle ;

mais malheureusement je ne saurais m'en flatter. Je crains qu'il ne se soit aperçu que nous l'avons découvert et qu'il ne soit plus si familier ; car il en sera plus dangereux.

Quand on n'a pour tout bien qu'une chose dans le monde, on a bien peur de la perdre. J'ai toujours été tranquille sur ce qui regarde ma vie et ma fortune, et sur ce qui vous regarde je ne saurais me rassurer ; hélas ! c'est que vous m'êtes plus chère que ma vie et que ma fortune.

Je ne vous verrai donc point demain ; mais du moins que je commence à vous voir après-demain de bonne heure, et que je sois bien longtemps avec vous. J'irai demain au matin à la Vigne Pamphile ; parce que vous avez part à cette promenade, je la fais avec plaisir. Votre lettre m'en a bien donné davantage aujourd'hui ; j'espère que Mlle de Cunisbec m'en apportera une demain au soir. Je la verrai chez la princesse de Belmont (1) ; je parlerai bien longtemps de vous avec elle, et elle me dira comme il faudra que je fasse pour entrer après-demain ; nous enverrons auparavant découvrir, comme on fait à la guerre, pour voir s'il ne paraîtra rien. Bonsoir, ma chère princesse ; je vais me coucher sans espoir de dormir ; je songerai à vous et à tout le mal qu'on nous fait.

---

(1) Voir infrà, p. 80.

VII

Il faut que je vous quitte, puisque je vous causerais mille malheurs si je demeurais plus longtemps ici. Hélas ! que vais-je devenir ? Je sens l'amour le plus ardent qu'on ait jamais senti : voilà ce que j'emporte avec moi, et je vous quitte sans pouvoir vous parler et sans savoir quand je pourrai vous revoir. Je ne sais pas même si vous savez bien aimer, et je vous laisse avec un mari jaloux et avec une Cour qui, pour lui plaire, va mettre tout en usage afin d'effacer de votre cœur les impressions que j'ai pu y faire. Je crois qu'on ne vous persuadera pas tout le mal qu'on vous dira de moi ; mais on remplira votre esprit de nuages, et c'en est assez pour me rendre malheureux.

Je n'aurais pas beaucoup de peur si je demeurais ici : mon amour vous rassurerait, et tous les discours qu'on pourrait vous faire n'auraient pas grand pouvoir ; mais je pars dans un jour. Avant que je vous quitte, écrivez-moi que vous m'aimerez toujours ; remplissez six feuilles de papier de ces paroles charmantes. Quoi ! je vais vous quitter ! je ne vous verrai plus, et vous m'oublierez peut-

être ! Je ne saurais supporter cette pensée ; la tête me tourne. Revenez promptement à Venise : le plaisir que j'aurais à vous y voir m'assure qu'il n'y a rien que vous ne fassiez pour y venir ; car je juge de vos sentiments par les miens. Mandez-moi ce que je peux espérer. Adieu, ma chère princesse ; je vous quitte pour passer la plus cruelle nuit qu'on puisse imaginer.

VIII

Ce que j'ai souffert dans le moment que je vous ai quittée ne se peut imaginer que par vous, qui me parûtes souffrir le même mal. On examinait tous nos regards : je n'osais demeurer, je n'osais vous parler ; j'avais cent choses à vous dire, et il fallut m'arracher à ce que j'aime plus que ma vie. Quelque plaisir que j'aie à être aimé de vous, je vous aime trop pour souhaiter que vous souffriez autant que j'ai souffert depuis que je vous ai quittée ; mais je souhaite que vous soyez sans cesse occupée vivement de moi et que rien ne vous divertisse dans un lieu où je ne suis pas. Tout y est contre moi, hors vous et l'amour :

puis-je espérer qu'une jeune princesse aura assez de constance pour résister à une si longue absence et aux mauvais offices qu'on me rendra de tous côtés? Si je ne le croyais pas, je mourrais de douleur. Écoutez votre cœur : il ne vous trompera point; il vous dira que jamais on n'a aimé comme je vous aime. Ah ! que je le sens vivement dans ce moment! M'aimerez-vous toujours? Je n'en doute point ; mais dites-le moi pourtant ; et que toutes vos lettres m'en assurent sans cesse ! Il n'y a rien de bon ici-bas que d'aimer et d'être aimé ; les autres passions peuvent remplir la tête, mais l'amour seul rend le cœur heureux.

IX

Depuis que je suis parti, je vous aurais écrit tous les jours et tout le jour, si j'avais osé ; mais je ne saurais me rassurer et, quoi que vous m'ayez dit, je n'écris qu'en tremblant quand je songe qu'une lettre surprise peut empoisonner ma vie et celle d'une personne que j'aime mille fois plus que moi-même. On vous tendra des panneaux, et vous êtes encore trop jeune pour les éviter. Avec

quelle impatience et quel battement de cœur j'attends de vos nouvelles et que vous m'appreniez quelle aura été la destinée de mes lettres ! Il n'y a point de sagesse à aimer comme je vous aime : tout mon bonheur dépend de ce qui vous arrive et de ce que vous pensez, et rien de tout cela ne dépend de moi. Adieu, ma belle princesse ; est-ce que vous ne haïssez pas bien les gens que vous voyez ravis de mon absence ? Ce sentiment est si naturel que je suis sûr que vous l'avez. Je serai le 15 à Venise, si je ne meurs pas d'ennui et d'inquiétude avant que ce jour arrive.

X

Je n'ai point encore reçu de vos nouvelles. Si c'est la faute de la poste, je suis bien malheureux, et si ce ne l'est pas, je le suis encore bien davantage. Je ne sais à quoi je m'en dois prendre, mais je suis dans une inquiétude mortelle : je crains que l'homme à qui vous avez voulu que j'adressasse mes lettres ne vous trompe et qu'il ne les donne au prince au lieu de vous les donner. Ce n'est ici que la troisième que je vous écris, car je

n'écris qu'en tremblant : j'attends toujours que vous me mandiez que vous en avez reçu quelqu'une, et vous ne me le mandez point. Je n'aurai pas de repos que je n'aie reçu de vos nouvelles, et je n'écrirai plus par cette voie. Il n'y a rien qui ne me passe par l'esprit ; je m'en prends à tout, hors à vous : je vous aime trop pour que vous m'ayez oublié.

J'aurais encore bien des choses à vous dire ; mais je suis trop incertain de ce que deviennent mes lettres pour écrire plus longtemps. Si vous pouviez voir dans mon cœur, ma chère princesse, vous verriez que jamais personne n'a été aimée si tendrement que vous, et que rien n'est comparable à ce que je souffre.

XI

L'état où je suis depuis le moment que j'ai reçu la lettre par laquelle vous m'apprenez tout le désordre qui est arrivé ne se peut exprimer : je ne comprends pas comme j'y peux résister, et je suis un exemple qu'on ne meurt point de douleur, puisque je n'en suis point mort. Je ne saurais

songer à ce que vous souffrez pour l'amour de moi sans avoir le cœur pénétré de douleur. Quoi! je suis cause que vous êtes malheureuse, et j'ai empoisonné la vie d'une personne que j'aime mille fois plus que moi-même ! C'est le malheur qui me poursuit depuis que je suis né qui a fait tout découvrir et qui vous a empêchée de voir qu'il fallait prendre plus de précautions. Si on vous a donné ma lettre du 13, vous aurez vu que j'avais prévu ce qui est arrivé. Mais tout cela est inutile : le mal est fait ; il n'y a plus de remède.

Est-ce sérieusement que vous me proposez de cesser de vous aimer ? Parlez-moi plutôt de cesser de vivre : ma vie et mon amour finiront au même jour, et j'ai même peine à imaginer que la mort puisse le faire finir. Pour moi, j'avoue que je ne peux pas souhaiter que vous ne m'aimiez plus : votre repos m'est bien cher, mais je ne saurais vouloir que vous le retrouviez à ce prix. L'état où vous êtes me perce le cœur ; mais je ne peux pas seulement supporter la pensée de n'être plus aimé de vous. Après tout, il peut arriver bien des changements, et nous pouvons encore espérer de beaux jours ; assurez-moi seulement qu'une longue absence et l'envie de retrouver de la tranquillité dans votre maison ne vous feront point changer, et répondez-moi que vous m'aimerez toujours.

Adieu, ma chère princesse ; mandez-moi tout ce que vous pensez, tout ce que vous faites et tout ce que vous souffrez. Vous pouvez m'écrire sans crainte par la personne qui vous rendra cette lettre ; vous voyez bien qu'après tout ce qui est arrivé, [que] je n'écrirais pas par lui, si je n'en étais sûr comme de moi-même. Il peut vous parler sans qu'on ait aucun soupçon ; car on ne sait pas seulement à votre Cour que je le connaisse.

XII

Je souffre ce qu'on ne saurait imaginer, ma chère princesse ; j'ai le cœur si serré de douleur que je ne respire pas. Hélas ! vous ne comprendrez que trop cet état ; car vous le sentez ! Mon ami me mande combien vous êtes malheureuse et tout ce que Mlle de Cunisbec lui a dit de votre part pour me dire ; mais il ne m'envoie point de lettres de vous : n'est-ce point que vous êtes trop malade pour pouvoir m'écrire ? Il me promet de me mander encore de vos nouvelles ; avec quelle impatience et quelle émotion je les attends ! Si vous pouviez seulement m'écrire quatre mots !

Ne vous accablez point ; ce qu'on me dit de votre santé me fait mourir de peur. Vous avez été saisie dans un temps où il est si dangereux de l'être, et peut-être que dans ce moment vous êtes bien malade. Pour moi, je sens que je me meurs ; je voudrais bien mourir tout seul, et qu'il n'y eût que moi à souffrir.

XIII

Je ne veux point que vous hasardiez à vous perdre en continuant un commerce avec moi : il vaut mieux que je meure et que vous viviez moins malheureuse. Cessez donc d'écrire à un homme qui traîne tous les malheurs après lui, et dont l'étoile est empoisonnée. J'ai presque perdu l'usage de dormir, et j'ai à peine la force de me soutenir ; pourquoi suis-je né avec un cœur si sensible, puisque j'étais destiné à être toujours malheureux ? Il semble que je ne sois dans le monde que pour y souffrir ; la vie m'est à charge, et je voudrais, en mourant, pouvoir vous rendre votre repos et votre bonheur. Adieu, ma chère princesse ; je ne peux plus supporter l'excès de la douleur que je souffre.

LETTRE A UNE PRINCESSE ROMAINE (1)

QUI M'AVAIT PRÊTÉ SA MAISON POUR Y ALLER COUCHER EN PARTANT DE ROME

(1686)

Il faut, Madame, que M. de Bernière, qui nous parla hier si longtemps chez vous de l'oraison de M. de Saint-Julien, l'eût dite le matin et pour lui et pour moi : car nos aventures et celles du comte ont été presque semblables. Jamais voyage n'a commencé plus mal que le nôtre. Nous partîmes à l'entrée de la nuit ; nous ne dîmes pas quatre mots pendant tout le chemin : je pensais tristement, j'étais si malade que je n'avais pas la

(1) Probablement la princesse de Belmonte, que Lassay appelle princesse de Belmont (voir suprà, p. 71). Louise-Angélique de la Trémoille (1655-1698), dite Mlle de Noirmontier avant son mariage (1682), qui l'a faite princesse de Belmonte, puis duchesse Lanti. Sœur de la duchesse de Bracciano (voir infrà, p. 84). Voir Saint-Simon, éd. De Boislisle, III, p. 2, note 9 ; VI, p. 34. — Ed. 1756, tome I.

force de me remuer, et il s'en est peu fallu que les gens des postes nous aient traité aussi mal que les voleurs traitèrent le pauvre comte. Enfin je suis arrivé une heure avant le jour à Baniaye (1) en plus mauvais état qu'il n'arriva en ce lieu, où il fut reçu si humainement, et à quelque chose près j'y ai été reçu aussi bien qu'il le fut. J'ai trouvé un palais enchanté ; une femme est venue au-devant de moi et m'a conduit dans la chambre de la plus belle princesse d'Italie (2), à une heure où l'on n'entre guère chez les dames que pour être heureux. Il y avait dans cette chambre un lit qui semblait être fait pour l'amour et pour le plaisir ; malheureusement il n'y a point servi : la princesse était à Rome, et l'aventure a fini là. Je sais bien que cette princesse est persuadée que je n'avais besoin que de repos en partant de Rome. Il en est peut-être quelque chose ; mais si je l'avais trouvée dans ce beau lit, elle aurait fait le miracle de ressusciter les morts. Quelles idées cette pensée donne à un pauvre malheureux qui

(1) Lire Bagnaia, à 4 km. de Viterbe. La famille ducale de Lanti y avait — et y a encore — sa résidence d'été.

(2) Coulanges, qui vit aussi la princesse à Rome, dit qu'elle avait « les yeux assez beaux, une bonne mine, et les manières engageantes». (Mémoires, p. 152-4, cité par De Boislisle, Saint-Simon, VI, p. 43).

la quitte ! Il vaut mieux que je parle de sa maison que d'elle.

Vous ne m'avez point dit assez de bien de Baniaye, Madame : c'est le plus aimable lieu que j'aie jamais vu : de grands arbres aussi verts qu'en France, et qu'il ne faut point aller chercher, et des quantités de fontaines, qui vont quand les maîtres n'y sont point : jamais ordre n'a été plus inutile que celui que vous avez donné au jardinier de les faire toutes aller : elles n'attendent pas vos ordres pour jeter des torrents de la plus belle eau du monde. Ce que vous appelez deux cassins (1) sont deux belles maisons, et, depuis que je suis en Italie, je n'ai point vu d'appartement mieux tourné ni plus agréablement meublé que le vôtre : le grand salon, l'antichambre, la chambre et le cabinet sont d'une forme parfaite et ont des plafonds admirables. Ce que je vous demande, Madame, c'est de faire abaisser les fenêtres jusqu'en bas : cela ne gâtera point la symétrie du dehors de votre maison, et rendra vos appartements bien plus agréables. Je vous demande encore de faire abattre à hauteur d'appui la muraille qui est devant vos fenêtres ; car cette muraille vous donne une vue effroyable et vous en cache une fort belle, et, si on prétend qu'elle est nécessaire

(1) La forme habituelle est cassine ; mais en italien : casino.

pour votre maison, il n'y a qu'à faire un petit fossé derrière. Je souhaiterais encore une chose : ce serait de remplir de fleurs et d'orangers la petite allée qui est à droite en entrant et d'abattre les murs qui enferment votre parterre : vous verriez quelle gaieté cela lui donnerait. Tout ce que je vous propose, Madame, ne coûterait pas trois cents pistoles et, à mon gré, ne laisserait rien à souhaiter au plus aimable lieu d'Italie. Il m'a fait souvenir de ces vers de Chapelle :

Hélas ! que l'on serait heureux
Dans ce beau lieu digne d'envie,
Si, toujours aimé de Sylvie,
On pouvait, toujours amoureux,
Avec elle passer sa vie !

Si Chapelle avait connu la maîtresse de Baniaye, il aurait supprimé le quatrième vers, jugeant ce souhait fort inutile. J'ai peur que M. de Torcy (1) ne pense comme moi sur son chapitre ; mais songez, Madame, que le fils d'un ministre qui doit un jour gouverner un royaume n'est pas fait

---

(1) Jean-Baptiste Colbert, marquis de Torcy (1665-1746), le neveu de Colbert, le futur secrétaire d'état des affaires étrangères. Son père, Colbert de Croissy, lui faisait faire alors son apprentissage de diplomate. Il était arrivé à Rome à la fin de mai 1686 et y resta cinq mois (voir *Revue de Paris*, 1910, p. 331 sq. : *Conseils à un futur ministre*, — lettres à lui écrites par son père de 1684 à 1689, publiées par Louis Delavaud).

pour Baniaye : il lui faut plus de bruit et plus d'agitation. Vivre en paix dans un beau séjour avec une personne qui ne vit que pour vous, y avoir une compagnie de gens qui vous conviennent, est une vie qui n'est propre qu'à un fainéant comme moi. M. le cardinal d'Estrées (1), lassé de gloire comme ces anciens Romains, pourrait plutôt s'en accommoder ; si cela était, on s'accommoderait bien de lui. Pour Mme de Brachane (2), elle voit tant de souverains et de vice-rois à ses pieds qu'on n'oserait espérer qu'elle voulût quitter toutes ces grandeurs ; cependant on la souhaiterait toujours.

Hélas ! je m'étourdis par des châteaux en

(1) César d'Estrées (1628-1714). Evêque de Laon et pair de France en 1653, cardinal en 1671, chargé d'importantes missions diplomatiques en Bavière et à Rome. Sur ses séjours à Rome, voir Saint-Simon, III, p. 3, note 3. Intime ami de la princesse de Bracciano, dont il avait fait le second mariage (ibid. XV, p. 309).

(2) La future princesse des Ursins. Anne-Marie de la Trémoïlle (1642-1722), fille de M. de Noirmontier, sœur de la princesse de Belmonte, veuve de M. de Chalais, mariée en secondes noces (1675-1698) au riche duc de Bracciano. Elle ne prendra le nom de princesse des Ursins qu'en 1696, lorsque don Livio Odescalchi aura acheté le duché de Bracciano. — Elle signait, comme Lassay écrit : duchesse de Brachane (Saint-Simon, V, p. 100 sq). — Voir des lettres d'elle à sa sœur (entre 1685 et 1693) dans Geffroy, *Lettres inédites de la princesse des Ursins*.

Espagne, et je ne songe pas qu'il faut partir. Je quitterai dans un moment un lieu charmant qui est à vous, et je me vais trouver tout seul avec M. de Bernière dans de vilaines hôtelleries, accablé de tristesse encore plus que de mauvaise santé. Du moins, Madame, plaignez-moi quelquefois, et souhaitez le temps de mon retour à Rome, que j'attends déjà avec impatience ; comptez les mois pendant que je compterai les jours : vous le devez, Madame, quand ce ne serait que par reconnaissance ; car rien ne peut égaler l'admiration que j'ai pour vous. Si j'osais me servir d'autres termes, ils expliqueraient d'autres sentiments qui sont encore dans mon cœur.

Je n'ai point vu M. Delpino (1) : il est malade ; mais ses lieutenants ont si bien exécuté ses ordres que nous n'avons perdu que l'honneur de sa conversation : on ne peut pas être mieux reçus que nous l'avons été. J'ai bien caressé la belle Forcente que vous aimez ; on m'a fort vanté son mérite. Voilà, Madame, une longue lettre : je souhaite que vous ayez autant de plaisir à la lire que j'en ai eu à l'écrire.

---

(1) Sans doute l'intendant de la princesse.

LETTRES A MADAME DE ** (1)

(1687 ?)

I

Il y a quelque chose de bien extraordinaire dans le commencement de notre aventure : ma bonne

---

(1) Ed. 1756, tome II, p. 379-392. — Ce fut ici, apparemment, la première intrigue amoureuse de Lassay après son retour de Hongrie et d'Italie. Mais qui fut cette nouvelle maîtresse ? Il ne peut, je crois, être question de la belle Mme de Nesle, née de Coligny Saligny, que Lassay avouera plus tard avoir aimée (voir infra, p. 146), mais qui n'avait que vingt ans en 1687 et épousait cette année même, par amour, le marquis de Nesle, fils aîné du comte de Mailly. Si Mme de Nesle agréa les hommages de Lassay, ce ne peut être qu'après la mort de son mari, mort le 15 novembre 1688 des suites des blessures qu'il avait reçues au siège de Philipsbourg. Elle-même mourut à 26 ans, en 1693 ; son frère, Gaspard-Alexis de Coligny, avait épousé en 1690 la fille de Lassay et de Marthe Sibourg (voir Saint-Simon, éd. De Boislisle, I, p. 88-99 ; IV, p. 161-162).

La jolie et spirituelle femme que Lassay a rencontrée à l'Opéra est une dame de la Cour, et assez bien en cour pour être des Marlys. Mais les indices fournis par les lettres de Lassay sont trop vagues pour nous permettre de proposer un nom.

fortune m'amène de l'autre bout du monde et me place auprès de vous à l'Opéra : je vois un joli visage, et j'entends une conversation dans laquelle votre esprit me surprend ; je vous laisse voir ma surprise, il paraît que je suis assez heureux pour ne vous pas déplaire ; cependant vous me quittez sans vouloir me dire votre nom.

Le même hasard qui m'avait approché de vous m'en sépare : je pars le lendemain pour un voyage assez long, et, dans le temps que je n'espère plus de vous retrouver, je reçois une lettre qui me fait voir que vous ne m'avez pas oublié, et je commence un commerce avec une personne dont je ne sais pas le nom ! Tout ceci a l'air espagnol. C'est ainsi que l'amour commence entre eux, et ils prétendent en savoir plus que nous. Mais je vous prie de me faire vous-même votre portrait avant que je vous revoie, et de ne me point tromper ; car je suis comme Atys (1) :

Je connais bien mon cœur :
S'il aimait un jour, par malheur,
Il serait trop sensible.

Et si je puis, je n'aimerai jamais qu'une personne faite comme je vais vous la dépeindre. Je veux qu'elle soit sage, et pourtant qu'elle m'aime

(1) Dans l'opéra de Quinault.

comme une folle, qu'elle n'ait jamais aucun art avec moi et qu'elle soit toute pleine de retenue à l'égard du monde : rien ne me fait tant de peur qu'une tête démontée, dans laquelle on remarque plus de folie que d'amour, et d'un autre côté rien ne me blesse tant qu'une personne artificieuse, qui fait l'amour comme un métier et qui laisse le soin à son esprit de distribuer ses faveurs. En un mot, je veux que ma maîtresse ne soit ni folle ni fausse, et qu'elle m'aime passionnément.

Je vous dirai encore que je vous conseille de me parler de bonne foi, car il est difficile de me tromper, et, si quelque esprit m'est tombé en partage, c'est celui qui fait connaître et le cœur et les pensées. Adieu, Madame ; si je suis assez heureux pour que ce que vous avez vu de moi vous ait plu, j'ose vous assurer que ce qui ne vous est pas connu vous plaira davantage.

II

Vous avez de l'esprit comme un ange ou comme un démon, je ne sais pas encore lequel des deux. Si le portrait que vous me faites de

vous est fidèle, vous me verrez bientôt à vos genoux le plus amoureux de tous les hommes ; car je suis déjà charmé de votre esprit et de votre figure.

Vous me mandez qu'on vous a dit que j'ai bien fait des folies en ma vie. Il est vrai, mais j'y ai été entraîné par une passion qui était plus forte que moi : je ne suis pas un fol de sang-froid ; il faut bien des choses pour me tourner la tête, et qui pourra en venir à bout y aura quelque honneur : mon cœur n'est pas une conquête aisée. Quand on l'a faite, aussi, on peut compter d'être bien aimée. Il n'est pas difficile à une jolie femme d'avoir une galanterie avec moi ; mais je vous ai déjà dit toutes les qualités qu'il faut qu'elle ait pour me donner de l'amour. Je souhaite ardemment de les trouver en vous et de goûter encore une fois en ma vie le sensible plaisir d'aimer et d'être aimé, et que ce soit à vous que je le doive.

III

Mes esprits sont en un tel mouvement que je ne saurais plus dormir et que je crains de mourir

présentement que je suis heureux. Je n'ai pas un moment de repos : je crois que tout le monde voit ce que je pense, et il y va du bonheur de ma vie que tout le monde l'ignore. Je n'oserais ni vous parler ni vous regarder.

Dites-moi ce qu'il faut que nous fassions : j'aime à dire nous, et j'aime à croire que nous ne sommes plus que la même chose. Mandez-moi aussi si vous vous présenterez pour aller à Marly ou si vous reviendrez à Paris, et, au cas que vous alliez à Marly, si vous n'aimez pas mieux que j'aille à Anet, où l'on ne vit jamais de femmes, que de demeurer à Paris, où vous ne seriez pas.

IV

La Cour est bien différente à mes yeux de ce qu'elle était : tout y est changé pour moi ; vous embellissez les promenades et les spectacles ; je vais avec plaisir dans les maisons où je mourais d'ennui, parce que je peux vous y trouver, et dans ce moment je sors de ma chambre avec vivacité, dans l'espérance de vous rencontrer en passant par ces galeries. J'attends l'heure à

laquelle je dois vous voir ce soir, avec une impatience que vous ne sauriez imaginer si vous ne la sentez. Il y a longtemps que je ne connaissais plus l'impatience ni les désirs, et c'est à vous que je dois le plaisir de les sentir encore.

V

Je viens d'être réveillé d'une manière bien aimable : c'est par Marion, qui m'a apporté une lettre de vous. Je n'en sais qu'une qui l'est encore davantage : c'est d'être réveillé par une maîtresse qu'on aime passionnément, qui appuie doucement sa bouche sur la vôtre, et qui vous donne mille baisers. J'ai ouï dire qu'une pareille aventure arriva hier au matin à un de mes amis, et que la dame était de votre connaissance ; on m'a dit aussi que mon ami s'était réveillé bien vite, qu'il avait pris la dame entre ses bras, qu'il lui avait rendu ses baisers, et qu'il l'avait déshabillée. Imaginez le reste : je n'ose vous le dire ; votre imagination est bien vive, mais elle aura peine à aller aussi loin que leurs plaisirs ont été. Avouez que vous seriez bien fâchée qu'on fît du mal aux

deux personnes à qui cette aventure est arrivée. Pour moi, je leur souhaite bien des jours pareils à celui d'hier.

VI

On ne m'apporte point de lettres de vous: quelle nuit je vais passer! Tout ce que je pense qui vous a pu empêcher de m'écrire m'afflige; avez-vous pu vous résoudre à partir sans me donner de vos nouvelles? Je ne le saurais croire; mais dites-moi donc ce qui vous en a empêchée; je n'aurai pas un moment de repos jusqu'à ce que je l'aie appris. Je m'en prends à tout, plutôt que de m'en prendre à vous; mais rassurez-moi pourtant.

VII

Pourquoi faut-il que j'aie appris par un autre que par vous que vous êtes arrivée à Paris?

Pourquoi ne m'avez-vous pas donné de vos nouvelles depuis que vous y êtes ? Et pourquoi ne ne sentez-vous pas la même impatience que je sens ? Je ne saurais m'ôter de l'esprit que vous n'êtes plus touchée du plaisir de me voir. Dites-moi, avec cette franchise que j'aime tant en vous, si ce sont de mauvais offices qu'on m'a rendus ou simplement l'habitude à vous passer de moi qui en est cause, enfin quels sont vos sentiments à mon égard. L'incertitude où je suis m'est insupportable : je veux savoir à quoi je m'en dois tenir. Si vous m'aimez toujours, je serai le plus heureux homme du monde, et si vous êtes changée, je n'aurai plus rien qui m'attache à la vie.

VIII

Ne trouverai-je de tous côtés que de la légèreté, et serai-je oublié de toutes les femmes dès le moment qu'elles s'éloignent de moi ? Pour les rendre fidèles, je veux à l'avenir leur paraître léger, indiscret, bizarre, et je leur veux donner de la jalousie : je vois bien que c'est le seul moyen de les retenir. Mais il en faut chercher que j'aime

moins que vous; car on ne saurait employer le moindre art quand on est bien amoureux. Je vous ai lassée par ma passion; vous ne me sauriez rien reprocher que de vous avoir trop aimée. Qu'est devenue cette vivacité dont j'étais charmé? rien ne pouvait vous mettre l'esprit en repos, et vous me faisiez jurer cent fois le jour que je vous aimerais toujours. Que vouliez-vous faire d'un amour éternel, puisque vous aviez envie de changer si tôt? N'êtes-vous pas honteuse de votre légèreté? Je n'ai plus d'espérance qu'à mes regards, qui vous ont plu: l'amour que j'ai pour vous les rendra si vifs en vous revoyant qu'ils ranimeront peut-être votre passion et vos désirs.

LETTRES A MADAME DE ***

1691 (1)

I

Dans le temps que vous disiez hier que vous étiez persuadée qu'il fallait de la surprise pour causer une grande passion, vous me faisiez bien sentir combien cela était vrai, et j'éprouvais le pouvoir qu'une personne qu'on n'a jamais vue prend sur nous, quand elle est aussi aimable que vous l'êtes. Vous avez rappelé dans mon cœur des sentiments dont je ne le croyais plus capable :

---

(1) Date établie par la nouvelle que « le roi part dans trois jours pour assiéger Mons » (voir infra, p. 112). Nous ne pouvons même pas conjecturer le nom de la nouvelle conquête de Lassay. Nous savons seulement qu'elle est jeune et jolie, qu'elle habite Paris, et qu'elle va quelquefois à la campagne « avec un mari qu'elle ne peut souffrir » (infra p. 111). Lassay lui a promis d'ailleurs dans sa dernière lettre de ne jamais parler du goût qu'elle a eu pour lui. — Ed. 1756, tome II, p. 393-460.

je retrouve en moi ce même trouble et ces mêmes agitations que j'avais connues autrefois. Ah ! serais-je assez heureux pour sentir encore une fois en ma vie le plaisir charmant d'aimer et d'être aimé ? Et serait-ce à vous que je le devrais? Mais je suis un fol de me flatter de cette espérance : peut-être que vous êtes engagée ailleurs ; peut-être que cette lettre sera sacrifiée ; peut-être que je vous déplais, et jamais je ne peux être aimé comme je l'ai été : ma méchante fortune, qui m'a persécuté dans tous les pays du monde, me réservait ici le malheur d'aimer tout seul ; il ne faut plus vous voir, je sens que c'est le parti que je devrais prendre, mais je ne saurais m'y résoudre ; j'éloigne cette pensée, elle me fait trop de mal. En quel état me trouvé-je ? J'en suis si surpris que je ne le comprends pas. Bon Dieu ! quel changement vous avez fait en moi ! un long usage du monde devrait m'empêcher d'être timide ; cependant je tremble en m'approchant de vous, et j'écris cette lettre plutôt par le plaisir que j'ai à l'écrire que dans l'espérance que vous la lisiez : je n'aurai jamais la hardiesse de vous la donner ; et si par hasard je vous la donne, je ne sens pas que j'ose vous approcher après, si vous ne me rassurez : je partirai promptement d'ici, pénétré de douleur et si las d'être malheureux que je ne songerai plus qu'à trouver la fin de la vie.

II

J'étais aux limbes depuis je ne sais combien d'années, et vous me faites voir les cieux ouverts. J'ai reçu votre lettre avec transport et je l'ai relue plus de cent fois. Que de sentiments différents elle m'a causés, et combien d'agitation ai-je senti toute la nuit ! je l'ai passée sans fermer l'œil. Vous ne sauriez faire ce que vous me mandez, puisque je suis assez heureux de vous avoir plu ; on ne se résoud point à se faire tant de mal à soi-même, et à en faire à ce qu'on aime. Vous ne pouvez pas croire que je veuille vous tromper : ce que je pense est trop vrai, et il me semble qu'on connaît la vérité. Un goût naturel m'entraîne ; je crois voir en vous toutes les qualités qui peuvent seules m'attacher : une grande connaissance des femmes m'a rendu assez défiant ; et cependant je suis assuré que je ne me trompe point ; devinez d'où peut venir cette confiance. Pour la seconde fois de ma vie, je sens que je suis amoureux. J'ai vu depuis je ne sais combien d'années tout ce qu'il y a eu de plus aimable, et je n'en ai pas été touché ; je ne vous dirai point que je n'aie pas eu de galanteries : j'en ai eu ; mais elles ne m'ont pas donné de grands plaisirs,

car on n'en a guère dans des commerces où le cœur n'a point de part. Vous avez grand tort de craindre que je ne change : je me connais bien : le temps ne fait que graver plus profondément les impressions que j'ai une fois reçues ; et plût à Dieu que vous fussiez aussi assurée de vous que vous devez l'être de moi ! Otez-vous de la tête la bizarre fantaisie que vous y avez, et ne soyez plus occupée que de ce qui peut nous rendre heureux ; j'ose dire nous, en me disant que vous m'aimez : vous me l'avez permis. Adieu, donnez-moi promptement les moyens de vous voir et de vous parler sans contrainte. Si vous m'aimez assez, vous les trouverez.

III

Il est donc vrai que vous m'aimez ! Ne croyez pas que je vous sache aucun gré de me l'avoir écrit : la passion que j'ai pour vous est si vive et mes sentiments sont si vrais, qu'il me semble que vous ne sauriez avoir de défiance de moi. Vous allez à la campagne pour huit jours : ce voyage m'afflige plus que je ne peux vous le dire ; pendant

qu'il durera, ne soyez occupée que du plaisir de songer que vous êtes la personne du monde la plus aimée. Je vous demande en grâce de ne point monter à cheval : ayez bien soin de vous pour l'amour de moi ; songez que ma vie est attachée à la vôtre, et qu'elle sera employée tout entière à vous aimer ; pensez sans cesse à trouver les moyens de nous voir ; s'il n'y en a point d'autres, j'entrerai par la cheminée, comme les sorciers.

IV

Quelque plaisir que vos lettres me donnent, je ne veux pas que vous passiez des nuits à m'écrire, surtout par le froid qu'il fait : depuis que je suis sûr de votre cœur, je tremble pour votre vie, car je me défie toujours du malheur qui me poursuit depuis que je suis né. Je suivrai vos ordres ; j'aurai bien soin de moi, puisque vous m'aimez ; mais si vous changez un jour, je me repentirai bien du soin que j'aurai pris à me conserver. Tout mon bonheur dépend de ce que vous penserez ; puis-je compter sur vous pour toujours ? Que je serais malheureux si cela n'était pas ! car je sens que la passion que



j'ai pour vous durera autant que moi, et j'imagine plus aisément le bouleversement du monde que sa fin. Vous me demandez si je ne vous ai point oubliée. Vous oublier, bon Dieu ! le pouvez-vous imaginer? J'aurais beau vouloir penser à autre chose qu'à vous, je ne le pourrais pas ; je suis sans cesse occupé de vous ; je n'ai que vous dans le cœur et dans l'esprit, et, depuis que vous êtes partie, mon seul amusement est d'aller chez vos amis pour leur parler de vous ; et puis j'ai peur de leur en avoir trop parlé. Adieu, mon cher enfant ; je vous aime, je vous aime !

V

S'il ne faut que vous aimer plus qu'on n'a jamais aimé, pour vous rendre heureuse, comme vous me le mandez, votre bonheur est le plus parfait et le plus durable qui soit dans le monde. Je ne saurais plus dire ce que j'aime en vous : ce n'est point votre esprit, ce n'est point votre figure ; quelque charme qu'il y ait et dans l'un et dans l'autre, c'est vous que j'aime. Il faut aimer pour entendre ce que je dis, et j'espère que vous l'en-

tendrez. La passion que j'ai pour vous est telle que je ne saurais croire que la mort la puisse finir ; et c'est pour moi une preuve de l'immortalité de l'âme : il y aurait de la cruauté à unir si parfaitement deux âmes pour les séparer si tôt, et je suis persuadé qu'elles se trouveront ailleurs, pour s'aimer éternellement. Je ne sais si cette opinion serait approuvée en Sorbonne ; mais je sais qu'elle est fort raisonnable et fort convenable à l'idée que nous devons avoir de la bonté de Dieu. Pour moi, je le remercie tous les jours de m'avoir donné la plus aimable maîtresse qui soit dans le monde.

VI

Vous êtes assurément bien méchante : vous connaissez le pouvoir que vous avez sur moi, et vous savez que je vous aimerai toujours, malgré vos fantaisies ; vous pouvez me rendre malheureux si vous le voulez ; mais vous n'y aurez point d'honneur : c'est tuer un homme à terre. Je ne saurais plus me défendre ; je suis assujetti pour le reste de ma vie. N'abusez pas de cet aveu ; vous voyez combien cela serait honteux.

Je suis tout à fait fâché que vous alliez à .... Je ne peux plus du tout vivre sans vous voir, et ce voyage me fait un mal que vous ne sauriez comprendre si vous ne le sentez. J'espère encore un peu que vous pourrez n'y pas aller; du moins je vous verrai mardi. Que Louison dise à Picard où il la trouvera pour qu'elle me fasse entrer. Adieu, mon cher enfant; je vous aime trop: il y a de la folie à faire dépendre tout son bonheur d'un autre; mais il n'est plus en mon pouvoir de faire autrement.

VII

Je ne sais rien de plus facile que de sortir de chez vous à l'heure où j'en suis sorti hier : je ne trouvai pas une âme dans la cour, et la grande porte s'ouvre et se ferme si doucement que je doute que le Suisse qui dort dans sa niche pût l'entendre, quand il ne songerait qu'à l'écouter. Je vous supplie de le dire à Louison pour la rassurer. Vous pouvez encore lui dire qu'elle a la plus aimable maîtresse qui soit dans le monde, et la mieux aimée. Quoique je ne me sois pas couché

de bonne heure, j'ai été réveillé ce matin dès sept heures par le plaisir de songer à vous ; et je n'imagine pas comme je pourrai passer le jour, parce que je le dois passer sans vous voir. Vous avez fait la plus méchante action du monde, de m'inspirer les sentiments que j'ai, si vous cessez un jour de m'aimer ; car j'en mourrai de douleur. Avouez la vérité : vous êtes bien persuadée que je vous aime passionnément : cela est trop vrai pour que vous en puissiez douter, et cela sera vrai tant que je vivrai.

VIII

Je ne peux plus me résoudre à aller à Versailles : quoique je ne puisse pas vous voir tous les jours, j'ai du moins le plaisir d'être dans le même lieu que vous ; je peux espérer de vous rencontrer dans les rues, et qui ne connaît point le plaisir que donne cette espérance, ne sait point aimer.

En rentrant chez moi, j'ai trouvé une lettre de vous. Je me flatte que je vous ai appris à imaginer le plaisir qu'elle m'a fait ; car vous ne pourriez pas vous en faire d'idée si vous n'en aviez senti

un pareil. Vous me mandez que votre santé n'est pas trop bonne : j'en suis en peine ; j'en voudrais savoir des nouvelles à tous les moments, et je voudrais savoir aussi à tous les moments ce que vous pensez. Adieu, mon cher enfant, je vous aime plus que ma vie : je vous l'ai dit un million de fois, et je vous le dirais sans cesse, si je vous le disais aussi souvent que je le sens.

IX

Je regardai hier de tous côtés avec grand soin, et je vous réponds que je sortis sans que personne s'en doutât ; je suis bien aise de vous rassurer, car vous êtes sur les espions comme Don Quichotte était sur les enchanteurs : vous croyez qu'il y en a partout. Pour moi, je crois que vous me ferez mourir ; tous les sentiments que vous m'inspirez sont si vifs que je n'y saurais résister. Je n'ai pu dormir cette nuit ; je n'ai plus que vous dans le cœur et dans l'esprit ; ni ambition, ni plaisirs, ni affaires ne sont plus rien pour moi. Que vous étiez jolie hier au soir ! Mandez-moi tout ce que vous pensez et assurez-moi que vous

m'aimerez toujours. Adieu, tout ce que j'aime au monde, et tout ce que j'aimerai jamais ! Adieu ! Ce que je sens pour vous ne se peut imaginer.

X

Si vous saviez le plaisir que vos lettres me font, vous m'en écririez de bien longues ; je les relis cent fois. Faites réflexion à ce que je vous ai dit de moi dans les commencements : je vous ai dit que tous les jours je vous aimerais davantage, que je vous dirais toujours vrai, et que rien ne me pourrait faire changer : voyez si je vous ai trompée ; repassez dans votre esprit tout ce que j'ai fait et tout ce que je fais ; je suis sûr que vous ne me sauriez rien reprocher et qu'il faut que vous m'aimiez au moins par reconnaissance ; mais je serais bien malheureux si votre goût changeait, et si j'en étais réduit à la reconnaissance. Dites-le moi, si jamais cela arrive.

Quand je vous prie, si votre goût change, de me le dire, je crois que je ne vous le demande que pour être assuré que vous m'aimez toujours : tant que vous ne me le dites pas, il me passe dans

la tête la plus bizarre fantaisie du monde : je voudrais que vous devinssiez laide, afin que personne ne pût devenir amoureux de vous ; y-a-t-il rien de plus extravagant que ce sentiment ? Mon cher enfant, je vous en demande pardon ; mais au bout du compte, que vous importe d'être belle, pourvu que je vous aime ? et je vous aimerai également. Vous n'avez qu'à m'aimer pour être aimée toujours. Que le temps et les marques de passion qu'on me donne augmentent mon amour ! Plaise à Dieu que vous me ressembliez en cela !

Picard me dit hier au soir que Louison avait les yeux pleins de larmes quand elle lui donna votre lettre : ces pleurs me donnèrent d'abord bien de l'inquiétude ; mais quand il me dit que c'était la mort d'un de ses parents qu'elle pleurait, il remit le calme dans mon esprit. J'en demande pardon à Louison ; je vous supplie de lui dire que je prends beaucoup de part à ce qui l'afflige.

XI

J'ai reçu ce matin, mon cher enfant, la plus aimable lettre du monde ; vous me faites une peinture de l'état où vous vous êtes trouvée, que

j'ai lue cent fois, et que je lirai cent fois encore. Et je remercierai toujours Dieu, en la lisant, de m'avoir donné une maîtresse si tendre et si délicate. Mais quelque plaisir que j'aie à être aimé de vous, l'inquiétude que vous avez eue me fait encore mal. Avez-vous pu penser que je vous eusse oubliée? Vous avez dû imaginer plutôt que le monde était renversé. Je sens que ma vie et mon amour finiront au même jour, et j'ai même peine à imaginer que la mort puisse l'éteindre. Je voudrais que vous pussiez voir ce que je pense dans le moment que je vous écris. Ne soyez plus jalouse de la princesse d'Hanovre : je n'ai jamais rien senti pour elle qui approche de ce que je sens pour vous ; enfin, je crois n'avoir jamais rien aimé avant vous. De votre vie vous ne m'avez parue si jolie que vous me le parûtes le dernier soir que je passai avec vous : j'étais charmé du plaisir de vous voir, et je ne pouvais me résoudre à vous quitter. Si vous m'aimez toujours, je serai trop heureux ; je n'imagine plus de bien ni de mal dans le monde que par rapport à vous. Faites-en sorte, s'il se peut, que je puisse vous voir demain au soir ; si vous en aviez autant envie que moi, vous en trouveriez les moyens ; et si vous m'en donnez la moindre espérance, je me garderai bien d'aller à Versailles. Adieu, mon cher enfant ; je vous embrasse bien tendrement.

XII

Je serais bien honteux qu'un autre que vous eût été témoin de toutes les larmes que votre lettre m'a fait verser. Si vous pouviez voir l'état où elle m'a mis, je n'aurais que faire de parler pour me justifier de la passion dont vous m'accusez : avez-vous pu croire un moment que je fusse amoureux de Madame de ......? Mon cœur est-il fait pour se donner à une telle personne? Quoiqu'il soit à vous, vous ne le connaissez point, et vous ne savez pas combien il faut de choses pour le faire aimer. Vous me mandez que, malgré ma légèreté, rien ne peut vous détacher de moi, et que vous m'aimerez toujours : cela ne me console point de ce que vous avez pensé que j'en aimais une autre ; je sens une agitation dans mon cœur, qu'on ne peut exprimer : je ne saurais démêler mes sentiments, et tout ce que je sais, c'est que je me trouve dans un état fort malheureux.

XIII

Vous verrai-je toujours douter de la passion la plus vraie qu'on ait jamais sentie? Si je vous fais

un jour verser des larmes, ce sera la fin de ma vie, et non pas celle de mon amour, que vous pleurerez. Que n'y a-t-il des serments qu'on ne pût jurer faussement sans mourir à l'instant! je les jurerais de bon cœur pour vous rassurer ; vos défiances me font bien du mal. Plût à Dieu que je fusse aussi assuré de vous que vous devez l'être de moi ! La mort et bien des années ne pouvaient, sans vous, effacer de mon cœur le seul amour qu'il ait jamais senti avant que de vous aimer ; il durerait encore si je ne vous avais point connue ; je ne sais pas même si tout celui que j'ai pour vous l'a bien éteint, et, si vous avez à être jalouse, c'est de cet amour que vous devez l'être. Il me semble qu'un homme qui pense ainsi ne doit pas être accusé de légèreté. Celle que vous me reprochez n'a pour fondement que le peu de cas que j'ai fait des femmes avec qui j'ai eu commerce depuis que j'ai perdu la seule que j'aie véritablement aimée avant vous. Elles m'étaient presque toutes égales ; je n'en aimais pas une, je ne cherchais avec elles que de l'amusement ; et je ne sais par quel charme, du moment que je vous ai connue, je n'ai pas douté que je trouvasse avec vous la félicité des anges. Si j'ai été trompé par une inclination naturelle qui m'a entraîné, je n'ai plus qu'à mourir. Mais je ne saurais me l'imaginer ; cette pensée me fait trop

de mal. Je suis fol de l'idée que je me suis faite de vous ; je ne crois que vous seule dans le monde digne d'être aimée. Je compte que vous ferez tout le bonheur de ma vie, et j'aimerais mieux en voir la fin que de découvrir que vous ressemblez aux autres femmes. Adieu, mon cher enfant !

XIV

J'ai si mal à la tête et tant de vapeurs aujourd'hui que je ne vois qu'au travers d'un nuage le papier sur lequel je vous écris ; et quoique ce soit vous qui me causiez tout ce mal que je sens, et qui ayez fait revenir ces vapeurs qui m'avaient quitté, il n'y a pourtant que vous dans le monde à qui je puisse écrire dans l'état où je suis.

XV

Que je suis amoureux et que je suis faible ! je n'ai pas le moindre tort, et je commence par vous demander pardon. Votre lettre d'avant-hier m'avait

mis au désespoir, et je croyais que je ne vous écrirais plus : mais je n'ai pu lire celle que j'ai reçue ce matin sans la baigner de mes larmes. Quand je songe que vous êtes affligée et que j'en suis cause, je suis mille fois plus affligé que vous ; cependant qu'ai-je fait qui vous ait dû déplaire ? J'ai le cœur percé de douleur de ce que vous me mandez que vous allez à la campagne pour ne plus me voir, et je vous le dis bien moins vivement que je ne le sens ; est-ce là un grand crime? et devez-vous m'en savoir mauvais gré ? Dieu nous garde l'un et l'autre que je fusse moins sensible à tout le mal que vous me faites ; si cela était, je n'aurais pas le plaisir de vous aimer éperdument, et vous n'auriez pas celui d'être aimée plus qu'on ne l'a jamais été. Et si je n'étais pas pénétré de douleur, vous devriez l'être de voir que je saurais si mal aimer. Songez aux maux effroyables où vous voulez me condamner, et au bonheur infini que vous voulez nous faire perdre ; il ne tient qu'à vous que nous ne passions notre vie occupés nuit et jour du plaisir de nous voir et de nous aimer et ne songeant qu'à vous rendre heureuse ; et au lieu de cela, parce que vous avez des fantaisies ridicules (car je ne peux pas croire que ce soit pour une autre raison) vous voulez nous faire perdre tous ces biens pour aller à la campagne avec un mari que vous ne pouvez souffrir !

Je finis, car je m'aperçois que je vous redis les mêmes choses qui vous ont déjà déplu ; je ne peux parler d'autre chose, et je ne veux pas vous déplaire. Adieu, mon cher enfant ; que je vous aime, et que vous êtes injuste !

XVI

Vous n'avez que faire d'aller à la campagne afin de ne plus me voir. Le Roi part dans trois jours pour assiéger Mons (1). Son départ, auquel on ne s'attendait point, a surpris tout le monde et me met au désespoir. Quoi ! il faut vous quitter ! Je ne vous verrai plus, et vous m'oublierez peut-être ! Je suis si troublé que je ne sais quasi ce que j'écris. J'irai ce soir à Paris ; je vous supplie que je trouve Louison, à l'entrée de la nuit, à l'endroit où elle a accoutumé de venir, afin qu'elle me fasse entrer chez vous ; car vous ne doutez pas que je ne veuille vous voir aujourd'hui, et je me

(1) C'est en effet ce que le roi déclara le mercredi 14 mars 1691 (Dangeau). — Ainsi est établie la date de cette série de lettres.

flatte que vous en avez autant d'envie que moi. Adieu, mon cher enfant; je vous aime trop, et vous êtes une ingrate si vous ne m'aimez pas toujours.

XVII

[*Du camp de Mons.*]

Enfin j'ai reçu une lettre de vous : je peux vous jurer qu'elle m'a donné le seul plaisir que j'aie senti depuis que je vous ai quittée. Je vous supplie de ne me plus me laisser dans le doute cruel de ne savoir si vous m'avez oublié ou si vous êtes malade. Je suis fort aise que l'absence ne me nuit point auprès de vous. Vous pouvez être en repos : certainement elle ne me fera point changer.

Vingt ans, trente ans ; cela durait un monde
Au bon vieux temps (1).

Pouvez-vous penser qu'il y ait quelque chose dans le monde qui me puisse dissiper? Je suis si occupé près de vous que je n'ai plus aucune

---

(1) Marot, Rondeaux (éd. 1544, p. 316).

attention à tout le reste. Je crois vous avoir dit que je m'étais fait souvent l'idée d'une femme telle que je voudrais qu'elle fût pour être aimée ; je vous trouve à l'heure qu'il est plus aimable que cette personne que j'avais faite à ma fantaisie. Adieu, mon cher enfant; je ne vous dis point de nouvelles de notre siège, car, pourvu qu'il finisse bientôt, je crois que vous ne vous souciez guère d'en savoir les détails. Il y a apparence qu'il ne durera pas longtemps; on accable la ville de bombes et de canons.

Mandez-moi tout ce que vous avez fait, tout ce que vous avez pensé et tout ce que vous avez dit depuis que je vous ai quittée.

XVIII

[*De Paris.*]

Je reviens (1) plus amoureux que je n'avais jamais été, et, depuis que je suis parti de l'armée, je n'ai été occupé que du plaisir de vous revoir. Hier, en

(1) Mons s'était rendu le 9 avril 1691 ; le roi en repartit le 12 et arriva à Versailles le 17 (Dangeau).

entrant dans votre chambre, j'ai senti une si grande émotion que je ne savais quasi ce que je faisais. Je crus voir aussi quelque trouble en vous ; j'expliquai ce trouble en ma faveur ; vous rougîtes en me voyant, et vous m'en parûtes cent fois plus jolie. Mais il faut vous avouer des soupçons dont je n'ai pu me garantir, et qui sont peut-être injustes. Admirez la bizarrerie de mes sentiments : la jalousie de M. ..... m'a bien tourmenté ; cependant j'ai peur qu'il ne soit plus jaloux : il m'a paru hier qu'il n'était point embarrassé de mon retour, et j'ai pensé que peut-être vous l'aviez si bien rassuré qu'il n'avait plus de peur de moi, et que l'absence et l'envie de trouver du repos dans votre domestique m'avaient enfin chassé de votre cœur. Si cela est, je n'ai plus qu'à mourir ! Mais je n'ai garde de le croire ; je suis honteux seulement que cette pensée m'ait entré dans la tête, et je vous en demande pardon. Adieu, mon cher enfant ; mandez-moi comme il faudra que je fasse pour entrer ce soir, et soyez avant minuit dans votre chambre, car j'ai bien des choses à vous dire. Il n'est encore que huit heures du matin : qu'il y a de temps jusqu'à minuit !

XIX

Je voudrais bien me tromper; mais il me paraît que les lettres que je reçois de vous depuis quelque temps sont plus froides qu'à l'ordinaire ; quels discours vous me tenez ! Je connais bien l'amour : il ne les a point dictés ; on ne pense point ainsi quand on aime. Que vous avais-je fait pour me donner tout l'amour que je sens ? et pourquoi m'en avez-vous juré cent fois un éternel ? pourquoi m'avez-vous engagé par des manières charmantes? pourquoi m'avez-vous fait voir une passion capable de résister à tout ? ne saviez-vous pas bien que vous étiez légère ? Je ne m'en aperçois que trop, mais je m'en aperçois trop tard. Je connaissais les femmes, et, si vous ne vous fussiez montrée différente des autres, vous ne m'auriez pas abusé, et je ne serais pas le plus malheureux des hommes du monde. C'est vous, que j'aime plus que ma vie, qui me faites mourir. Qui l'aurait pu imaginer ?

XX

J'avais résolu de ne plus troubler votre repos ou plutôt vos plaisirs, et c'est malgré moi que je vous écris. Quoi! il est permis à un homme qui est amoureux de vous avec un éclat qui n'est ignoré de personne, de vous voir chez vous, et de vous suivre chez vos amies, et tout m'est défendu! Vous ne sauriez me voir, ni me parler, ni m'écrire, et vous me dites que vous devenez la plus malheureuse personne du monde, si vous avez le moindre commerce avec moi! Je voudrais vous pouvoir croire : je serais moins malheureux que je ne suis, et je voudrais ignorer que ce n'est point votre mari que vous craignez. Il y a des gens à qui vous avez donné des droits sur vous pendant que j'étais à l'armée, que vous craignez davantage.

Je ne suis plus surpris du trouble que je vis sur votre visage à mon retour, ni de la tranquillité que je remarquai sur le sien : ce n'était plus moi qui lui pouvais faire de la peine. Quels projets de bonheur et de plaisir j'avais faits, et que je me suis cruellement trompé! J'ai le cœur percé de douleur en songeant que c'est une chimère qu'il faut abandonner. Quand vous me dites que vous êtes à plaindre, je n'en doute pas un moment,

et j'ai encore assez bonne opinion de vous pour croire qu'en m'abandonnant vous sentez une partie des maux que vous me faites souffrir, et que vous ne me sacrifiez qu'avec peine. Mon procédé à votre égard sera tel qu'il les augmentera encore : vous ne goûterez point de plaisir sans trouble, et vous me regretterez souvent. N'espérez pas même être heureuse après ma mort : mon image sera comme une furie attachée à vos pas.

XXI

J'avoue à ma honte que je suis surpris et affligé de la lettre que je viens de recevoir, quoique cela ne dût pas être, après tout ce que j'avais déjà vu. La vivacité de vos sentiments, des manières simples et naturelles, et un air de vérité m'avaient fait croire que vous ne ressembliez pas aux autres femmes, et je me flattais de retrouver en vous cette personne que j'ai tant aimée et qui, toute morte qu'elle est depuis longtemps, n'a rien à me reprocher que la passion que j'ai eu pour vous : je vois que je me suis trompé. Je ne vous fatiguerai point de mes plaintes, car je sais bien

que les plaintes sont toujours inutiles. Voilà vos lettres que vous me demandez ; je n'avais pas envie d'en faire un mauvais usage. Je ne parlerai jamais du goût que vous avez eu pour moi. Soyez en repos : je voudrais pouvoir ôter jusqu'à l'inquiétude que vous en pouvez avoir. Adieu, pour la dernière fois ! la conduite que j'aurai à votre égard sera telle qu'en cessant de m'aimer vous ne cesserez pas de m'estimer.

LETTRES A M[lle] DE CHATEAUBRIANT (1)

(1694-95)

I

[*De Lassay.*]

Je suis ici dans un château (2) au milieu des bois, qui est si vieux (3) qu'on dit dans le pays que ce sont les fées qui l'ont bâti. Le jour je me promène sous des hêtres, pareils à ceux que Saint-Amant dépeint dans sa *Solitude* ; et depuis six heures du soir, que la nuit vient, jusqu'à minuit, qui est l'heure où je me couche, je suis tout seul dans une grosse tour, à plus de deux cents pas d'aucune créature vivante. Je crois que

(1) Voir Notice, p. 22 sq. — Ed. 1756, II, p. 3-116.

(2) Le château de Lassay (note de l'éd. de 1756).

(3) Il date en effet du IX[e] Siècle. — Il avait été acquis par les Madaillan en 1639. (Voir : le comte de Beauchesne, *Etude sur le château de Lassay.*)

vous aurez peur des esprits, en lisant seulement cette peinture de la vie que je mène, et vous en mourriez si vous habitiez ce château et que vous entendiez tous les contes que l'on fait de ces fées qui s'y viennent promener assez souvent. Je voudrais bien qu'elles me rendissent une visite, car je les crois de fort bonne compagnie, et j'ai cent questions à leur faire; mais elles ne me feront pas tant d'honneur. Je fais pourtant tout de mon mieux pour les y engager ; car, comme j'ai toujours ouï dire que ces demoiselles n'aiment pas à trouver beaucoup de monde, je demeure tout seul à les attendre. Je ne me plains pas de cette extrême solitude, puisque je ne saurais vous voir. Vous me mandez que l'absence ne change point vos sentiments : je vous rends vos mêmes discours, et vous ne sentez rien sur cela que je ne sente plus vivement que vous ne le sentez. Adieu, ma chère Julie ; je meurs d'ennui et de tristesse : l'envie que j'ai de vous revoir ne se peut imaginer que par vous, si je suis assez heureux pour que vous en sentiez une pareille.

Je vais me promener du côté par où vient l'homme qui apporte les lettres ; car j'espère qu'il m'en apportera une de vous.

II

[*De Chantilly.*]

J'ai toujours le même défaut qui vous déplaît en moi, qui est d'avoir une mauvaise santé. Je passe ma vie sans être ni sain ni malade ; cet état amphibie est fort désagréable ; je crois que la tristesse où je suis y contribue, et que je me porterais mieux si j'étais dans ce lieu où vous dites que je m'ennuie tant (1); plût à Dieu que je puisse m'y ennuyer plus souvent! Vos défiances et vos incertitudes nous causent bien du mal ; nous serions trop heureux si vous pouviez penser toujours que le plus grand des biens est d'aimer et d'être aimée, et que personne dans le monde n'est aussi bien aimée que vous. Si vous en doutez encore, je ne m'affligerai plus, comme j'ai fait jusqu'ici, et je me dirai : Il faudra bien enfin qu'elle le croie, car toute ma vie sera employée à le lui faire voir. Mandez-moi ce que vous devenez: un voyage des Indes serait plus aisé à résoudre ailleurs qu'un voyage de Chantilly à l'Hôtel de Condé. Mandez-moi aussi ce que vous voulez que

(1) Paris, et l'Hôtel de Condé ?

je fasse : je n'ai point d'affaires qui m'empêchent de partir, si vous croyez que je sois nécessaire à Paris. Hélas ! je n'en ai plus qu'une dans le monde : je sens que je vous aime tous les jours davantage ; si nous pouvions vivre ensemble, vous feriez tout mon bonheur, et je ne songerais qu'au vôtre.

Je me dis quelquefois, pour me consoler de tout ce que je souffre, qu'il n'y a qu'à vouloir fortement pour lasser tout le monde et pour venir à bout de ce qu'on veut ; enfin il n'y a qu'à aimer toujours, et peut-on cesser d'aimer ? Assurez-moi de vous, et je viendrai à bout du reste. Mais, pendant que je passe mes jours à vous donner des marques d'un attachement qui ne peut finir qu'avec moi, j'ai tout à craindre de vous : l'absence, les mauvais offices, votre repos que je trouble, tout contribuera à me chasser de votre cœur, et je n'aurai plus qu'à mourir ; le poison n'est pas si assuré.

Au milieu de tout le mal que vous me faites, je vous avoue que j'ai été touché du soin que vous avez pris de chercher sur la carte ce bois (1) que j'aime, et de l'inquiétude que vous avez eue que les Anglais ne l'eussent brûlé dans le temps qu'ils

---

(1) Le bois du Montcanisy (Note de l'éd. 1756). En Basse-Normandie. Lassay y avait aussi un château.

ont bombardé le Hâvre (1) : c'est une marque de l'attention et de l'intérêt que vous prenez à moi, auquel je suis plus sensible que je ne peux vous le dire. Vous n'êtes que trop aimable et trop digne d'être aimée, et peut-être qu'un jour je ne le sentirai que trop, quand vous m'abandonnerez. Cette pensée me met dans un état qui vous ferait pitié : pourquoi m'avez-vous inspiré la plus vive et la plus extraordinaire passion qu'on ait jamais sentie, si vous pouvez me quitter un jour ? Assurez-moi que cela ne sera jamais : votre Michas (2) dont vous me parlez ne me saurait rien dire qui soit si bon pour ma santé. Vous n'en saurez point de nouvelles aujourd'hui : je suis occupé de trop de choses pour savoir si elle est bonne ou mauvaise ; il me semble pourtant qu'elle n'est pas trop bonne : vous me mandez de conserver ma vie, et vous ne songez qu'à la rendre malheureuse.

---

(2) Juillet 1694.

(3) Médecin (note de l'éd. 1756).

III

[*De Lassay.*]

J'ai reçu avant-hier votre lettre du 12 ; je n'ai pu vous faire réponse plus tôt qu'aujourd'hui parce que la poste ne part d'ici que deux fois la semaine. Votre voyage de Chantilly ne me plaît pas trop : vous serez plus dissipée, vous penserez moins à moi, et peut-être que vous m'aimerez moins ; cependant, quand je songe que vous ne vous ennuierez pas tant qu'à l'Abbaye-aux-Bois, je ne sais si je n'aime pas encore mieux courir tous ces risques. Surtout faites bien ma cour à Madame la Princesse (1) ; vous n'avez pour cela qu'à lui dire tout ce que vous savez que je pense.

Vous me dites bien aisément que, pourvu que je revienne les derniers jours d'octobre, ce sera assez tôt. Je suis bien plus pressé de revenir : il m'est tellement impossible de vivre sans vous et vous me faites trouver la vie que je mène ici si triste et si ennuyeuse que je n'y peux plus durer. Quoique je ne vous parle pas de mes maux, je ne me porte pas mieux, et, pour peu que mon voyage

(1) Anne de Bavière, princesse de Condé (1648-1723).

durât encore, je me porterais beaucoup plus mal. Je suis bien fâché que votre santé soit moins bonne ; mais je vous avoue que je ne le serais pas trop que vous fussiez un peu changée ; je ne vous en aimerais pas moins, et peut-être que vous m'aimeriez davantage. Mandez-moi pourtant comment vous vous portez, car j'en suis en peine : je crains que votre voyage de Chantilly ne me porte malheur ; il me semble que vous y tombez malade toutes les fois que vous y allez, et vous savez l'effet que ces maladies font sur votre humeur.

Je suis ici tout seul dans ce vieux château dont je vous ai déjà parlé (1). Il fait un temps si affreux que l'on ne saurait s'y promener. Cette vie est assez triste ; elle me fait penser que, quoiqu'on ne fasse pas grand cas du monde, il est difficile de s'en passer tout à fait, et que ce qu'il y a de meilleur est de le voir comme on voit l'opéra, en vivant avec quelqu'un qu'on aime et dont on est aimé ; quand pourrai-je mener cette vie ? Si cela ne doit pas être, je souhaite de bon cœur de mourir. Je vous demande pardon d'avoir prononcé un mot qui vous déplaît ; mais songez que ce n'est qu'en cas que je ne puisse pas vivre avec vous que je veux mourir, et que, si je suis

(1) Voir suprà, p. 120.

assez heureux pour y vivre, je souhaite de vivre toujours.

IV

Je me trouve plus heureux aujourd'hui que je ne l'ai été depuis longtemps : j'espère que je vais bientôt vous revoir, et j'ai reçu deux lettres qui me font croire que vous ne m'avez pas tout à fait oublié. Je ne sais pas pourquoi j'ai encore des vapeurs : elles me devraient quitter ; si, pour mériter d'être aimé de vous, il ne faut qu'aimer plus qu'on n'a jamais aimé, personne n'en est plus digne que moi, et si le plus tendre et le plus parfait attachement du monde peut vous rendre heureuse, que je le serai moi-même ! je vous ferai sentir qu'il n'y a point de bonheur pareil à celui d'être aimée à un certain point. Cette manière d'aimer n'est guère connue dans le monde où vous êtes : plaise à Dieu qu'elle le soit de vous ! Il me vient quelquefois dans la tête des frayeurs bizarres : je crains de vous lasser à force de vous aimer. Je vous ai déjà mandé que je serai à Paris dimanche 17 du mois ; je vous supplie que j'y

trouve de vos nouvelles ; vous ne pouvez plus m'en donner ailleurs : je pars après-demain d'ici, et puis je marcherai toujours. Quand je songe que je vais vous revoir, je sens une émotion que je ne peux vous exprimer.

V

[*De Paris.*]

J'ai passé par Maubuisson, et j'ai senti plus de plaisir à causer avec cette vieille religieuse que j'en aurais eu à causer avec tout ce qu'il y a de meilleur dans le monde. Nous parlions de vous ; j'étais aussi bien aise de voir un lieu où vous avez été élevée : il me semble qu'il m'était de quelque chose.

Vous me mandez que vous êtes fort bien avec tout le monde, et dans le fond contente de personne : je comprends cela fort aisément, car j'éprouve la même chose ; mais, pour ne se point tromper, il ne faut pas espérer davantage : on est trop heureux de trouver une personne sur qui on puisse compter, et vous l'avez trouvée ; vous devez

au moins en faire cas pour la rareté. Il me semble pourtant que vos lettres commencent à être bien courtes, et qu'elles ressemblent à celles que vous m'écrivez quand vous êtes désaccoutumée de moi. Vous avez un défaut effroyable: c'est que, dès qu'on vous perd de vue, vous oubliez comme une épingle un pauvre homme qui tout le jour n'est occupé que de vous. Mais le remède qu'on peut apporter à cela est d'un si doux usage qu'il faut se consoler : il n'y a qu'à vous attacher à la ceinture ; et, telle que vous êtes, je meurs d'envie de vous avoir pour toujours.

VI

Paris m'est insupportable sans vous ; il m'ennuie à mourir, tous les gens qui avaient accoutumé de m'amuser m'importunent. Je souffre plus impatiemment de ne vous point voir, parce que je suis plus près de vous, et je serais encore à ma campagne si j'avais su que vous fussiez demeurée si longtemps à Chantilly.

Vous me demandez ce que vous devez penser de moi ; je vais vous le dire : vous devez penser

que je vous aime plus qu'on a jamais aimé, que je vous aimerai tant que je vivrai, et qu'il n'y a pas un moment dans le jour où je ne donnasse ma vie pour vous. Je ne connais plus d'autre chemin pour sortir de chez moi que celui de passer devant l'Abbaye-aux-Bois: j'ai le plaisir de regarder vos fenêtres, puisque je ne dois point vous voir ailleurs. J'ai bien envie que vous y reveniez; vous y menez pourtant une vie assez triste, et je voudrais que vous fussiez toujours heureuse. Si mes souhaits étaient accomplis, votre vie serait remplie de plaisirs, et celui de me voir serait le plus sensible pour vous.

VII

Vous allez donc arriver à Paris, et je serai dans le même lieu que vous ! Je sens une émotion que je ne peux exprimer. Pourquoi n'êtes-vous pas venue à l'Abbaye-aux-Bois ? Je vous aurais vue demain au matin ; au moins je vous verrai demain au soir : mandez-moi si vous ne le voulez pas bien, et à quelle heure, et comment vous voulez que je fasse. Je crois vous aimer tous les jours

davantage ; du moins je sens qu'il m'est plus difficile de me passer de vous, et que vous êtes plus nécessaire à ma vie : je n'en veux point sans vous, je le dis du meilleur de mon cœur ; je ne fais plus rien dans le monde que par rapport à vous.

Depuis que je suis ici, j'ai presque toujours été avec M. le Duc (1) ; il vient de partir pour aller à Meudon. Je ne vous mande rien sur ce que j'ai pu attraper sur nos affaires, car j'espère vous le conter bientôt ; mais c'est de vous dont je dois apprendre bien plus de choses : la première est que vous m'aimez toujours ; que j'ai d'envie de le voir dans ces jolis yeux que j'aime tant ! Si je pouvais vivre avec vous, je n'aurais plus de peur : le plaisir d'être aimée passionnément, et la différence de la vie que vous mèneriez à celle de votre couvent m'assurerait de votre cœur. Adieu, tout ce que j'aime dans le monde, et sans qui le monde me serait insupportable ! Ce que je demande tous les jours au Seigneur, c'est de vivre pour vous, ou bien de ne plus vivre.

Voilà une petite bague, qui n'a pour tout mérite que celui de venir d'un homme qui vous aime plus que sa vie ; portez-la pour l'amour de moi.

---

(1) Le duc de Bourbon. Voir son portrait, infra, p. 190.

VIII

Je fus hier au soir chez Langlée (1), où il y avait bien du monde. Il n'est pas seulement question que Monseigneur aille au secours de Namur (2) : c'est une nouvelle du peuple ; il ne songe qu'à recevoir le Roi à Meudon. Ne soyez pas assez sotte pour vous inquiéter d'une chose qui ne peut arriver. Hélas ! nous avons d'autres sujets d'inquiétude qui ne sont que trop réels : plus je vous vois, plus je vous aime, plus je sens l'impossibilité de vivre sans vous, et plus l'incertitude dans laquelle nous sommes me paraît insupportable. Il n'y a rien dont je ne sois capable pour vous avoir ; et, après avoir tenté toutes les choses raisonnables, il n'y en a point d'extravagantes que je ne fasse. Ne soyez pas surprise que je sois si maigre ; soyez-le seulement de ce que je peux vivre ; ce n'est point un discours : je me trouverais trop heureux si je pouvais partir tout à l'heure pour aller passer mes jours avec vous à l'autre bout du monde ; la seule chose qui me pourrait faire peur, c'est que vous ne vous y

(1) Voir Saint-Simon, éd. De Boislisle, VII, p. 70-76, 390, etc.

(2) La ville, assiégée par Guillaume III, fut prise le 4 août 1695.

trouvassiez malheureuse ; mais je songe que la vie que vous avez menée jusqu'ici a été si triste, que vous haïssiez si fort les devoirs et la contrainte, et que vous aimez tant à n'avoir rien à faire, que vous vous accommoderiez d'une vie libre et paresseuse et que vous mèneriez avec un homme qui ne vivrait que pour vous. Les choses que les femmes aiment d'ordinaire ne vous touchent point, et je serais si occupé à vous faire celles dont vous auriez envie, que je crois que j'en viendrais à bout ; ni devoirs, ni contrainte, ni lettre à écrire, ni visite à rendre : enfin vous n'auriez rien à faire qu'à vous laisser aimer, à aimer un peu aussi, et à faire tout le jour votre volonté. Si ce château n'est pas à votre goût, vous ne savez point aimer : tout ce que je vous permets, c'est de le regarder comme notre dernière ressource ; la raison fait que je le regarde de même ; mais si je m'en croyais, je sais bien ce que je penserais.

Mandez-moi comment vous vous portez : je serais en peine de votre mal de tête, sans que je sois persuadé qu'il n'est causé que par l'impertinente nouvelle qu'on vous a dite. Il n'y a point d'exemple qu'on ait refusé une bague du prix de celle que je vous demandais de porter à cause de moi, et j'en serais bien offensé si le peu d'usage que vous avez de l'amour ne vous justifiait pas.

Vous êtes une ignorante, que j'ai bien envie de rendre habile.

IX

J'ai beau vous aimer, je ne saurais jamais mériter la lettre que je viens de recevoir ; j'en connais tout le prix ; il n'y a rien de perdu avec moi. Je crois savoir mieux tout ce que vous valez que vous ne le savez vous même ; ce n'est point la fille de M. le Prince que j'aime, c'est vous, avec qui je voudrais vivre à l'autre bout du monde ; et plût à Dieu qu'il voulût nous dire promptement : « Hé bien, qu'ils s'épousent, s'ils s'aiment ! mais je ne leur veux rien donner. » Peut-être que je suis séduit par le plaisir de vivre avec vous et qu'il me fait oublier que vous seriez malheureuse sans bien ; je ne saurais pourtant m'imaginer que vous le fussiez avec moi. Ce n'est point assurément que je préfère mon bonheur au vôtre : je vous aime plus que je ne m'aime moi-même ; mais c'est que je juge de vous par moi, et je ne saurais croire que nous puissions être malheureux ensemble.

Je vous demande pardon d'avoir envoyé hier au soir chez vous, quoique vous me l'eussiez défendu ; mais vous m'aviez mandé que vous ne vous portiez pas bien, et je n'ai pu résister à l'envie de savoir de vos nouvelles. Vous n'aurez jamais que ces reproches-là à me faire.

X

Vous me mandez qu'on dit qu'il faut que je demeure à Versailles : dès que je vous saurai à l'Abbaye-aux-Bois, pensez-vous que j'y puisse rester un moment ? J'ai cent choses à vous dire, et j'en ai cent à apprendre de vous. Il est bien aisé aux autres de conseiller de ne point voir ce qu'on aime ; mais il est bien difficile de suivre ce conseil. Je suis plus las du monde que vous ne pouvez l'être ; vous me l'avez rendu insupportable ; je le méprisais déjà, et je ne le peux plus souffrir ; je n'ai plus de plaisir qu'à m'aller promener tout seul, et à songer au bonheur de vivre avec vous ; mais il faut que vous vous portiez bien, et que vous m'aimiez. Mandez-moi aussi quand vous rentrerez dans votre couvent.

Plût à Dieu que vous sentissiez aussi vivement que vous ne sauriez vivre sans moi, comme je sens que je ne saurais vivre sans vous !

XI

Depuis hier au soir j'ai le cœur triste : je songe qu'on peut m'éloigner de vous ; je pense encore que vous pouvez changer. Je vous demande pardon de cette pensée, et je souhaite que vous en soyez fort offensée. Je n'ai point de courage pour la soutenir : j'ai toujours envisagé la mort sans frayeur, mais je ne peux supporter l'idée de vivre sans vous ; je me suis fait une si douce habitude de vous voir que je ne m'imagine pas que je puisse m'en passer. Je serais trop heureux si je pouvais vivre au jour la journée ; la prévoyance me fait bien du mal, et je ne saurais jouir avec plaisir d'un bien dont je ne suis pas sûr pour toujours. Tous les jours vous me semblez plus aimable : quand il me paraît que vous m'aimez davantage, que ne senté-je point ! je n'imagine pas comme je pourrai passer aujourd'hui et demain sans vous voir.

XII

Vous aimez mieux que je vous dise ce que je fais que ce que je pense, et je crois que vous avez raison, car je ne vous apprends rien de nouveau en vous disant que je vous aime plus que ma vie ; vous le savez bien. Hier au soir, après vous avoir quittée, je fus chez Mme la Princesse de Conti (1), où l'on me dit à peu près les mêmes choses qu'on vous avait mandées ; mais on me les dit avec plus de détails ; je vous les conterai ; et ensuite j'allai souper chez Mme de Caylus (2), où il n'y avait que le comte de Fiesque (3), l'abbé de Bussy (4), et Mlle de Grammont (5). Ils me dirent que Mme de

---

(1) Marie-Thérèse de Bourbon Condé (1666-1732), fille aînée de Monsieur le Prince, princesse de Conti depuis 1688.

(2) Voir Saint-Simon, éd. De Boislisle, XII, p. 328-331 ; 407-411, etc. Elle avait alors 24 ans.

(3) Jean-Louis-Mario, comte de Fiesque et de Lavagne (vers 1647-1708), aide de camp du roi (comme Lassay) pendant les campagnes de 1692 et 93. « Avec beaucoup d'esprit, c'était une manière de cynique fort plaisant quelquefois » (Saint-Simon, V, p. 33.)

(4) Michel-Celse-Roger de Rabutin, comte de Bussy, plus tard évêque de Luçon (1723, — second fils de Bussy-Rabutin. On l'appelait le dieu de la bonne compagnie.

(5) Fille du maréchal.

Caylus avait joué la désespérée tout le jour (1); cependant, sur la fin du souper, elle noya sa douleur dans le vin et dans l'eau-de-vie brûlée, et le comte de Fiesque chanta des chansons de Blot (2); on parla pourtant encore du duc de Villeroy. Je revins chez moi à minuit, où je me promenai jusqu'à une heure dans mon jardin : devinez à qui je pensai. Quand j'ai vu d'autres femmes, il me semble que je vous aime plus vivement : bon Dieu ! quelle différence il y a de vous à elles ! Ne croyez pas que je vous veuille comparer : je vous offenserais trop ; il n'y en a point dans le monde de faite comme vous, et ma fantaisie est que vous ne savez pas tout ce que vous valez. Adieu, ma chère Julie ; vous étiez bien jolie hier au soir ; mandez-moi si Mme la Princesse vient aujourd'hui, et tout ce que vous savez. Je vous quitte pour aller chez M. d'Autun (3), où j'entendrai parler de vous.

(1) Elle venait d'apprendre sa disgrâce, causée (voir Saint-Simon (XII, 410 ; XIV, 310, etc.) par sa liaison avec le jeune duc de Villeroy, lequel avait épousé, deux ans auparavant, la fille de Louvois. Dangeau écrit (septembre 1696) que son logement a été donné à la marquise du Châtelet. — Elle ne reviendra à la Cour qu'en 1707, non sans renouer avec le duc de Villeroy.

(2) César Blot, baron de Chauvigny (1610-1655). M. Frédéric Lachèvre nous promet une étude à son sujet (*Le libertinage au XVIIe siècle : Disciples et successeurs de Théophile de Viau* Paris, 1911, avant-propos.)

(3) M. de Roquette (1623-1707), évêque d'Autun depuis 1666. Voir Saint-Simon, XIV, p. 293-4, 473, etc.

XIII

Je suis en peine de votre santé : je ne sais comment vous vous portez ; mais je sais bien que tout le bonheur de ma vie en dépend. L'état où je vous laissai hier au soir ressemble fort à celui que causent les vapeurs ; mais quelquefois la fièvre commence ainsi. Je suis si malheureux que je crains toujours tout ce qui peut m'arriver de pis. Je vous prie de me mander comme vous avez passé la nuit et en quel état vous êtes. Je vous aime trop pour être heureux : je ne suis jamais un moment tranquille, et je passe ma vie à avoir peur tantôt d'une chose et tantôt d'une autre. Tous les jours je vous trouve plus aimable ; je m'accoutume à la douceur de vivre avec vous, et je ne saurais plus m'en passer. Adieu, ma chère femme qui sera toujours ma maîtresse, et toujours mon amie, pour qui je n'aurai jamais rien de caché, et que je souhaiterai qui puisse voir le fond de mon cœur dans tous les moments de ma vie ! Adieu, je vais à Versailles pour travailler à notre bonheur. Mandez-moi comment vous vous portez

XIV

[*De Versailles.*]

Ma santé n'est pas trop bonne depuis que je suis ici ; mais je n'y fais pas beaucoup d'attention, car nos affaires vont assez bien, et je crois que la vivacité qu'elles me donnent contribue beaucoup à me réveiller et à faire que je passe les nuits sans dormir ; en tout cas, s'il faut toujours qu'on ait quelque sorte de mal, comme vous le disiez l'autre jour, je choisis celui de la mauvaise santé, pour être heureux dans les choses qui ont rapport à vous. Je vous prie que je trouve demain de vos nouvelles en arrivant à Paris, et mandez-moi si le creux d'un arbre vous suffirait encore. Il y a bien longtemps que je ne vous ai vue ; mais du moins j'ai été toujours occupé de vous et de choses qui peuvent contribuer à me faire passer ma vie avec vous. J'ai bien envie de vous conter tout ce que je sais : j'ai parlé à Mme de Maintenon et à M. du Maine, enfin j'ai fait tout de mon mieux ; et nos affaires vont assez bien pour que je pusse me pendre sans que personne y trouve à redire, en cas que notre mariage se rompît et que vous m'abandonnassiez après qu'il serait rompu.

XV

[*De Paris.*]

Je viens de recevoir votre lettre, que j'ai bien mouillée de mes larmes ; il n'y en a jamais eu une pareille, ni venue si à propos : je me promenais dans mon jardin avec des pensées bien tristes ; combien je la lirai de fois, pendant que je ne vous verrai point ! Jusqu'ici j'ai senti que j'avais assez de courage pour résister à tous les maux qui pouvaient m'arriver ; mais j'avoue que je n'en ai point contre la pensée qu'il se pourrait faire que je ne passerais pas ma vie avec vous. Faites que je vous aime moins, ou résolvez-vous à m'aimer si maigre que je n'aurai plus que la peau sur les os. J'ai passé une bien mauvaise nuit ; je n'ai presque point dormi ; je mourais de chaud, et d'une chaleur inquiétante, et je me suis levé, ne pouvant plus durer dans mon lit ; je suis si malade à l'heure qu'il est que je n'ai pas la force de me soutenir. Je sais qu'il n'y a pas de raison à m'affliger autant que je fais ; mais je ne saurais m'en empêcher.

En vous quittant hier au soir, je fus chez

M. d'Autun (1) pour savoir si on ne lui avait rien dit, et peut-être pour avoir le plaisir de parler encore de vous, ne pouvant plus vous voir. Il me dit cent choses qui devraient me rassurer ; mais dès que je pense qu'il se peut faire que M. le Prince ne voudra point que je vive avec vous, tout mon sang se brouille, mon cœur se serre, et je perds la raison : vous pouvez vous vanter d'avoir causé la plus grande passion qu'on ait jamais sentie. Je suis fâché pour votre gloire de n'être pas plus aimable ; aimez-moi pourtant tel que je suis. Adieu, ma chère Julie. J'irai de bonne heure à Versailles ; peut-être que j'y trouverai encore Mme la Princesse, et j'aurai le plaisir de voir quelqu'un qui vous aime.

XVI

Notre mariage est éloigné, et je ne doute point qu'il ne soit rompu. Pourquoi m'a-t-on fait espérer de passer ma vie avec vous ? J'appelle la mort à tous moments ; qu'elle vienne, et on verra si je

---

(1) Voir supra, p. 138.

la craindrai en la voyant de près ! Je sais que vous haïssez à l'entendre nommer ; mais je ne saurais parler que de ce que je souhaite sans cesse : je n'ai plus d'espérance qu'en elle, la vie est trop affreuse pour moi. Je suis persuadé que vous m'aimez mille fois moins que je ne vous aime ; mais dans ce moment je ne voudrais pas que vous m'aimassiez autant : vous souffririez trop. N'aurai-je plus de vos nouvelles, et n'en recevrez-vous plus des miennes ? Hélas ! vous m'aurez bientôt oublié. Jamais personne n'a souhaité si ardemment de vivre que je souhaite de mourir ; est-ce qu'on ne peut pas mourir de douleur ? Il faut bien que cela soit, si je ne meurs pas.

Lettres écrites à Mademoiselle de Chateaubriant quelque temps après les premières, notre mariage ayant été renoué.

(fin 1695).

XVII

Tout le monde m'est insupportable ; je suis malade, je suis malheureux ; je ne suis tout cela

qu'à cause de vous, et vous ne sauriez trouver un moment pour m'écrire : je m'en plains. Vous sentez bien que j'ai raison de me plaindre, et que vous vous plaindriez davantage si vous étiez à ma place ; cependant de quelle manière m'écrivez-vous ? Vous aimez bien à m'affliger ! je souffre assez pour vous depuis un an pour que vous ne dussiez pas encore me faire souffrir. En vérité, j'ai bien du mal de toutes façons ; et fussiez-vous la Toison d'or, si je ne vous aimais pas comme un fol, je ne ferais pas tout ce que je fais. Je suis si malade que je n'ai pas la force de me soutenir ; je suis sûr qu'un autre serait dans son lit ; j'y serais bien aussi, si j'étais plus heureux ; mais je ne le suis pas assez pour songer à ma santé. J'avais toujours cru qu'il n'y avait qu'à bien aimer pour être aimé ; vous me faites voir le contraire ; je ne me corrigerai pourtant pas ; je n'en ai ni le pouvoir ni la volonté.

XVIII

Je suis plus triste et plus affligé que je ne peux vous le dire, et peut-être que vous ne pouvez

penser, car on ne saurait bien imaginer que les choses qu'on est capable de sentir. Afin qu'il ne manque rien à mon malheur, je ne saurais m'empêcher de croire que vous m'aimez moins : il y a longtemps que vous ne me voyez plus ; on vous parle tous les jours contre moi ; et le temps, et les mauvais offices m'effacent peu à peu de votre esprit pendant que je me consomme (1) pour vous et qu'il n'y a pas un moment dans le jour où vous n'occupiez et mon cœur et ma pensée. Que je suis différent de vous ! le temps et les obstacles augmentent ma passion, et je vous aime tous les jours davantage ; je suis malheureux d'être fait ainsi, mais je ne dois pas en être moins aimé. Je m'aperçois que l'absence me fait bien du mal, et j'ai bien peur que la confiance de cet homme que vous croyez si léger ne vous soit un jour à charge. Je ne désire rien si ardemment que de passer mes jours avec vous ; mais je ne veux vous tenir que de votre cœur : s'il change pour moi, vous ne me rendriez pas heureux.

J'avais résolu de ne vous plus parler de mes peines, et je ne vous parle d'autre chose : je suis accoutumé à ne rien vous cacher ; il faut bien que

(1) Consommer et consumer se prenaient fréquemment l'un pour l'autre. Cf. Molière, Dépit amoureux, III, 9 :

Et quoi que l'on reproche au feu qui vous consomme.

je vous les dise, puisque je les sens ; si je vous aimais moins, je ne serais pas si difficile et vous paraîtrais plus aimable.

XIX

J'avais toujours cru jusqu'ici qu'on persuadait ce qui était bien vrai ; mais vous me faites connaître que cette règle n'est pas générale : je vois bien qu'il faut que je me contente du plaisir de vous aimer, sans prétendre jamais vous le persuader, puisque vous pouvez en douter encore. Quand on est aussi vraie que vous l'êtes, je ne sais comment on peut imaginer que les autres soient si faux ; et je sais encore moins comme on peut avoir si mauvaise opinion de ce qu'on aime. Vous ne sauriez croire que j'aie dit à Madame de Nesle (1) et à Mademoiselle de Pirou (2) les mêmes choses que je vous dis, ni que je les aie aimées

(1) Voir supra, p. 86, note.

(2) Dangeau, à la date du 26 avril 1691, annonçait le prochain mariage de Mlle Pirou avec le maréchal de Villars ; mais il se trompait (voir De Boislisle, éd. St-Simon, X, p. 21, note 2).

comme je vous aime : vos soupçons injustes nous feront bien du mal, vous pensez trop de choses ; vous ne connaîtrez jamais la confiance, et, tant que vous n'en aurez point en moi, je ne saurais être heureux et je ne peux pas espérer de vous la rendre : je vous causerai du trouble et de l'agitation, et vous chercherez peut-être à vous en défaire.

Vous me défendez de vous écrire par l'adresse que je sais, et vous ne m'en donnez point d'autre ; imaginez-vous que je puisse vivre sans vous voir, et sans recevoir de vos nouvelles ? J'ai envie de n'aller à Trianon que dimanche au soir ; je cherche des raisons à me donner pour n'y pas aller plus tôt ; mais je crois que la meilleure est que vous êtes ici, et, quoique je ne vous voie pas, j'ai de la peine à m'éloigner d'un lieu où vous êtes. Adieu, ma chère Julie, je sais que vous avez été malade ; mandez-moi comment vous vous portez, et ayez soin de vous, si vous m'aimez ; car, malgré tout le mal que vous me faites, je sens que ma vie est attachée à la vôtre.

XX

Depuis hier soir j'ai fait les plus tristes réflexions que j'aie faites de ma vie ; la lettre que Blondel (1) m'apporta y donna lieu, et celle que je viens de recevoir y ajoute encore. Il y a une incertitude dans votre esprit, dont vous n'êtes pas maîtresse ; vous ne serez jamais heureuse, et vous ne sauriez jamais me le rendre ; cependant je sens que je ne peux l'être sans vous. Je devrais souhaiter de ne vous avoir jamais connue et de ne vous avoir point aimée ; et c'est la suite d'une étoile empoisonnée qui me persécute depuis que je suis né et qui ne m'a jamais laissé voir que des lueurs de bonheur. Vous me rendez le plus malheureux homme du monde ; je ne l'ai pas mérité, car je ne vous ai jamais rien fait que de vous aimer plus qu'on a jamais aimé. Ce que vous me mandez que l'Abbé des Champs (2) vous a dit m'afflige fort, mais il ne me surprend point : cela devait arriver, et il faut de toute nécessité qu'une personne de

---

(1) Femme de chambre de Julie.

(2) Probablement l'ancien précepteur de Monsieur le Duc (avant La Bruyère). Voir Allaire, *La Bruyère dans la maison de Condé*, I p. 136 sq.

votre humeur se perde et se rende malheureuse : vous n'êtes jamais d'accord avec vous-même ; pour éviter qu'une femme de chambre, dont vous devez être sûre, ne sache une chose qu'elle sait déjà, vous hasardez de la faire savoir à toute la maison. Vous m'avouez vous-même que vous m'auriez pu voir hier au soir, et une pensée qui vous vint dans l'esprit vous empêcha de faire une chose que vous aviez souhaitée ardemment la veille : quelle légèreté ! quel mauvais sens ! Si vous ne m'aimiez pas, tout cela ne serait pas extraordinaire ; mais vous m'aimez, vous me l'avez dit cent fois, vous êtes vraie, et je suis sûr que vous ne m'avez point trompé. Si vous pouvez me voir ce soir et que vous ne me voyiez pas, en vérité il y aura de la folie. Je me trouverai toujours à l'entrée de la nuit à l'endroit que je marquai hier au soir à Blondel, quand ce ne serait que pour m'apprendre de vos nouvelles et pour me dire si vous allez à Maubuisson ; je vous prie qu'elle y vienne. Vous me mandez qu'elle est fort bien disposée ; la crainte du contraire était ce qui vous embarrassait le plus pour me voir, à ce que vous croyiez ; présentement que cet obstacle est levé, vous en imaginerez d'autres. Apprenez à vous connaître : si elle ne voulait pas faire ce que nous souhaitons, vous auriez bien plus d'envie de me voir ; vous n'aimez qu'à penser et

à imaginer. Je suis accablé de douleur : je vois que je ne serais pas heureux, quand je serais aimé de vous autant que je le peux souhaiter ; vous vous repentiriez, vous changeriez, et l'incertitude de votre esprit nous conduirait dans des malheurs que vous ne songeriez à éviter que lorsqu'il ne serait plus temps ; enfin je ne saurais compter sur la seule personne que j'aime et que je suis capable d'aimer : rien n'est comparable à ce malheur-là.

XXI

Ce que je vais vous dire vous déplaira peut-être ; cependant il faut bien que je vous le dise, puisque je l'ai pensé. Il me semble que vous m'aimez moins depuis que nous sommes parvenus, après tant de temps et tant de peines, à ce que vous m'avez paru souhaiter si ardemment ; vous me regardez déjà comme un mari. Ce n'est point sous cette figure que je veux paraître à vos yeux, et je ne veux de ce nom que parce qu'il m'assure que je passerai ma vie avec vous, que rien ne m'en pourra séparer, et qu'il me mettra en état d'être

votre amant; cela est si vrai que je me garderais bien d'être jamais autre chose, si je pouvais être sûr qu'on vous laissât en repos; car je croirais que vous m'aimeriez davantage, et tout ce que je souhaite, c'est de vivre avec vous et d'en être aimé.

XXII

Votre lettre m'a saisi le cœur; quoi! vous ne souhaitez pas ardemment de vivre avec moi, et ce jour que nous avons tant désiré vous fait peur! Ne laissez jamais voir cette bizarre fantaisie à personne: après tout ce que vous avez fait, et tout ce que vous avez montré au monde, quels jugements ne ferait-on pas de vous? Vous ne sauriez, à l'heure qu'il est, trop faire voir que vous m'aimez, pour votre honneur et pour le mien. Je serais bien malheureux si votre cœur avait part à ce que vous me mandez: je me flatte encore que c'est votre humeur qui vous l'a fait écrire. Que n'ai-je point fait pour vous avoir! mais vous ne devez pas m'en savoir de gré, car je ne pouvais pas faire autrement, vous aimant comme je vous

aime. Ce n'est point une femme que j'ai cherchée : Dieu, qui voit le fond de mon âme, m'en est témoin : je connaissais parfaitement combien ma condition était heureuse ; c'est vous que j'ai cherchée, vous que j'aimais plus que ma vie, et vous que je croyais qui m'aimiez passionnément, et qui me l'avez dit mille fois. Ingrate, la seule chose qui manquera à votre bonheur en vivant avec moi, c'est que je ne vous donnerai pas le temps de souhaiter ce que j'imaginerai qui pourra vo s plaire.

XXIII

Je n'ai presque pas la force de vous écrire ; je suis persuadé que mes lettres ne vous font plus de plaisir. Pour me rendre heureux, il ne fallait que vivre avec vous et être aimé ; j'ai fait presque l'impossible pour arriver à cette félicité, et, après tant de peines et de souffrances, dans le moment que je crois y toucher, je vois que vous êtes changée ! il n'y a plus de bonheur pour moi dans le monde.

Lettre à la même, quelques années après que je l'eus épousée.

XXIV

Je vous demande pardon, Madame, si je vous rappelle des temps dont le souvenir doit vous faire de la peine ; je crois que vous ne seriez pas fâchée que je les eusse oubliés aussi bien que vous. Vous me disiez dans ces temps-là qu'on pouvait vous envoyer dans un couvent à cent lieues de Paris, mais qu'on ne pourrait pas vous obliger à épouser un autre que moi ; vous me disiez encore que vous souffririez toutes sortes de persécutions plutôt que de me quitter, si je vous aimais toujours, qu'il n'y avait point de vie qui vous parût heureuse sans que nous la passions ensemble. Je croyais sans peine tout ce que vous me disiez, vos actions m'en assuraient ; je désirais ardemment que cela fût, et je jugeais de vos sentiments par les miens ; enfin, persuadé par vous, et encore plus par moi-même, j'ai quasi fait l'impossible (vous le savez) pour vous tirer d'un état qui n'était pas heureux et pour parvenir à la félicité que j'imaginais à passer mes jours

avec une personne que j'aimais plus que moi-même, et que j'avais lieu de croire qui m'aimait; mais dans le moment que je suis parvenu à ce que j'ai souhaité si follement, j'ai connu la vanité de mes espérances et la légèreté de vos sentiments. Il ne s'est peut-être pas passé un jour depuis où je n'aie eu lieu de décompter. J'ai vu d'abord que vous ne preniez aucune part à tout ce qui me regardait; que mes affaires, qui devaient être les vôtres, ne vous touchaient point; que vous mettiez une grande différence entre vous et moi, et qu'enfin, au lieu de trouver dans ma femme une maîtresse et non une amie (ce que j'avais pu croire sans chimère), je ne trouvais qu'une femme à l'ordinaire, ce que je n'avais pas cherché en me mariant. J'aurais dû voir dès le même temps que vous ne m'aimiez plus; mais j'avoue que je ne le voulus pas voir, et que je cherchais encore à me tromper : vous prîtes bientôt soin de me désabuser, et malgré moi je ne pus plus en douter. Je sentis la plus vive douleur qu'on ait jamais sentie; je vous la laissai voir, mais vous ne vîtes pas la millième partie de ce que je souffrais : vous n'étiez pas capable de faire attention ni sur moi ni sur ce qui se passait dans mon cœur. Je n'ai pas eu un moment de bonheur depuis; et je dirai à ma honte que je n'ai rien souffert en comparaison, en voyant, sans en pouvoir douter, que vous en

aimiez d'autres et que vous vous jetiez à la tête de tous les jeunes gens ; j'ai seulement été confus d'un tel abaissement : quels amants ! quels confidents ! quels discours le monde tient ! que n'attendiez-vous à trouver quelqu'un qui vous aimât autant que je vous aimais ? au moins il vous aurait rendu heureuse et aurait eu soin de votre réputation ; mais vous l'auriez cherché inutilement. En quel état vous nous avez mis ! je ne le saurais soutenir, je ne songe plus qu'à me cacher. Je n'ai pourtant pas oublié (quelques maux que vous me fassiez souffrir) que, dans ces temps dont le souvenir nous doit faire tant de peine à l'un et à l'autre, en vous disant que nous serions trop heureux si vous m'aimiez toujours, je vous disais aussi que je ne laisserais pas de faire ce que je pourrais pour que vous la fussiez si vous cessiez de m'aimer, mais que j'en mourrais de douleur. Je tiendrai ma parole : je vous laisserai une liberté entière; c'est tout ce que je peux faire pour vous : car pour vous rendre heureuse, je doute que vous le puissiez être, si jamais vous faites de réflexion. Avant que de vous épouser, je vous parlais souvent de mon humeur et de la manière dont je vivrais avec vous : vous ai-je trompée ? ai-je été difficile, ou bizarre, ou autre que je ne m'étais peint ? Quoique vous ayez manqué à la seule chose que je vous avais demandée, qui avait fait notre marché,

et que vous m'aviez tant promise, c'était de m'aimer, depuis le jour où je vous aie connue, je n'ai songé qu'à vous plaire, et depuis que je vous ai épousée, j'en ai encore eu plus d'envie, ce qui n'est pas ordinaire ; j'ai fait plus : voyant que vous étiez changée, j'ai cherché à faire en sorte que mon amitié ne vous fût point à charge. Bon Dieu ! quelle récompense ai-je reçue de tout cela ! Je ne saurais soutenir le ridicule de paraître aimer quelqu'un qui me traite si indignement ; je tâcherai donc à me conduire de manière qu'on ne me puisse pas confondre avec un nombre d'imbéciles dont j'ai fait tant de fois des plaisanteries ; et je me flatte que le monde, en me voyant vivre avec vous d'une manière froide et honnête, aura peut-être un peu moins de sujet de se moquer de moi ; de plus, je vous ferai plaisir d'en user ainsi ; car j'en sais trop pour ignorer que rien n'est si à charge que la contrainte extrême qu'on se fait en recevant des amitiés de quelqu'un qu'on n'aime plus, et en se forçant à lui en faire. Je ne vous cache point que je me ferai violence : vous me plaisez naturellement ; j'ai eu lieu de croire que vous m'aimiez ; cela a fait que je vous ai fort aimée, et je ne saurais cesser d'aimer ce que j'ai aimé une fois à un certain point. Je suis peut-être seul dans le monde de mon espèce ; je vous ai parlé souvent, et en bien des temps différents, de ce

bizarre sentiment qui est en moi ; j'ai besoin de tous ces témoignages pour que vous puissiez croire une chose si extraordinaire et si opposée à ce que vous sentez. Adieu, Madame, je renonce pour jamais au plaisir de vivre avec vous et d'en être aimé ; ce mot est difficile à prononcer, mais j'ai pris mon parti : quand je pourrais oublier ce que vous m'avez fait, je ne saurais me flatter que vous puissiez changer ; vous ne sauriez vous-même vous en assurer : je vous connais, vous serez toujours telle que vous êtes ; la raison n'a pas assez de pouvoir sur vous, ou plutôt elle n'en a pas assez longtemps pour arrêter une légèreté naturelle qui vous livre à des goûts qui ne vous font pourtant pas grand plaisir. Vous ne pourrez pas non plus être retenue par votre cœur : il est incapable d'aimer d'une certaine façon ; vous êtes à la merci des occasions et des exemples, et je vous aime trop pour le souffrir. Il faut vous quitter, quoi qu'il m'en puisse coûter. Adieu, encore une fois ; songez à la passion que j'ai eue pour vous, à ce que vous m'avez promis, à ce que vous m'avez fait, et à la manière dont j'en use aujourd'hui avec vous ; je ne veux point d'autre vengeance.

LETTRES

A MADAME LA MARQUISE DE BOUZOLES, (1)

QUI A PORTÉ DEPUIS LE NOM DE VICOMTESSE DE BEAUNE

(1712-1724)

I

Vous ne voulûtes jamais hier au soir sortir du cabinet de Madame la Duchesse (2) pour venir sur la terrasse où je me promenai assez longtemps avec elle, et où Madame de... vint se saisir de moi avec une abondance de paroles qui la fit parler jusqu'à neuf heures sans discontinuer un moment, et sans que je pusse placer une révérence pour prendre congé d'elle ; je la commençai trois ou

---

(1) Marie-Françoise-Colbert de Croissy, marquise de Bouzoles en 1696. Morte en 1724, âgée d'environ 50 ans. Voir la notice, p. 25. — Ed. 1756, tome III, p. 121-199.

(2) La duchesse de Bourbon, dont Madame de Bouzoles était l'amie intime.

quatre fois, regardant toujours du côté de la fenêtre avec une distraction qui aurait dû rebuter ; mais rien ne put arrêter cette parleuse, et mon corps ne put s'en aller, quoique mon esprit fût parti il y avait déjà longtemps. Adieu, Madame, je voudrais bien n'avoir jamais ce mot-là à vous dire.

II

Je sens une envie de vous voir, que vous ne sauriez imaginer si vous ne la sentez ; mais je me flatte que je vous ai appris à la connaître. Tout me manque parce que vous n'êtes pas ici. Je vais dîner chez Madame.... pour avoir le plaisir de parler de vous, et pour quelqu'un qui a rapport à vous. Mandez-moi comment vous vous portez, ce que vous faites, et ce que vous pensez, et arrangez votre vie de façon que nous la puissions passer ensemble : aurez-vous de la peine à m'accorder ce que je demande ?

III

A Sceaux (1).

Je me trompais bien, ma chère Bouzoles, quand je croyais pouvoir rester jusqu'à mercredi sans vous voir : vous me faites bien sentir ce que peut sur moi une douce habitude. Je n'attendrai point vos ordres pour avancer mon voyage ; il faut de toute nécessité que j'aille mardi vous chercher. Ma santé est à peu près dans le même état où vous l'avez laissée : j'étouffe toujours, et je n'ai plus de visage ; mais tout cela ne m'est pas nouveau. J'arrive ici dans le moment ; Madame votre Mère, qui joue au berlan, m'a appris que Madame la Duchesse était malade ; je n'en ai pas été effrayé : il faut que le mal ne soit pas considérable, puisqu'elle sait par avance qu'il ne l'empêchera pas d'aller à Rambouillet ; mais il me servira de prétexte pour aller à Marly. Vous ne me mandez point si vous gagnez ou si vous perdez ; pour moi, je me suis ruiné. Adieu, ma chère Bouzoles ; ce sera donc à mardi à midi que je vous verrai.

---

(1) Chez la duchesse du Maine.

Je suis bien obligé aux personnes (1) qui songent à mon fils (2) ; certainement il le mérite par l'attachement qu'il a ; je crois de plus qu'il peut servir utilement, parce qu'il est au fait de toutes ces affaires, qu'il connaît la nation (3), qu'il est aimé de ceux qui gouvernent, et qu'il pourra les voir facilement sans donner aucun soupçon. Parlez encore, et faites de votre mieux pour que cela réussisse.

IV

[*De Paris.*]

Quand vous êtes ici, les jours sont si courts que je n'ai pas le temps de faire la moindre chose ; et quand vous n'y êtes point, je fais des visites, j'arrange mes affaires, je remplis tous mes devoirs,

---

(1) Notamment M. de Torcy, frère de Madame de Bouzoles (note de l'éd. 1756). Il était secrétaire d'Etat des affaires étrangères.

(2) Léon de Lassay. Voir la notice, p. 9.

(3) « Les Anglais, chez qui il avait demeuré longtemps, ayant été fait prisonnier à la bataille de Hochstaedt » (note de l'éd. 1756).

et les jours sont encore si longs que je crois qu'ils ne finiront jamais ; avec mille occupations je ne saurais attraper la fin de la journée, et avec une seule elle me paraît si courte ! Si vous en savez la raison, je vous prie de me la dire.

V

A Anet.

J'arrivai hier ici après avoir voyagé tout le jour tristement : la maîtresse de la maison (1) et la favorite (2) paraissent fort aises de m'y voir, et m'ont dit mille choses obligeantes de vous ; peut-on me recevoir mieux ? Cependant je suis triste, et je ne sais bonnement pourquoi je suis parti ; c'est votre diable de voyage de Marly qui

(1) Madame de Vendôme (Mlle d'Enghien, sœur cadette de la princesse de Condé et de la duchesse du Maine, mariée au duc de Vendôme en 1710). Voir Saint-Simon I, p. 101 : XII p. 229, note 3. — Le duc de Vendôme était mort en Espagne le 11 juin 1712.

(2) Madame de Belle-Isle (note de l'éd. de 1756). Henriette Françoise de Durfort de Civrac, mariée le 20 mai 1711 au maréchal comte de Belle-Isle. La noce fut faite chez la duchesse de Vendôme, qui logea les époux au Temple. Elle était, dit Saint-Simon, riche, extrêmement laide, encore plus folle. (XXI, p. 324).

en est la cause. Pour vous, Madame la Vicomtesse, vous êtes dans le beau monde, et vous n'avez pas le loisir de penser que vous y êtes seule ; car dites moi, je vous prie : si vous êtes saine ou malade, heureuse ou malheureuse, qui est celui ou celle de ces Messieurs ou de ces Dames avec qui vous vivez, qui s'en mettra véritablement en peine ? C'est un grand trésor que d'avoir un Lassay. Je me flatte que vous en êtes persuadée, mais je voudrais bien que ce fût le sentiment et non pas la réflexion qui vous le fît connaître.

J'espère que je trouverai une lettre de vous en arrivant au Montcanisy, d'où je repartirai bientôt, s'il plaît à Dieu. J'ai dans ma poche un petit almanach que j'ai déjà ouvert plus d'une fois pour voir le jour que j'arriverai à Versailles. J'oubliais de vous dire qu'après que vous fûtes partie, j'allai voir Madame de Saint-Géran (1), chez qui je

(1) Françoise-Madeleine-Claude de Warignies, comtesse de Saint-Géran (1655-1733), avait été dame du palais de la reine Marie-Thérèse. Veuve en 1696. Sur sa disgrâce, la même année, voir Saint-Simon, III, p. 319-322. A l'époque où Lassay parle d'elle, elle était de l'intimité du duc de Bourgogne et de Madame de Maintenon : c'était aussi une amie de Madame de Sévigné et de Saint-Simon, qui parle précisément d'une visite qu'il lui fit en 1711 (XVIII, p. 376). « Charmante d'esprit et de corps, dit-il ailleurs, elle l'avait été pour d'autres que pour M. de Saint-Géran : leur union était moindre que médiocre... C'était en tout une femme d'excellente compagnie et extrêmement aimable, et qui fourmillait d'amis et d'amies. » (III, p. 69-70).

trouvai Madame de Nogaret (1), qui est une autre sainte anachorète (2), et Madame de Lauzun (3). Ces Dames me prêchèrent d'une manière à me faire connaître l'étendue de leur esprit ; mais, comme il reste toujours quelque chose du vieil homme, ou de la jeune femme, il me parut qu'au milieu de tant de sainteté la maîtresse de la maison ne laissait pas d'être tentée de ma boîte de nacre de perle, et qu'elle eût bien voulu que je la lui eusse donnée, oubliant son âge et sa figure. L'ayant tirée de ses mains, je la remis promptement dans ma poche. M. de Saint-Simon, autre saint de même espèce, qui arriva, me fit prendre congé de cette sainte compagnie en me recommandant à leurs prières. Adieu, Madame la Vicomtesse ; comptez du moins les jours que je passerai au Montcanisy, pendant que je compterai les heures.

---

(1) Marie-Madeleine Agnès de Gontaut Biron, fille d'honneur de la Dauphine en 1679, mariée au marquis de Nogaret en 1688, veuve en 1690, morte en 1724, vers 71 ans. Dame du Palais de la duchesse de Bourgogne et intime amie du duc et de la duchesse de Saint-Simon. Il fait d'elle un grand éloge (III, p. 196 ; VII, p. 148 ; XV, p. 10).

(2) Elles avaient alors près de 60 ans.

(3) Geneviève-Marie de Quintin, fille du duc et de la duchesse de Lorges, mariée en 1695 au duc de Lauzun, morte en 1740, à 60 ans (De Boislisle, éd. de Saint-Simon II, p. 266, note 2). C'était la belle-sœur de Saint-Simon.

VI

Du Montcanisy.

J'arrivai hier ici, sans autre accident que celui d'un cheval mort en chemin. J'y ai trouvé une lettre de vous, dont j'ai été fort aise, vous n'en doutez pas. Vous ne doutiez pas non plus que je vous écrivisse d'Anet : vous devez avoir reçu ma lettre. J'y ai laissé Madame de Vendôme et Madame de Belle-Isle accablées de vapeurs ; la dernière a été saignée deux fois en un jour pendant que j'y ai été. Ces pauvres Dames ont beau faire : tous les palliatifs ne valent rien ; il faut aller au spécifique ; ce spécifique a aussi ses dangers : les femmes ont bien du mal !

Je ne désespère point encore de l'affaire de Vienne (1) ; si elle est portée au Conseil, elle ira mieux que vous ne pensez, et je doute qu'il se présente beaucoup de sujets ; mais il serait à souhaiter qu'elle finît ; car l'incertitude laisse M. le Vicomte dans une situation fort désagréable et empêche qu'on (2) ne s'arrange. Adieu, Madame

(1) Apparemment le vicomte de Beaune sollicitait une mission diplomatique.

(2) Entendre : vous et moi.

la Vicomtesse, je ne veux pas que vous vous ennuyiez, car l'ennui vous fait trop de mal ; je ne veux pas aussi que vous vous divertissiez beaucoup, de peur que vous [ne] vous accoutumiez à vous passer de votre Lassay, qui est, en vérité, un bon Lassay : si vous le perdiez, vous n'en trouveriez jamais un pareil.

VII

Du Montcanisy.

Je reçois dans le moment votre lettre du 11. Ne craignez point que je vous fasse de procès : je ne songe qu'au plaisir de vous revoir. Je vous ai déjà mandé que je serais le 20 chez M. de Noirmontier (1) ; j'y serai certainement, hors

(1) 1652-1733. Frère de la princesse des Ursins et de la duchesse Lanti, resté aveugle à 17 ans après avoir eu la petite vérole. C'était, dit Saint-Simon, « un esprit droit, qui avait une grande justesse et une grande facilité à concevoir et à s'énoncer. Il eut, sans sortir de chez lui, les amis les plus considérables par leurs places et par leur état, il se mêla d'une infinité de choses et d'affaires, et, sans jamais faire l'important, il le devint en effet, et sa maison un tribunal dont l'approbation était comptée et où on était flatté d'être admis ». Il fut, ainsi que Lassay, du Club de l'Entresol. (Saint-Simon, VII, p. 36).

que mes chevaux deviennent boiteux en chemin, auquel cas j'arriverai peut-être sur le petit cheval noir. Je pars demain au point du jour, et j'espère que je dînerai mardi avec vous. Je serais fort fâché si le voyage de Marly était allongé. Cet acharnement du jeu à vous faire toujours perdre, depuis plus d'un an, est très désagréable ; je voudrais ramener la fortune avec moi et rendre tous vos jours heureux : je sens que les miens ne sauraient l'être sans vous, et j'ai résolu de ne vous plus quitter. Adieu, Madame ; je vais arrêter des comptes, parler à des Normands, et faire cent choses désagréables ; mais il n'importe : je vous reverrai mardi.

Vous serez surprise de la beauté d'une coquille que je vous apporte ; on n'en a jamais vu une si parfaite. Je l'ai eue par une aventure fort extraordinaire : hier, un peu avant la fin du jour, comme je me promenais sur le bord de la mer, j'en vis sortir une Néréide qui me dit : « *Voilà la coquille dans laquelle était la perle de Cléopâtre ; vous la donnerez à la personne du monde qui est la mieux aimée* » ; et dans le moment cette Néréide disparut.

VIII

A Paris.

Je vais donc vous revoir, ma chère Bouzoles ! Je vous avais mandé à Rambouillet que j'irais coucher ce soir à Saint-Germain ; mais j'ai songé depuis que je ne vous en verrais pas plus tôt, que je passerais une meilleure nuit dans mon lit, et que j'aurais le plaisir d'entendre parler de vous tout le soir chez Madame votre Mère, qui m'a dit que M. de Torcy venait à Paris et qui m'a fort prié de souper avec lui. Je serai demain à midi à Marly ; si par hasard vous étiez sortie, qu'on me dise chez vous où vous serez et où vous dînez. Etes-vous aussi aise que moi, et aussi sensible au plaisir de nous retrouver ensemble ?

Ne nous quittons plus, ma chère Bouzoles : il n'y a de vrai bonheur dans le monde que de vivre avec ce que nous aimons et ce qui nous aime. Je ne suis occupé que de vous, de votre santé, et de tout ce qui peut vous être bon ; connaissez bien le prix d'un attachement si parfait ; mais ce n'est pas assez que votre esprit le connaisse : vous n'êtes point heureuse si votre cœur n'en est touché.

IX

A Anet.

J'ai demeuré à Saint-Germain un jour de plus que je n'avais pensé : il n'y a rien qu'on n'ait fait pour m'empêcher de partir ; mais j'ai été moins retenu par ce qu'on m'a dit que par la pensée que tous les pas que j'allais faire m'éloignaient de vous. L'ennui vous est trop opposé pour que je vous en souhaite un pareil à celui que je sens. On m'a fort bien reçu ici, où j'arrivai hier au soir. J'y ai trouvé M. et Mme de Fervaques (1), Mme de Berville (2) et Mme de Belle-Isle (3), qui y est aussi par hasard. J'ai fait espérer Madame votre Mère, qui est fort souhaitée, et j'ai dit tout ce qu'elle m'avait ordonné de dire. Mme de Vendôme compte de partir dans quinze jours. On joue, on chasse, on pêche, on se promène : enfin, la

(1) Anne-Jacques de Bullion, marquis de Bonnelles, puis de Fervacques (1679-1745), brigadier en 1710, gouverneur du Maine, du Perche et du comté de Laval en 1719 (voir De Boislisle, éd. Saint-Simon, XV, p. 616). — Il avait épousé en 1705 la fille de la marquise de Bellefonds (Saint-Simon, ibid. p. 438).

(2) Nous ne savons de qui il s'agit. Un Berville est mentionné par Dangeau, 15 novembre 1695.

(3) Voir suprà, p. 162.

maîtresse de maison fait tout de son mieux pour qu'on se trouve bien chez elle. J'attends de vos nouvelles avec quelque impatience : je ne veux pas que vous vous ennuyiez trop, mais je ne veux pas aussi que vous vous divertissiez. Je partirai d'ici vendredi, et je serai dimanche de bonne heure au Montcanisy ; vous savez combien je l'aime ; cependant j'y vais tristement, et je n'imagine pas le moindre plaisir : il n'y en a en lieu du monde sans vous. Puis-je me flatter de vous avoir appris à connaître ce sentiment ? Adieu, ma chère Bouzoles ; je vous aime, je vous aime : combien ce que je dis est vrai !

J'ai pensé qu'il était plus raisonnable d'adresser mes lettres à Mlle Dupré.

X

Au Montcanisy.

J'avais résolu de ne vous plus écrire jusqu'à ce que vous m'eussiez donné quelque signe de vie ; mais ceci devient trop sérieux : il n'y a rien qui ne me passe par la tête, car il n'est pas possible

que vous m'ayez abandonné tout à fait et tout d'un coup. Je ne sais à quoi je me dois prendre de ce parfait silence ; mais je sais bien que je suis dans une inquiétude mortelle ; mille peurs m'attaquent ; la plus vive de toutes est celle que vous ne soyez malade, et je n'aurai point de repos que je n'aie reçu de vos nouvelles. Jamais voyages n'ont été si fréquents et si inutiles que ceux que mes laquais font au Pont-l'Evêque. Mlle Dupré, à qui j'avais adressé mes lettres, aurait bien dû au moins me mander qu'elle les a reçues. Suis-je dans le cas des favoris disgrâciés, qui ne trouvent plus aucun ami de la Cour ?

Je pars d'ici après demain pour aller à Lassay, où il faut m'écrire. Vous vous souvîntes de l'adresse il y a deux ans ; mais je crois qu'il est assez à propos de vous la dire cette année-ci : il faut mettre au haut du paquet : « Bas-Maine », et puis : « A M. de Lassay, à Lassay ». La poste part les mercredis et les samedis à huit heures du soir.

Dans ce moment, la pensée que vous pouvez être malade me revient dans l'esprit et me trouble ; j'aime encore mieux que le jeu, le plaisir, Marly, Rambouillet vous dissipent. Adieu, méchante ; si c'est trop d'une lettre de Mlle Dupré, faites-moi du moins mander par la Rufée que vous vous portez bien.

XI

[*De Caen.*]

Si par hasard je n'avais pas passé par ici en allant à Lassay, je crois que je serais devenu fou à force de me creuser la tête pour deviner ce qui pouvait vous empêcher de m'écrire. Voici comme je raisonne : si ma Bouzoles était malade, certainement Mlle Dupré, à qui j'ai adressé toutes mes lettres, me l'aurait mandé ; si elle était lasse de moi, elle me dirait encore quelques petits mots par honnêteté ; si elle en aimait un autre, elle m'écrirait pour me tromper ; si elle ne recevait pas mes lettres, elle s'en plaindrait : il faut donc que le diable s'en mêle, et qu'elle soit possédée par quelque démon muet. Dans cette pensée, croyant qu'il fallait vous exorciser, j'avais dessein d'écrire à Paris à quelque bon ecclésiastique, pour le prier de vous aller trouver, de vous mettre son étole sur le col, et de jeter quantité d'eau bénite sur vous ; mais, grâce à Dieu, je vois que ceci n'est pas l'ouvrage du Malin : trois gros paquets de gazettes, dans l'un desquels il y avait une lettre de vous, qu'on m'apporta hier au soir en arrivant, m'ont mis l'esprit en repos. Je vous

supplie de me dire comment vous avez pu confondre Caen et le Pont-l'Evêque, ou si vous avez imaginé que la Normandie était si petite qu'il n'importait pas en quel lieu on adressât les lettres ; il y a deux ans que vous retîntes bien mieux l'adresse de Lassay. Je compte d'y être demain, d'y demeurer sept ou huit jours au plus, et de revoir ma chère Bouzoles le 3 ou 4 de novembre. Nous sommes trop heureux si votre impatience est égale à la mienne.

XII

A Lassay.

En arrivant ici, j'ai trouvé une lettre de vous du 17, et, depuis que j'y suis, j'en ai reçu encore une autre du 21. Si vous pouviez savoir le plaisir qu'elles m'ont fait, vous seriez bien persuadée que vous avez grand tort de ne pas souhaiter de connaître mes pensées ; il y aurait tout à gagner et pour vous et pour moi. Ces deux lettres sont les seules, avec deux autres, que j'aie reçues depuis que je suis parti ; je n'ai point reçu non

plus de lettres de Mme de Fercole à Caen, mais bien une ici ; je vous ai déjà mandé que j'y avais trouvé les gazettes en passant. Je meurs d'ennui et de tristesse : l'affreux séjour que celui de la campagne, quand on a laissé à Paris quelqu'un qu'on voudrait toujours voir ! Grâces à Dieu, j'ai redonné ma terre à un fermier général pour neuf ans, et je ne prévois pas que je revienne jamais dans ce maudit pays, d'où je partirai jeudi avec ce qu'on voudra me donner d'argent. Je ne peux plus résister à l'envie extrême que j'ai de me retrouver avec vous ; je compte que ce sera le 2 du mois prochain, c'est-à-dire le lendemain de la Toussaint, et deux jours plus tôt que je n'avais espéré : qu'il y ait quelqu'un au château qui me dise, en arrivant, où vous serez et où je pourrai vous voir. Je pense tout comme vous sur la nouvelle qui fait dire (1) : *toto va bene* : il y a des choses plus à craindre que les taxes et le dixième denier (2). Il faut que nous imaginions quelque moyen pour empêcher les maux qui pourraient nous arriver : s'il (3) pouvait aimer quelqu'un à Paris, il n'aurait point envie d'aller dans la province. Adieu, ma

---

(1) Apparemment au vicomte de Beaune.

(2) Établi par Desmarets en 1710.

(3) Le vicomte de Beaune.

chère Bouzoles ; je sens que je ne peux plus me passer de vous ; je compte les jours et les heures.

Je n'ai point reçu la lettre dans laquelle vous me parliez de votre bougie ; j'ai donné ordre pour qu'on en choisisse de la plus belle qui soit au Mans. Je crois inutile de vous faire souvenir de mon fils, vous ayant déjà mandé ce que je pensais là-dessus (1).

XIII

A Anet.

J'étais bien triste en vous quittant ; mais, après avoir voyagé tristement, quand je me trouvai dans un cabaret détestable, quoique Monsieur de Duras (2) m'eût assuré qu'il était fort bon, je ressemblais beaucoup à la tristesse qui a reçu une affliction. Me voici donc à Anet, où je ne suis

---

(1) Allusion probable à la liaison de Léon de Lassay et de la duchesse de Bourbon.

(2) Jean-Baptiste de Durfort (1684-1770), duc de Duras en 1697, maréchal de France en 1741. (Voir Saint-Simon, IV, p. 258.)

guère plus gaillard ; j'y ai pourtant causé la joie que donne l'arrivée d'un nouveau venu à des personnes qui sont dans la solitude. Je sens que j'ai le cœur serré ; tout ce que je vais faire me déplaît ; je n'envisage pour toute ressource que la mer, des huîtres et des crabes ; ils seraient bien meilleurs, si je les mangeais avec vous. Au moins, pendant que je n'y suis pas, ne faites pas de ces repas où l'on se met en gaîté ; vous savez qu'ils vous font toujours mal. Il faut que vous soyez une femme de mérite dans le goût de Mme la maréchale d'Harcourt (1) et de Mme de Cavois (2) ; mais dès que je serai revenu, je ne veux plus que vous leur ressembliez, ni à personne du monde : je veux que vous ne ressembliez qu'à vous-même.

Je partirai demain d'ici, et je compte d'arriver mercredi au Montcanisy. Si je n'y trouvais pas de vos nouvelles, je serais bien affligé. Je n'y demeurerai pas longtemps ; fiez-vous-en à l'impatience que j'ai de vous revoir.

---

(1) Marie-Anne-Claude Brulart de Genlis, mariée en 1687 au maréchal duc d'Harcourt, morte en 1750, à 84 ans. (Saint-Simon, XIII, p. 51, note 3).

(2) Louise-Philippe de Coëtlogon, morte en 1729, vers 83 ans. (Voir dans Saint-Simon l'histoire de son mariage 1677, avec « le brave Cavois » (III, p. 52-55).

XIV

(Du Montcanisy).

Je suis si en colère de n'avoir point trouvé de lettre de vous en arrivant ici, et de n'en avoir point reçu depuis que j'y suis, que j'avais résolu de ne point vous écrire ; mais je ne sais pas bien pourquoi je ne saurais m'en empêcher. Ingrate ! je songe sans cesse à votre maison : j'ai plus d'impatience et plus d'inquiétude que vous, et je sens que vous ne sauriez vous raccommoder avec moi qu'en m'apprenant que tout est signé (1). Si vous daignez m'écrire, je vous supplie de me mander des nouvelles de Madame votre Mère; je ne vous en dirai point des miennes, car vous ne vous en souciez pas. Cependant, comme il n'y a pas grande apparence que je fonde un ordre, que je sois canonisé, et qu'il se trouve des filles de Sainte-Marie qui fassent écrire ma vie, je suis bien aise de vous dire qu'il m'est arrivé la même chose qu'on a mis dans celle de Saint-François de Sales comme une marque de son extrême patience. Avant-hier, jour le plus chaud qu'il ait fait de

(1) Allusion dont le sens nous échappe.

l'année, j'arrivai au Montcanisy à une heure après-midi, n'en pouvant plus, et n'étant soutenu que par l'espérance de trouver du frais sur le haut de ma montagne ; j'entrai dans une petite salle que j'habite d'ordinaire, et j'y trouvai un grand feu. J'en sortis vite pour aller dans ma chambre : j'y en trouvai un autre ; j'en demandai la raison : on me répondit que j'avais ordonné une fois pour toutes qu'on allumât du feu dans les chambres quelques jours avant que j'arrivasse. Le saint, à qui on avait fait une pareille niche, dit : « *Le feu est bon en tout temps* » ; et moi j'ai ri jusqu'aux larmes. Adieu, Madame, je n'ennuierai pas par une plus longue lettre une personne qui ne m'a pas encore écrit.

XV

[*Du Montcanisy.*]

Un homme que j'ai laissé à Paris, à qui j'ai ordonné d'aller tous les jours à l'Hôtel de Condé pour savoir des nouvelles de la santé de Monsieur le

Duc (1), me mande qu'il se porte beaucoup mieux. Une si bonne nouvelle remet assez de calme dans l'esprit pour que je puisse vous rendre compte d'une partie de plaisir où je fus convié hier soir. Une dame de mes voisines, un peu sur le retour, mais qui est encore fort galante, me pria à souper avec une compagnie qu'elle avait choisie exprès pour moi. Après le souper, qui fut assez bon, parce qu'il est difficile d'en faire de mauvais dans ce pays-ci, surtout à un homme qui ne boit que de l'eau, elle me fit entendre qu'elle savait jouer de plusieurs instruments et me dit que, si je les aimais, [qu']elle en allait jouer pour me réveiller (car je m'assoupissais un peu). Je lui répondis, à moitié endormi, qu'elle me ferait beaucoup de plaisir : aussitôt elle entra dans son cabinet, et en ressortit dans le moment avec une vieille basse de viole, qu'elle se mit entre les jambes, et commença à jouer, tant bien que mal, toutes sortes d'airs. Après qu'elle en eut joué quelque temps, pendant qu'on lui donnait des louanges elle rentra dans ce même cabinet, et parut ensuite avec un luth où il manquait quelques cordes, ce qui ne l'empêcha pas de s'en servir, et de marier sa voix

(1) Le duc de Bourbon (Louis) étant mort en 1710, il s'agit de son fils Louis-Henri (le futur ministre du Régent), né en 1692.

avec le luth. Je croyaîs la musique finie, et je me préparais à prendre congé d'elle ; mais cette dame, qui savait encore bien des choses, fit un nouveau tour dans son cabinet, d'où elle ressortit dansant une sarabande avec une guitare pendue à son côté, qu'elle accompagnait d'une voix un peu usée ; et puis, quittant la guitare d'un air fort galant, elle prit un tambour de basque, et, animant sa danse, se mit à faire des sauts fort surprenants ; et cela finit par me dire des vers qu'elle avait faits pour moi. Je vous les envoie, Madame ; vous jugerez de leur bonté. Il faut présentement vous parler des Messieurs : un des plus considérables, qui crut qu'il fallait m'entretenir de choses qui me convinssent et qui n'était pas fâché aussi de me faire voir qu'il avait demeuré à Paris, me dit qu'il avait l'honneur d'être fort des amis de M[me] la Comtesse de la Roche (1), qui était une dame bien de la Cour, et dont toutes les princesses ne se pouvaient passer. Un autre m'assura qu'on

(1) Il s'agit probablement de la vieille amie de Bontemps, le valet de chambre de Louis XIV. « Personne, dit Saint-Simon, ne doutait que ce ne fût sa Maintenon. » D'ailleurs « très bonne personne, modeste, retirée, bonne, généreuse..., elle avait de l'esprit et les sentiments nobles. » (VIII, p. 43, note 2 ; 384). Mais elle n'était pas comtesse, comme le prétend le provincial dont Lassay se moque.

avait tout perdu en perdant Mme de Mayercrom (1) et Mlle de Burenlule (2), qu'elles avaient les deux meilleures maisons de Paris, où tous les seigneurs de la Cour s'assemblaient. Un troisième, qui était Breton, interrompit les louanges qu'on donnait au bel esprit de Mme de la Roche, pour s'écrier que c'était M. le Maréchal de Châteaurenault (3) qui en avait beaucoup. Voilà, Madame, un récit fidèle de la partie de plaisir d'hier ; ne croyez pas que j'aie ajouté un mot à la vérité dans tout ce que je viens de vous dire : mon imagination ne m'a pas fourni la moindre chose, et je ne me suis servi que de ma mémoire.

Je pars demain d'ici, bien fâché d'être obligé de passer par Lassay avant que d'aller chercher le froid du point du jour à Chantilly. Je vous supplie de me mander si la santé de Monsieur le Duc continue à être bonne, et de bien vouloir dire à

---

(1) Femme de l'envoyé de Danemark (Saint-Simon écrit Mayercronn). Il avait conservé son poste jusqu'en 1706 et était mort, à Rœskilde, l'année suivante.

(2) Dangeau écrit, à la date du 22 mai 1691, que « Madame la Princesse a pris auprès d'elle une fille d'honneur, qui s'appelle Mlle de Bar ; elle est fille d'un gentilhomme d'auprès de Sens, qui s'appelle M. de Burenlure ». Le 16 septembre 1695, il annonce qu'elle épouse M. de Ris, fils du premier président de Rouen.

(3) L'illustre marin (1637-1716), maréchal de France depuis 1703, puis gouverneur de Bretagne. Mort le 15 novembre 1716. Notre lettre est donc antérieure à cette date.

Madame votre Mère que je la remercie très humblement de m'avoir défendu contre les accusations de Madame la Duchesse. Ce n'est pas d'aujourd'hui que je sais que les princes et les princesses sont injustes; mais il faut tout passer à celle-là en faveur de ses charmes. Adieu, Madame; je sens que je serai fort touché du plaisir de vous revoir; puis-je espérer que vous partagerez ce plaisir avec moi ?

LETTRES

que j'écrivis dans le voyage que je fis au Montcanisy en 1724, peu de temps avant la mort de Mme de Beaune, qui était venue avec moi jusqu'à Maubuisson, dont Mme la sœur est abbesse.

M. de Beaune, étant prêt de partir pour aller en Auvergne, voulait y mener Mme de Beaune, et elle croyait qu'il était de son devoir de l'y suivre.

XVI

D'Evreux.

Ni mon cordon bleu (1), qui a la grâce de la

(1) Lassay avait été compris dans la promotion de 1724.

nouveauté, ni mon château que je vais revoir, ni enfin les choses qui me font le plus plaisir, n'ont pu m'occuper un moment depuis que je suis parti de Maubuisson ; je ne l'ai été que de vous et de votre vie. Mille pensées noires me sont venues trouver : le temps où vous êtes, si dangereux pour les dames, tous les exemples funestes ; Mme de Mongon (1) est aussi arrivée, et même Madame votre Mère s'est présentée à mes yeux; tout cela m'a tellement troublé l'esprit que la peine que je sentirais de ne vous pas voir si vous alliez en Auvergne n'est venue que bien longtemps après. J'espère encore que Dieu vous éclairera, et qu'il vous fera connaître qu'il ne veut point qu'on coure à sa perte. Mme de Maubuisson sera le bon ange qu'il vous enverra pour vous sauver : les règles les plus générales ont des exceptions, et vous êtes dans le cas, si jamais on y fut. Je vous l'ai dit plus d'une fois : laissez-vous mourir de vieillesse, et ne me faites point mourir de douleur. Adieu, ma chère Bouzoles, faites bien des amitiés pour moi à la compagnie avec laquelle vous êtes,

(1) Louise Sublet d'Heudicourt (1668-1707), mariée au comte de Montgon en 1688, dame du palais de la duchesse de Bourgogne. « C'était une femme laide, qui brillait d'esprit, de grâces, de gentillesse, plaisante et avenante au possible, méchante à l'avenant...» (Saint-Simon, III, p. 222 ; cf. p. 213 et 259 ; XIV, p. 260).

et avec qui je voudrais passer ma vie. Comme vous serez bientôt dans le même lieu que M. de Beaune, et que mes lettres pourraient lui tomber entre les mains, et qu'il ne serait pas à propos qu'il vît ce que je pense de votre voyage, passé aujourd'hui je ne vous en parlerai plus du tout ; mais j'y penserai toujours.

XVII

Du Montcanisy.

On m'apporte dans le moment votre lettre du 20 ; il faut qu'elle ait beaucoup voyagé pour avoir tant tardé à venir ; mais heureusement celle du 22 est venue fort vite, puisqu'elle est arrivée la première. Dieu, qui savait combien elle m'était nécessaire, l'a fait marcher promptement. Elle m'a rendu la vie, car elle m'a assuré la vôtre ; elle m'a encore donné le plaisir de songer que j'allais vous revoir. Je vous écrivis en achevant de la lire ; apparemment Vachon, à qui j'adressai ma lettre pour les raisons que vous imaginez aisément, vous l'aura rendue ; je vous priais de

me mander le jour que M. le Vicomte devait partir, afin d'arriver le lendemain. J'attends votre réponse là-dessus. Si vous ne m'ordonnez pas le contraire, je compte de partir d'ici lundi, qui est le 3 juillet, et d'être jeudi 6 à Paris. Que nous serions heureux si vous attendiez ce jour-là avec autant d'impatience que moi ! Tout le monde sera à Chantilly ; nous n'aurons aucun devoir à rendre, et rien ne pourra nous obliger à nous quitter.

Mon château est couvert, et ce lieu-ci est d'une beauté surprenante ; mais vous n'y êtes pas, et je meurs d'envie de le quitter. Adieu, ma chère Bouzoles ; je vous aime, je vous aime ! c'est mon cœur qui vous le dit.

LETTRE A Mme L'ABBESSE DE MAUBUISSON,

SŒUR DE Mme DE BEAUNE (1).

(1724).

J'ai le cœur pénétré de douleur, Madame ; l'état où je suis ne se peut comprendre que par quelqu'un qui a senti les maux que je souffre. Je n'ai plus personne qui m'aime par préférence à tout ce qu'il y a dans le monde et que j'aime de même, à qui je puisse dire tout ce que je pense et les jugements que je fais des personnes et des choses qui se présentent à mes yeux et à mon esprit ; je perds une amie avec qui je passais ma vie, et qui en faisait tout le bonheur ; je me trouve seul sur la terre. Mon unique consolation est de songer que j'ai soixante-et-douze ans passés, et que je ne peux pas demeurer longtemps dans cette affreuse

---

(1) Après la mort de Mme de Beaune. Ed. 1756, tome III, p. 203-204.

solitude. Il n'y a point de malheur comparable à celui de voir mourir ce qu'on aime. Dieu vous conserve, Madame, et ce que vous aimez, et ne vous fasse jamais sentir les peines que je souffre ; je ne saurais faire de souhait qui vous marque mieux le respectueux attachement que j'ai pour vous.

DEUXIÈME PARTIE

PORTRAIT DE MONSIEUR * (1)

(vers 1705)

Monsieur * n'a aucune vertu ; ses vices ne sont affaiblis que par ses défauts, et il serait le plus méchant homme du monde s'il n'était pas le plus faible. Esclave des gens qui sont en faveur, tyran de ceux qui dépendent de lui, il tremble devant les premiers et persécute sans cesse les autres. Il est incapable d'amitié et de reconnaissance : il ne connaît que son intérêt, qui règle toutes les actions de sa vie.

Souvent il est agité par une espèce de fureur qui tient fort de la folie. Ce ne sont quasi jamais les choses qui en valent la peine, mais les plus petites, qui lui causent cette fureur : cela dépend

---

(1) Monsieur le Prince. — Henri-Jules, prince de Condé, (1643-1709), fils du grand Condé. Cf. Saint-Simon, addition à Dangeau, D. XII, p. 371-378 ; Spanheim, éd. Bourgeois, p. 180-190. — Ed. 1756, tome I, p. 341 sq.

de la situation où se trouve son esprit, et cela vient aussi de ce qu'il n'est point touché de ce qui est véritablement mal ; si bien qu'il ne regarde jamais les choses, mais simplement les personnes qui les ont faites, et, si c'est quelqu'un qui lui déplaise, il grossit des bagatelles et en fait une affaire importante. Cependant il est si faible et si léger que tout cela s'évanouit, et il ressemble assez aux enfants qui font des bulles de savon.

... Il est avare, injuste, défiant au-dessus de tout ce qu'on peut dire. Sa plus grande dépense a toujours été en espions. Il ne peut pas souffrir que deux personnes parlent bas ensemble : il s'imagine que c'est de lui et contre lui qu'on parle, pareil à ces méchantes bêtes qui, voulant du mal à tout le monde, croient que tout le monde leur en veut.

En causant avec vous, il vous tend des panneaux et tâche à vous surprendre, si bien qu'il faut toujours être sur ses gardes. Il vous questionne comme le lieutenant-criminel ; jamais il n'est de bonne foi et jamais il n'a eu de confiance en personne. Il fait une maladie, il joue une colère quand il croit que cela lui peut être bon à quelque chose, faisant servir sa santé et son humeur à ses vues et à son intérêt : enfin on peut dire que toutes ses paroles et toutes ses actions ne sont qu'un tissu d'artifices.

Il ne fait aucun cas de la vertu, et il estime bien plus un scélérat qu'un honnête homme.

Dans les affaires qu'il a, il se sert tantôt de discours captieux et tantôt de discours embarrassés pour cacher le but où il veut aller, croyant être bien fin ; mais il se trompe souvent, et il gâte par là beaucoup d'affaires, qui réussiraient s'il voulait bien aller tout droit ; et c'est bien moins à ses finesses qu'à l'autorité que lui donne sa naissance qu'il doit le bon succès de celles dont il vient à bout...

Comme il n'est point touché du plaisir de faire du bien, il cherche à faire des querelles d'Allemand aux personnes à qui il sent qu'il est obligé d'en faire..... Cependant, comme il y a des choses qu'il faut de toute nécessité qu'il donne, quand il ne peut plus s'en dispenser il les donne de si mauvaise grâce qu'on ne saurait lui en être obligé... L'incertitude étonnante qui est dans son esprit, qui l'empêche de rien finir, contribue encore à tous ces retardements....

... Il vous parle trente heures sur les choses qui le regardent ; il répète cent fois et ne finit jamais, et dès que vous lui parlez un moment de vos affaires, vous voyez qu'il ne vous écoute point. Les ministres, les gens en faveur, et ceux enfin dont il craint ou dont il espère quelque chose sont exceptés : mais on est bien certainement du

nombre des non-écoutés quand on n'a pour soi que la reconnaissance des services passés, quelque grands qu'ils aient été.

... Toutes les charges de sa maison sont vacantes ; il n'y a plus ni grandeur ni dignité : son avarice et son incertitude en sont cause. Il n'est magnifique qu'en secrétaires, dont il a dix-huit ou vingt ; il est tout le jour enfermé sous je ne sais combien de verrous avec quelqu'un de ses secrétaires, et ceux qui ont affaire à lui, après avoir cherché longtemps, trouvent à peine dans une garde-robe quelque malheureux valet de chambre, qui souvent n'oserait les annoncer, si bien qu'ils sont des deux et trois mois sans lui parler. Sa femme et ses enfants n'oseraient pas même entrer dans sa chambre, qu'il ne [le] leur mande. Ce que les historiens nous apprennent des tyrans se voit chez lui : chacun fuit sa rencontre ; dès qu'il paraît, on se cache ; on tremble quand il vous envoie chercher, et on n'entend parler que de punitions et de malheureux dans sa maison.

Il a des biens immenses et *** (1), c'est-à-dire la plus belle demeure du monde : il trouve le moyen de ne jouir de rien de tout cela et d'empêcher que personne n'en jouisse. Il y pourrait mener

(1) Chantilly.

une vie convenable à son âge, à sa naissance et à la manière dont il est traité à la Cour ; mais il aime mieux y vivre sans aucune considération que d'assembler le monde et les plaisirs dans des lieux enchantés, où il serait avec dignité.

Depuis soixante ans qu'il vit, étant né..... (1), il n'a pu se faire un seul ami ni acquérir un seul avantage et la plus petite considération dans l'Etat, hors celle qu'on ne peut refuser à sa naissance. Il est craint de tout le monde, haï de ses domestiques, et l'horreur de sa famille. Outre sa méchanceté, son humeur y contribue beaucoup : elle est si mauvaise, si bizarre, si insupportable qu'il n'y a personne qui y puisse résister ; on ne l'apprivoise point, non plus que les loups et les tigres : dans le temps qu'on est le mieux avec lui, il est prêt à vous étrangler, et il y a tant de haut et de bas dans tout ce qu'il fait que cela approche fort de la folie.

Sa conversation ressemble à son humeur : elle est difficile et n'a point de suite, et il vous met mal à votre aise. On peut l'écouter, mais on ne cause point avec lui : il n'a d'attention aux

(1) En 1643. — S'il avait juste soixante ans quand Lassay fit son portrait, ce portrait serait donc de 1703 ; mais les deux suivants étant de 1705, on peut supposer qu'ils ont été tracés tous les trois à la même date. Monsieur le Prince aurait donc ici soixante-et-un ou soixante-deux ans.

discours des autres qu'autant qu'il en faut pour qu'ils lui fournissent quelque occasion de dire un bon mot, qu'on voit qu'il cherche. Il en fait même à loisir, qu'il répète souvent, et c'est une chose assez plaisante pour ceux qui savent ses contes et ses bons mots par cœur, de voir comme il tourne pour les faire venir à propos....

Dans les disputes, outre qu'on lui doit un grand respect, comme les gens qui le connaissent savent qu'il est dangereux de le contredire, ils lui cèdent toujours, et il s'applaudit de la supériorité de son esprit, sans s'apercevoir qu'on se tait par crainte et par respect, et que ses raisons n'ont point du tout persuadé.

Ses distractions sont surprenantes. Quelquefois il vous appelle, et puis il n'a plus rien à vous dire, et il s'en va d'un autre côté. Souvent il commence un discours, et ensuite il oublie qu'il vous parle et que vous êtes là ; il s'assit et se relève dans le moment et marche avec un air égaré en marmottant entre ses dents d'une manière qui fait peur.

Il mange toujours seul. En mangeant il sort de table, jette quelquefois les plats, et gronde presque toujours ses valets. La nuit, il se lève et se recouche, envoie chercher à manger, fait venir des secrétaires, et va quelquefois se promener, et puis se remet dans son lit aux heures où les autres en sortent.

Il entre dans les plus petits détails de ses charges et tâche à prendre sur tout. Il passe sa vie à faire faire des mémoires, à remuer des papiers, à vouloir régler sa maison, à consulter ses procès avec des avocats, et à parler de cent affaires, dont il ne finit pas une.

Dans de certains temps il s'imagine qu'il veut avoir du monde chez lui : il prie des gens d'y venir et fait des projets pour cela, qu'il n'exécute quasi jamais, et s'il en exécute quelqu'un par hasard, il s'en repent bientôt et meurt d'envie d'être défait des personnes qu'il a voulu avoir.

On ne sait jamais ce qu'il fera, il ne le sait pas lui-même : il change à chaque instant. Il demeure quelquefois huit jours dans un lieu, croyant s'en aller tous les matins ; il fait partir ses valets, qu'il renvoie chercher ; il fait mettre les chevaux à son carrosse, qui y demeurent cinq ou six heures et qu'on ramène ensuite dans l'écurie ; enfin, il n'y a rien qui ne marque le dérangement et le trouble de son esprit. On ne peut pourtant pas nier qu'il n'en ait beaucoup ; mais il semble qu'il ne l'ait reçu du Ciel que pour rendre malheureux et lui et les autres. Un sot ne serait pas susceptible de tant de souffrances et en causerait moins.

Voilà le portrait de Monsieur *. Ceux qui ne le connaissent pas croiront en le lisant que la haine en a tracé les traits ; mais ceux qui le connaissent

sentiront à chaque mot que c'est la vérité. Cette même vérité me va faire dire le bien qui est en lui.

Il a de la politesse et de la pénétration, quelque chose de juste et de délicat dans l'esprit, une plaisanterie vive et légère ; il s'exprime finement et sait fort bien garder un secret.

A l'égard du courage, je ne saurais accorder la réputation qu'il a avec une crainte excessive des plus petits périls et des moindres maux, et une peur de la mort, que les femmes n'ont pas : on n'en oserait prononcer le nom devant lui. Il a une attention à sa santé, ridicule : quand ses plus proches sont malades, il feint une maladie pour avoir un prétexte de ne pas entrer dans leur chambre, tant il a de peur de prendre les maladies les moins contagieuses, et, dès qu'il a le moindre mal, il outre le caractère du malade imaginaire.

Avant que de finir, je ne peux m'empêcher de faire encore une réflexion. On trouve des gens difficiles à vivre, mais dont le fond est bon, d'autres, au contraire, aisés dans la société, mais sur lesquels on ne saurait compter ; mais ce qui est rare, c'est de trouver ces deux mauvaises qualités rassemblées au suprême degré dans la même personne. Cependant c'est ce qui se voit dans Monsieur *.

PORTRAIT DE MONSIEUR ** (1)

(1705)

Monsieur ** est parvenu à l'âge de trente-sept ans sans avoir jamais pensé. Il n'a ni goût ni sentiments qui lui soient propres : il prend tout des gens à la mode et qui ont la réputation d'avoir de l'esprit, et, comme il a beaucoup de mémoire, il retient les raisonnements qu'ils font sur la guerre et sur la politique, qu'il redonne ensuite comme venant de lui ; de sorte qu'il dit quelquefois des choses qui seraient assez bien s'il ne les gâtait pas par une quantité de paroles qui est insupportable.

Cette même mémoire lui a fait retenir aussi quelque chose de la Logique et de la Physique, les endroits des poètes qu'il a entendu louer, et

---

(1) Monsieur le Duc. — Louis III, duc de Bourbon (1668-1710), le fils de Monsieur le Prince, et l'élève de La Bruyère. — Cf. Saint-Simon, IV, append. 10 ; Spanheim, éd. Bourgeois, p. 193-194.

beaucoup de vers de toutes façons, et il en fait même de médiocres, dont il se sait fort bon gré ; et, comme la naissance de ces gens-là les met naturellement dans la bonne compagnie, il n'ignore pas le jargon du monde ; si bien que ceux qui ne le voient qu'en passant, ou de médiocres connaisseurs, peuvent fort bien croire qu'il a une sorte d'esprit. Mais il est bien embarrassé quand il lui survient une affaire ou qu'il arrive une nouvelle et qu'il faut raisonner et répondre et quelquefois prendre un parti sur-le-champ : car il ne voit rien et ne pense rien jusqu'à ce qu'il ait été chercher des pensées chez les autres. Il prend jusqu'au ton et aux manières de parler de ses maîtres, sans y rien changer ; de sorte qu'on reconnaît aisément de qui il a pris ce qu'il vous dit.

Il a un talent qui lui est particulier : c'est qu'il trouve le moyen de gâter lui seul toute la meilleure compagnie. La rudesse de son humeur et de son esprit font qu'on ne peut plus causer dans une chambre du moment qu'il y entre ; ce qui y contribue encore, c'est l'affluence de paroles et l'autorité avec laquelle il soutient les opinions qu'il a prises ailleurs et qu'il vient de donner pour siennes. Surtout il faut bien se garder de louer une chose qu'il a dite : car il s'en sait si bon gré qu'il la répète cent fois, et l'on est bien puni de la louange qu'on lui a donnée.

Il a une meute sans aimer la chasse, une maîtresse dont il n'est point amoureux ; il l'est de sa femme, et meurt de peur qu'on ne le croie. Il n'y a rien qu'il ne fasse pour être prié à des soupers qu'on ne lui veut point donner. Il ne dit jamais ce qu'il fera et fait mystère des plus petites choses, et tout cela en faveur du bel air, qu'il blâme cependant, parce que c'est encore un air de le blâmer et d'affecter de n'en point avoir.

L'envie de paraître un homme de poids et de considération fait qu'il est ravi quand il peut se mêler de quelque chose, et il s'en mêle de façon à gâter une affaire faite. Il veut toujours aussi donner des conseils qu'on ne lui demande point, et qui sont des conseils à faire mourir de rire.

Il est jaloux et toujours trompé ; il est brutal et toujours gouverné. A l'égard des qualités de l'âme, il n'en a pas de mauvaises ; mais (hors le courage, qui fait les grenadiers) il n'en a aucune de bonne. Il se pare de quelques-unes, comme d'être bon ami, ce qu'il n'est point du tout : il est certain qu'il ne servira jamais son ami par amitié et qu'il ne le soutiendra point dans une affaire qui lui arrivera, hors qu'il croie que cela lui pourra faire honneur dans le monde, et, s'il croit au contraire qu'il sera désapprouvé, il l'abandonnera dans l'instant. A force de le dire, il n'a pas laissé de persuader la plupart des gens qu'il était bon ami ;

la rudesse de son humeur a encore contribué à établir cette opinion. Des discours de hauteur, qu'il ne tient que parce qu'il n'en connaît ni la force ni les conséquences, et des menaces, qu'il ne fait jamais qu'en absence, ont fait croire aussi que c'était un homme dangereux et qu'il ne fallait pas s'attirer : en quoi on se trompe beaucoup, car il est le plus faible de tous les hommes et le moins à craindre, et il n'y en a jamais eu qui abandonne si vite une affaire dès qu'elle tourne mal et qui ait tant de peur en présence des personnes en place, dont il dit le diable en absence, si c'est la mode d'en dire du mal.

Enfin, pour finir en deux mots le portrait de Monsieur **, on peut dire que ce n'est rien du tout, et il est bien heureux d'être né ... (1), car sans cela personne ne lui parlerait, et il serait ignoré sur la terre.

(1) En blanc : duc (ou prince).

PORTRAIT DE MADAME *** (1)

(1705)

Le corps et la raison de Madame*** ont eu le même sort : ils sont demeurés l'un et l'autre à l'état où l'on est d'ordinaire à douze ans, et, quoiqu'elle en ait vingt-neuf, c'est encore un enfant, qui a véritablement beaucoup d'esprit, mais qui est gâté comme sont les enfants qu'on ne corrige point et à qui on souffre toutes leurs fantaisies, ce qui les rend insupportables. Elle suit ses goûts, qui sont vifs et légers, sans connaître ni devoirs ni bienséances, et sans être jamais en peine de ce qui peut arriver. Elle n'aime rien dans le monde que le plaisir présent et ne se soucie des gens

(1) La duchesse du Maine. — Anne-Louise Bénédicte de Bourbon (1676-1753), fille de Monsieur le Prince, mariée au duc du Maine en 1692. — Cf. le portrait tracé d'elle par Mme de Staal-Delaunay (éd. De Lescure, II, p. 193-5) ; Arvède Barine, *Princesses et grandes dames* ; le général de Piépape, *La duchesse du Maine, reine de Sceaux et conspiratrice*, Paris, 1910. — Ed. 1756, tome II, p. 241-245.

qu'autant qu'ils y peuvent contribuer. Elle rit et pleure, s'afflige et se console dans le moment : en un mot, c'est un enfant de douze ans, dont M.*** (1) s'est tellement rendu maître de l'esprit que non seulement il la fait agir et parler comme il veut, mais il la fait penser, et elle ne juge des personnes et des choses que suivant l'idée qu'il lui en donne. Quand elle soutient une opinion, ce qu'elle fait avec beaucoup trop de vivacité, et pourtant avec une éloquence naturelle et des paroles assez choisies, il est si aisé de voir qu'elle ne fait que répéter ce que cet homme lui a appris, particulièrement quand il s'agit de science, que j'ai toujours envie de crier : Perroquet ! pendant que la compagnie admire le bel esprit et le grand savoir de la...., (2).

Malgré le pouvoir que M. *** (3) a sur elle, et quoiqu'elle le craigne comme le feu, lorsqu'elle a quelque fantaisie dans la tête elle ne laisse pas d'être opiniâtre comme les enfants le sont, ce qui l'oblige à avoir des ménagements pour elle et ce qui lui cause un peu de peine. Il ne la perd pas de vue, et il la fait toujours entourer par sa famille

(1) M. de Malézieu (1650-1729), l'ancien précepteur du duc du Maine, le secrétaire de la duchesse, l'ordonnateur des fêtes de Sceaux (voir de Piépape, op. cit. chap. V).

(2) En blanc : duchesse du Maine.

(3) De Malézieu.

et par ses créatures. Mille gens croient qu'il y a une galanterie entre eux : pour moi, je suis persuadé que les sentiments qu'elle a pour lui sont de l'espèce de ceux que les enfants ont pour leurs mies(1), et qu'il ne faut point chercher d'autre cause à l'entêtement de Madame *** (2) et à l'extrême assiduité de M. *** (3) que l'enfance de l'un et l'intérêt prodigieux de l'autre à conserver un empire d'où sa considération et toute sa fortune dépend. Ce n'est pas que Madame *** (4) ne soit coquette ; mais elle en veut de plus jeunes, et la figure de M.*** (5) est si effroyable que je n'imagine pas qu'on la puisse aimer. Du reste c'est un fol qui a beaucoup d'imagination, on peut même dire d'esprit, car c'est à cette partie de l'esprit qu'on en donne ordinairement le nom. Il est insolent, vain, et menteur à l'excès ; il parle avec autorité et assure une chose fausse avec impudence ; cependant il impose à beaucoup de gens. Il ne connait ni le monde ni les bienséances, et il est aisé de voir qu'il est né peu de chose et qu'il n'a pas vécu dans de certaines compagnies.

Pour achever de vous donner une idée de toute

---

(1) Gouvernantes.
(2) La duchesse du Maine.
(3) De Malézieu.
(4) La duchesse du Maine.
(5) De Malézieu.

la maison, il faut encore vous dire que l'esprit de Monsieur *** (1) est plus boiteux et plus de travers que son corps. C'est un homme faible au-delà de ce qu'on peut s'imaginer, sauvage, timide, dévot, et fait exprès pour être gouverné : aussi l'est-il parfaitement par sa femme et par M. *** (2), qui est le maître absolu de la maison. Inutilement Monsieur et Madame *** (3) ont la volonté de faire du bien à quelqu'un ou de rendre quelque service : ils n'agissent jamais que pour les créatures et pour les amis de M.*** (4), qui représente la grâce efficace, et Monsieur et Madame *** (5) la grâce suffisante.

---

(1) Le duc du Maine.
(2) De Malézieu.
(3) Le duc et la duchesse du Maine.
(4) De Malézieu.
(5) Le duc et la duchesse du Maine.

RÉFLEXIONS SUR LE CARACTÈRE DES FEMMES (1).

Les femmes pendant toute leur vie ne sont occupées que de l'amour. Dans des temps elles ne songent qu'à plaire, à aimer, et à être aimées; dans d'autres, à empêcher les galanteries, et quelquefois aussi à y servir... Enfin l'amour est toujours leur point de vue.

... Il faut dire à leur louange qu'il n'y a rien qu'elles ne soient capables de faire pour quelqu'un qu'elles aiment; mais il est dangereux de leur laisser prendre un trop grand empire : plus elles sont aimables, plus elles vous aiment, et plus elles sont à craindre... Elles vous donnent des conseils qui leur conviennent ; elles vous font mener une vie molle ; enfin elles vous conduisent à user vos jours auprès d'elles, et ruinent votre fortune et

(1) Ed. 1756, tome III, p. 91-110.

souvent votre réputation. Heureux si, après que vous vous êtes rendu obscur pour leur plaire, elles ne vous abandonnent pas pour un nouveau venu, plus brillant que vous !

... Ce n'est pas qu'il les faille bannir de la société : il y a de la douceur, de l'esprit et de la politesse dans leur conversation. Elles pensent finement et avec délicatesse, et expriment leurs pensées avec un choix et un arrangement de paroles fort aimables. De plus, un penchant que la nature a donné à un sexe pour un autre fait qu'on se plaît avec elles, et, quand il y en a quelques-unes avec un plus grand nombre d'hommes, la compagnie en est souvent meilleure. On peut même se servir utilement des femmes : elles sont industrieuses, insinuantes, remplies d'inventions, et propres à conduire une intrigue et à faire réussir les choses dont elles ont envie. Quand elles sont jolies, elles ont des grâces qui séduisent ; on les refuse avec peine, et on leur accorde volontiers ce qu'elles demandent : tant la beauté a de pouvoir. On doit encore leur donner une louange : elles écrivent bien et facilement. Il est pourtant assez ordinaire que leurs lettres soient plus remplies de paroles que de choses ; mais dès qu'il est question d'amour et de galanterie, elles écrivent cent fois mieux que les hommes ; les plus sottes ont de l'esprit sur ce chapitre.

Ce que je viens de dire à l'avantage des femmes n'empêche pas que leur commerce ne soit mauvais et dangereux.

Avant que de parler de leurs défauts, je dirai encore qu'elles sont charitables, capables de compassion et rarement de cruauté. Mais elles sont menteuses, fausses, injustes, soupçonneuses, défiantes, incertaines, artificieuses, légères, curieuses, vaines, faibles, peureuses, folles, et toujours occupées de petites choses. Une grande passion peut quelquefois suspendre une partie de ces méchantes qualités et les rendre assez parfaites à l'égard de celui qu'elles aiment ; mais l'amour seul peut faire un tel miracle.

... L'amour, la galanterie, les ajustements, et ce qui les regarde personnellement, sont les seules choses qui les intéressent : elles ne prennent aucune part aux nouvelles considérables, et, hors que leur amant, leurs enfants, ou leur mari, soient à la guerre, elles ignorent quasi qu'elle soit dans leur pays. Le soin de leur santé et de leur beauté fait leur plus grande occupation. Les plaisirs à leur goût sont : premièrement le jeu, qui les conduit souvent à tout ce qu'il y a de plus mauvais; et puis les mascarades, le bal, les fêtes, les promenades publiques et les spectacles, où elles vont moins pour voir que pour être vues. Elles aiment à se lever tard et à se coucher de même, la nuit

leur plaisant plus que le jour, parce qu'elles croient y paraître plus belles et qu'elle est plus propre à l'amour et aux plaisirs qui leur conviennent.

Dans le choix d'un amant, l'âge et la figure peuvent beaucoup sur elles, et avec raison ; mais je ne sais si un homme à la mode, dont l'amour flatte leur vanité, n'y peut pas encore davantage. Quelquefois elles ont des goûts bizarres dont on ne saurait rendre de raison, et on dit assez vrai en disant que, pour se faire aimer des femmes, il faut avoir un peu d'argent et beaucoup de temps à perdre.

Quand elles cessent d'être jeunes et belles, la dévotion prend souvent dans leur cœur la place de l'amour, et les directeurs celle des amants: leur entêtement pour eux n'est ni moins grand ni moins déraisonnable que celui qu'elles avaient pour leurs amants. Elles sont comme le lierre : il faut qu'elles s'attachent à quelque chose ; elles ne font que changer d'objet, et c'est toujours une passion qui les tyrannise. La mort d'un homme qu'elles aiment, ou son changement, ce qu'on leur a dit de l'autre monde, les sermons et les discours d'un moine à la mode les rendent aussi quelquefois dévotes dans le temps de leur beauté et de leur jeunesse.

Il est rare de trouver des femmes qui n'aient point de religion. Quelques-unes s'en vantent,

quand elles sont avec des hommes qui leur parlent sur ce ton ; quelquefois même elles sont persuadées par ce que ces hommes leur disent; mais ce qu'elles entendent dire dans d'autres temps à des prédicateurs et à des directeurs, ce qu'elles voient pratiquer par la multitude, et la peur de l'enfer les fait changer et détruit ce qu'on leur avait persuadé. Elles n'ont point assez de fermeté dans l'esprit pour se mettre au-dessus des préventions et de l'éducation ; et c'est un grand bien qu'elles aient de la religion et qu'elles soient encore retenues par la modestie qu'on leur a inspirée dès leur enfance et par les maximes dans lesquelles on les a élevées : car il n'y a rien dont les femmes qui ont franchi ces barrières ne soient capables.

Dieu n'a rien créé de plus aimable qu'une femme jeune et belle : ses discours, ses manières, sa sorte d'esprit, tout a des grâces, et tout est fait pour plaire. Mais les femmes ont grande raison d'être folles de leur beauté : elle fait quasi tout leur mérite, et elles ne sont plus bonnes à rien dès qu'elles cessent d'être aimables : soit que l'âge augmente les mauvaises qualités qui sont en elles, ou que les charmes qu'elles avaient empêchassent de les voir, il est certain que pour l'ordinaire rien n'est si petit et si méprisable qu'une femme qui n'est plus jeune ni jolie ; elles deviennent comme le chien du jardinier : elles ne font qu'aboyer

contre tout le monde, et il faudrait les réduire au détail du ménage, à élever de petits enfants et avoir soin des malades, qui sont les seules choses auxquelles elles peuvent encore être bonnes.

C'est un des grands défauts de nos lois en France de leur avoir donné du bien et tant de part dans les affaires, que les plus habiles gâtent. Elles tourmentent tout le monde, sont injustes, avares, toujours conduites par une passion et jamais par la raison ; et rien n'est si insupportable que ce que l'on appelle une habile femme. Mais on a eu tort à leur égard de leur faire des règles si austères pendant leur jeunesse sur la galanterie, et la loi semble en cela opposée à la nature, qui ne les a faites que pour l'amour. C'est peut-être un ragoût qu'elle y a mis, et ces difficultés leur donnent encore du prix. Passe donc pour les difficultés ; mais certainement les hommes n'ont rien fait de si extravagant que d'attacher leur honneur à la chasteté de leurs femmes... Pourquoi font-ils des lois opposées à la nature, s'ils veulent qu'elles soient observées ? Les peuples qui enferment leurs femmes ont plus de raison que nous : car on ne peut jamais faire observer une loi injuste que par la tyrannie et la force. Ici on parle sans cesse d'amour aux femmes ; la nature leur en parle encore beaucoup mieux ; on les élève pour plaire ;

elles vivent familièrement avec des hommes aimables qui leur disent qu'ils les aiment et qui mettent tout en usage pour leur persuader : les livres, les vers, les spectacles, les peintures, les tapisseries, tout leur retrace l'image de l'amour ; et puis on leur défend de le faire, sous des peines épouvantables, et en même temps on leur en laisse la liberté. C'est un supplice pareil à celui que les poètes ont peint que Tantale souffrait aux enfers. Si les dieux lui eussent laissé la liberté de boire de cette eau qui lui venait jusqu'au menton, mourant de soif, croirait-on qu'il n'en eût pas bu ?

En faisant le portrait des femmes, je n'ai pas entendu parler de toutes, mais de la plus grande partie. Les règles les plus générales ont des exceptions ; et j'en connais qui sont bien différentes de celles que j'ai dépeintes.

[MAXIMES ET PENSÉES CHOISIES] (1)

Il faut que les choses qu'on dit soient plutôt senties que pensées. Quand cela est, on plaît quasi toujours.

* L'usage du monde corrompt le cœur et perfectionne l'esprit.

* La délicatesse dans les plaisirs, le badinage dans la conversation, le goût et la connaissance des hommes se trouvent rarement dans l'âge où l'on a une figure aimable : cependant cet assortiment serait bien souhaitable.

* Les gens d'esprit nous en donnent, et les sots nous l'ôtent. Il y a pourtant des exceptions à faire.

* Il en est de l'esprit comme des maisons, qui ne peuvent jamais passer pour grandes dès qu'on en voit le commencement : il ne faut pas aussi qu'on voie le bout de l'esprit.

* On se moque des Suisses, qui rient sur parole ;

---

(1) Ed. 1756, tome IV, p. 165 sq.

et presque tout le monde juge sur parole, ce qui est bien plus ridicule. Un petit nombre d'hommes fait penser tous les autres.

* Pour entendre juger des mêmes hommes et des mêmes choses du blanc au noir, il n'y a qu'à changer de quartier ou de société : on y trouve souvent des idées aussi différentes que si on changeait de royaume (1).

* Presque tous les hommes raisonnent suivant ce qu'ils ont appris, et ne sont que des écoliers. Il y en a bien peu qui raisonnent en conséquence de ce qu'ils ont pensé et qui n'aient pour maître que leur esprit et leur raison.

* Il y a des gens qui ne pensent qu'à proportion de ce qu'ils sentent, et il semble que leur esprit ne sert qu'à démêler ce qui se passe dans leur cœur : ces gens là, qui sont toujours vrais, ont quelque chose de naturel qui plaît à tout le monde.

* On craint les gens qui ont beaucoup de pénétration.

* Il semble que Dieu ait distribué une sorte d'esprit à chaque profession, qui fait parler et

---

(1) Lassay renchérit donc sur Montaigne écrivant que « chaque nation a plusieurs coutumes et usances qui sont non seulement inconnues, mais farouches et miraculeuses à quelque autre nation » (*Essais*, III, ch. 13).

penser de la même manière tous ceux qui en sont (1).

* Il ne suffit pas d'avoir du courage, de l'honneur, une humeur et un esprit aimable pour être recherché des hommes : il faut encore leur être bon à quelque chose. Quand vous vous trouverez avec eux, ils seront bien aises de vous voir ; mais n'espérez pas qu'ils aient attention à vous ni qu'ils en soient occupés, et qu'ils soient vifs à vous rendre service, si vous ne leur êtes bon à rien.

* Il n'y a rien de si beau que l'esprit de l'homme et rien de si effroyable que son cœur.

* On se trompe souvent en estimant trop les hommes, et presque jamais en les estimant trop peu.

* Un honnête homme peut se passer de la fortune, mais il ne saurait se passer de considération.

* Il faut éviter autant qu'on peut d'avoir rien à démêler avec les gens qui n'ont ni bien ni réputation à perdre.

* Tout le monde convient qu'on peut dire son

---

(2) La Rochefoucauld est plus incisif : « Dans toutes les professions, chacun affecte une mine et un extérieur, pour paraître ce qu'il veut qu'on le croie.... » (*Maximes*, éd. Gilbert nº CCLVI).

secret, mais qu'on n'est pas maître de celui des autres ; chacun se pique d'observer exactement cette maxime, et cependant on voit quasi toujours pratiquer le contraire.

* Je crois qu'on doit regarder le mariage comme une loterie : il y a tant de billets blancs et si peu de noirs qu'on doit se trouver fort heureux quand on en tire un noir ; mais on ne doit pas se croire malheureux si on en tire un blanc.

* Les femmes sont esclaves de leurs amants et tyrans de leurs amis.

* Le peuple est fort capable de haine et ne connaît presque pas l'amour.

* Il faut avouer que la coutume a un grand pouvoir sur nous (1), puisqu'elle fait aller les hommes à la guerre et qu'elle empêche les femmes de faire l'amour. On me dira qu'en ce point elle est mal observée ; mais, pour peu qu'elle le soit, c'est une merveille : car une loi qui s'oppose à celle de la nature doit toujours être enfreinte.

* On n'aime que ce qui est jeune, et quand on vient à un certain âge, on ne doit plus espérer que de la considération. C'est ce qui fait que la vieillesse des femmes est bien triste, et celle des hommes aussi, hors de ceux qui par leurs emplois attirent l'attention, les égards et les res-

(1) Cf. Montaigne, I, ch. 22.

pects du monde. Un mérite bien extraordinaire et bien reconnu et de grandes choses qu'on a faites pendant sa vie peuvent encore nous donner ce «repos avec de la dignité», *otium cum dignitate*, qui a toujours été l'objet des désirs des gens sages.

* La vieillesse ôte aux femmes la beauté, les grâces, la gentillesse, la gaîté, le badinage dans la conversation, qui sont les charmes dont elles enchantent les hommes, et laisse voir et même augmente tous les défauts attachés à leur sexe, qui étaient voilés par ces qualités aimables qui leur ont été données en partage.

* Si on veut empêcher les hommes de faire du mal, il faut leur en ôter le moyen.

* On ne conduit les hommes que par la crainte et par l'espérance.

* On méprise le monde, et on ne saurait s'en passer (1).

* On est bien heureux de pouvoir encore admirer quelque chose, et c'est un grand malheur d'être parvenu au point de connaissance qui nous

---

(1) Cf. La Rochefoucauld : « Celui qui croit pouvoir trouver en soi-même de quoi se passer de tout le monde se trompe fort..» (*Maximes*, éd. Gilbert, CCI.) — et La Bruyère : « L'on ne peut se passer de ce même monde que l'on n'aime point, et dont l'on se moque », (*Caractères*, éd. Rébelliau, p. 181).

fait voir les hommes comme ils sont : tout notre bonheur ne consiste que dans l'ivresse (1).

* L'ennui est moins à craindre à cause de lui qu'à cause des pièges qu'il nous tend.

* Il faut suivre les coutumes du pays dans lequel on vit, quelque opposées qu'elles soient à notre humeur et même à la raison : on se rend toujours plus malheureux quand on en veut secouer le joug, et il y a encore moins d'inconvénient à s'y soumettre.

* Il faut apprendre à souffrir de soi comme des autres.

* C'est être fol que de vouloir être sage tout seul (2).

* Ce que toute la raison ne peut faire, le temps et la paresse en viennent à bout (3).

* De tous les philosophes celui qui me paraît avoir pensé avec [le] plus de sagesse est celui qui a

(1) Cf. La Rochefoucauld : « La jeunesse est une ivresse continuelle ; c'est la fièvre de la raison ». (*Max.* éd. Gilbert, CCLXXI.)

(2) C'est du La Rochefoucauld tout pur : « C'est une grande folie de vouloir être sage tout seul. » (*Max.* CCXXXI).

(3) Cf. La Rochefoucauld : « Quand les vices nous quittent, nous nous flattons de la créance que c'est nous qui les quittons. » (*Max.* CXCII.)

dit : La seule chose que je sais, c'est que je ne sais rien : *Hoc unum scio, quod nihil scio* (1).

* Les conditions sont plus égales qu'on ne croit ; toutes choses bien compensées, il n'y a pas grande différence (2). Ce qu'il y a à souhaiter, c'est d'être heureux et considéré dans la sienne.

* Un homme est heureux quand l'état de sa fortune convient à celui de son cœur, et il est toujours malheureux quand il croit que sa fortune est au-dessous de son mérite.

* Une extrême ambition, ou une grande liberté, peuvent seules remplir le cœur d'un honnête homme. L'état qui se trouve entre deux n'est fait que pour les gens médiocres.

* Un des grands plaisirs qu'on puisse sentir, c'est d'avoir obligation à quelqu'un à qui l'on est déjà attaché par son goût.

---

(1) C'est du Montaigne : « Le plus sage homme qui fut onques, quand on lui demanda ce qu'il savait, répondit : qu'il savait cela, qu'il ne savait rien. » (*Essais*, II, ch. 12). Il s'agit de Socrate ; voir Cicéron, Acad. Quaest. I, ch. 4.

(2) Cf. La Rochefoucauld : « Quelque différence qui paraisse entre les fortunes, il y a néanmoins une certaine compensation de biens et de maux qui les rend égales. » (*Max.* éd. Gilbert. LII) — et La Bruyère : « On demande si, en comparant ensemble les différentes conditions des hommes, leurs peines, leurs avantages, on n'y remarquerait pas un mélange ou une espèce de compensation de bien et de mal qui établirait entre elles l'égalité, ou qui ferait du moins que l'une ne serait guère plus désirable que l'autre. » (*Caractères*, éd. Rébelliau, p. 237.)

* Il y a deux manières de se tromper dans les affaires : l'une, en ne voyant pas assez et demeurant, pour ainsi dire, en deçà du but ; l'autre, en voyant trop et allant par delà. Cette dernière façon de se tromper est assez ordinaire, et, à mon gré, la plus dangereuse.

* Il vient dans de certains temps des goûts et des pensées qui saisissent tout le monde, sans qu'il soit besoin qu'on se les dise les uns aux autres : il semble que ce soit le même esprit qui anime tous les hommes, et que cela soit dans l'air, comme les maladies contagieuses.

* Le succès décide souvent des conduites.

* On se soumet sans peine à la loi ; mais on se révolte contre l'autorité.

* Les connaissances de la raison sont plus étendues ; celles de l'instinct sont plus assurées.

* Il ne faut point être jeune philosophe, ni vieux courtisan.

* Il faut se faire aimer des honnêtes gens, se faire estimer de ceux qui ont l'esprit supérieur, et se faire craindre de tous les autres.

* La plupart des hommes parlent de la Cour, du commerce des grands et de la faveur comme le renard des mûres, et la moindre épreuve démasque ces prétendus philosophes. S'il s'en pouvait trouver quelqu'un, il faudrait que ce fût un homme qui, après avoir longtemps vécu avec ce qu'il y

de plus grand, et après avoir occupé avec distinction des emplois considérables, préférerait le repos et la liberté à des choses qui éblouissent les autres hommes et dont il aurait connu la vanité.

* Je n'arrange pas les biens et les maux de cette vie suivant l'opinion ordinaire des hommes : selon moi, le premier de tous les biens est la liberté, le second l'estime des hommes, le troisième la santé, et je ne donne que le dernier lieu aux richesses...

* La justice est la première de toutes les vertus, celle qui comprend presque toutes les autres et qui rendrait les hommes heureux s'ils la pratiquaient : tout le monde en convient. Cependant il faut souffrir, par prudence, de la voir opprimée par la loi du plus fort, quelque opposition qu'on y sente ; et un homme qui voudrait toujours empêcher l'injustice, sans être retenu par aucune considération, se ferait tant d'ennemis qu'il serait impossible qu'il y résistât, quand même il ne voudrait l'empêcher que dans les choses qui sont commises à sa charge.

* Dans l'enfance on a les mêmes passions et les mêmes désirs que dans les autres âges de la vie (1) : il n'y a que les objets qui changent, et,

(1 Cf. La Bruyère : « Les enfants sont hautains, dédaigneux, colères, envieux.. ; ils sont déjà des hommes. » *Caractères*, éd. Rébelliau, p, 307-8)

quoique nous en jugions autrement, ces objets sont tous également vains. Les mies sont aux enfants ce que les maîtresses sont aux hommes : un appui sur lequel leur cœur cherche à se reposer, et les jouets sont à leur égard ce que sont pour nous les occupations que nous appelons sérieuses et importantes, quoiqu'en effet ce ne soient que d'autres jouets. Si on avait établi un juge, il trouverait que tout est également vain : ce que les années nous apportent de plus, c'est la connaissance de notre faiblesse et de notre misère, que les enfants n'ont pas, et des réflexions qui nous rendent plus malheureux et ne nous rendent guère plus sages.

* Un homme qui est aimé d'une femme qu'il aime jouit de ce qu'il y a de plus doux dans le monde ; mais il arrive souvent qu'il ne connaît pas tout le prix d'un si grand bien dans le temps qu'il le possède : car l'homme est fait de façon qu'il ne connaît bien la valeur des choses que par la privation. On ne s'aperçoit qu'on était le plus heureux homme du monde que parce qu'on est devenu le plus malheureux en perdant ce qu'on aimait ; il ne reste que d'inutiles regrets, et on se dit douloureusement : Ah ! si j'y pouvais revenir, quel usage je ferais d'un bien dont je n'ai pas su jouir !

* Il faut qu'il y ait quelque chose dans les

hommes qu'ils ne connaissent pas eux-mêmes, qui leur assure que la mort n'est pas si terrible qu'on pense : car, sans ce sentiment caché, ils ne s'y exposeraient pas aussi facilement qu'ils font, et la guerre ne serait pas si commune ; on voit quasi toujours qu'ils hasardent plus volontiers leur vie que leur bien.

* La vie que la plupart des dévots mènent est un grand sujet de scandale pour les gens du monde. Je ne parle point des faux dévots, qui sont abominables, mais de ceux qui ne laissent pas d'être dévots effectivement d'une certaine façon. Cette attention continuelle à leur santé et à leurs commodités, cette attache à leurs intérêts, leur humilité orgueilleuse, et toute leur conduite, où l'homme se découvre à chaque moment, fait dire avec raison qu'ils ont choisi la dévotion comme un autre métier. La véritable vertu a des charmes pour les plus méchants ; il n'y a personne qui ne l'admire.

* L'examen de la conscience d'autrui est une pratique de dévotion qui me semble fort étrange, quoiqu'elle soit bien en usage. Pour moi, il me paraît plus raisonnable d'avoir beaucoup de charité pour les autres et de ne jeter jamais les yeux sur leur conduite, hors qu'elle ne soit commise à nos soins.

RÉFLEXIONS QUE J'AI FAITES SUR MOI (1)

Je sens que toute ma nature se révolte dès qu'on veut prendre quelque empire sur moi : il n'y a aucune considération qui puisse me le faire souffrir, non pas même l'intérêt de ma santé et de ma vie, s'il fallait être soumis à un médecin. Ce sentiment est né avec moi ; je l'ai eu dès mon enfance, et à peine en étais-je sorti que je secouai le joug de la domination paternelle, aux dépens de tout ce qui m'en pouvait arriver, et pendant plusieurs années je me réveillais la nuit avec un mouvement de joie que me donnait la pensée de ne plus dépendre de personne. Je n'ai jamais voulu aussi contraindre ceux que j'avais droit de contraindre, femme, enfants, domestiques : je regarde cela comme un trop grand mal pour le faire souffrir aux autres....

(1) Ed. 1756, IV, p. 294-343. — Cf. les portraits de Lassay par Bolingbroke et par la marquise de Bouzoles, notice, p. 29.

Je suis doux, complaisant, facile dans la société et dans les affaires ; je n'ai point d'humeur, et je ploie aisément mon esprit ; je me range sans peine à l'opinion des gens pour qui j'ai de la considération ou à qui je veux plaire. Ce n'est pas, pour l'ordinaire, que je sois persuadé : mais les choses dont il est question ne m'intéressent pas assez pour hasarder de les fâcher en les contredisant, et, à l'égard de celles qui me regardent, comme je suis bien sûr que je ne ferai que ce qui me plaira, il me paraît que ce n'est pas la peine de disputer contre eux. Je ne me donne pas cette contrainte pour le reste du monde...

Je rends avec plaisir des services à mes amis, et j'en reçois d'eux ; mais je ne me mêle point de leurs affaires, qu'autant qu'il leur convient ; je ne leur donne jamais de conseils, hors qu'ils m'en demandent, et j'aime qu'ils en usent de même à mon égard...

Je ne saurais voir souffrir personne, pas même les animaux : naturellement j'aime à faire du bien, et je ne comprends pas comme on peut faire du mal à ceux qui ne nous en ont pas fait ; mais je comprends parfaitement comme on en fait aux gens qui nous ont attaqués injustement, et je reviens avec peine quand on m'a offensé.

La raison se rend maîtresse de ma haine et la contient ; la paresse vient encore à son secours ;

mais le temps ne l'efface point, et je suis tout le reste de ma vie, pour les gens qui m'ont fait du mal injustement, comme on est à l'égard des animaux pour lesquels on a une aversion naturelle; et j'avouerai que rien ne me ferait tant souhaiter d'avoir du crédit et de l'autorité que le plaisir que je sentirais à me venger d'eux. Je suis pourtant persuadé que ce n'est que l'injustice et la méchanceté qui me blessent et que j'ai envie de punir. J'avouerai encore que ce n'est que par sagesse que je ne me venge pas, parce qu'il est rare de trouver des occasions où l'on puisse faire du mal aux autres sans courre risque qu'ils nous en fassent aussi ; et je ne veux pas m'en faire en leur en faisant.

.....J'ai un défaut effroyable pour les affaires, qui gâte et qui détruit tout ce que je pourrais avoir de bon : c'est une grande paresse dans l'esprit (1). En de certaines occasions je la peux surmonter par élans ; mais à la longue je prends trop sur moi, et j'y retombe toujours : si bien que je ne serais propre qu'à penser, et encore plus à

---

(1) Rappellerons-nous cette maxime de La Rochefoucauld : « De tous nos défauts celui dont nous demeurons le plus aisément d'accord, c'est de la paresse : nous nous persuadons qu'elle tient à toutes les vertus paisibles et que, sans détruire entièrement les autres, elle en suspend seulement les fonctions.» (*Max.* éd. Gilbert, CCCXCVIII).

choisir et à rectifier ; car ce qu'il y a de meilleur en moi, c'est le discernement (1) ; mais il faudrait qu'un autre agît.

... J'oserais dire qu'il y a peu d'hommes qui aient l'esprit plus sage que le mien : il penche même du côté de la timidité ; naturellement je choisis toujours le parti le plus sûr, et je prévois tant de choses que j'ai beaucoup de peine à entreprendre une affaire. Je peux dire encore que personne n'est plus ferme et moins changeant dans ses résolutions, et je n'ai jamais été séparé des personnes que j'ai aimées, que par la mort. Cependant ma réputation a été d'être léger et capable de faire des folies, et il est certain qu'on a eu lieu de le croire, car ma conduite a paru folle et légère en des occasions importantes. Je pourrais m'excuser sur l'âge dans lequel j'ai fait ces choses qu'on a blâmées ; je crois pourtant qu'il m'aurait été difficile de faire autrement. J'ai été réduit par la fortune à n'avoir que le choix de deux partis presque également mauvais, et, présentement que je suis vieux et de sang-froid, et après y avoir bien pensé, je suis persuadé que, si je me retrouvais dans la même situation où

(1) Lassay se souvient-il que La Bruyère a dit : « Après l'esprit de discernement, ce qu'il y a au monde de plus rare, ce sont les diamants et les perles » ? (*Caractères*, éd. Rébelliau, p. 368).

j'étais alors, je ferais encore ce que j'ai fait, peut-être avec un peu plus de ménagement. Ce qui est encore assez bizarre, c'est que plusieurs personnes avec qui je me suis trouvé en liaison avaient quelque chose de fol et d'extraordinaire. En faisant réflexion à toutes ces choses, j'ai pensé cent fois qu'en cela comme dans tout le reste on est conduit par son étoile.

J'ai vu aussi tant de personnes avoir, en plusieurs pays différents, une considération bien au-dessus de leur mérite que je ne peux encore l'attribuer qu'à leur étoile. Si on me demande ce que c'est qu'étoile, je répondrai que je ne le sais pas ; je sais seulement que c'est quelque chose de réel qu'on ne connaît point, et je suis persuadé que ceux qui prétendent que notre bonne ou notre mauvaise fortune dépend de notre conduite ont grand tort : elle y peut beaucoup, mais l'étoile y peut encore plus.

Je vais dire une chose où il y a bien de la vanité ; il n'importe, car je ne prétends pas que ceci soit vu de personne. Si mon étoile avait eu quelque proportion avec les qualités qui sont en moi, je serais plus élevé que je ne suis ; mais elle est faible et commune, je l'ai éprouvé cent fois. Je ne peux attribuer qu'à cette même étoile tout ce qui m'est arrivé à l'égard de ma famille : désirant plus qu'homme du monde d'y trouver de

l'amitié, de la bonté et de la raison, j'ai été malheureux de tous côtés sans y avoir contribué en rien et sans que je puisse me reprocher la moindre chose... Quand on est né sans humeur, avec des mœurs douces et un cœur fait pour aimer, on est bien à plaindre de ne trouver dans sa famille ni confiance ni amitié. La source de tous mes malheurs, et ce qui ne se peut réparer, est d'avoir perdu une femme (1) que j'avais choisie selon mon cœur et pour qui j'avais tout quitté. Je suis un exemple qu'on ne meurt point de douleur, puisque je ne suis point mort en la perdant.

Il y a beaucoup de gens qui ont plus de vivacité, plus d'imagination, plus de mémoire, plus d'éloquence, plus de capacité pour comprendre, plus de facilité pour s'exprimer et pour écrire, plus de présence d'esprit pour répondre sur-le-champ, plus de pouvoir sur eux pour ne dire que ce qu'il convient, plus de souplesse pour traiter et pour conduire une affaire, plus d'habileté pour arriver à leurs fins et pour empêcher qu'on ne les pénètre, plus de talents pour plaire et plus de grâces que je n'en ai, et enfin qui me surpassent dans tous les genres d'esprit ; mais pour celui de connaissance et de discernement, je crois que

---

(1) Marianne. Voir la Notice, p. 13 sq. et suprà p. 51, 59.

peu de personnes l'ont au-dessus de moi : cela m'a fait penser bien des fois fort extravagamment que, de toutes les charges qui sont dans un royaume, celle de roi serait celle dont je serais le plus capable ; car l'esprit de connaissance et de discernement est juste celui qui convient aux rois : ils n'ont qu'à savoir bien choisir...

Je ne me souviens plus où j'ai lu un vers que je voudrais avoir fait, qui dit, en parlant d'un pays qui n'est, je crois, que dans l'imagination du poète :

On y vit sans sujets, mais on y vit sans maître.

Qu'on serait heureux de vivre dans un pays où l'on ne serait soumis qu'aux lois !

Mon esprit ne me sert qu'à démêler les sentiments de mon cœur, et je ne pense qu'à proportion que je sens.

... Je connais mieux que personne du monde le prix de l'amitié, et j'ai un cœur fait pour aimer ; cependant je n'ai pas eu d'amis à un certain point, et il y a grande apparence que je mourrai sans en avoir. Cela vient peut-être de ce qu'il y a peu d'hommes qui soient capables d'amitié : peut-être que c'est ma faute et que je n'ai pas de qualités assez aimables pour me faire aimer ; peut-être que je suis trop difficile et que je demande

trop de perfections pour donner mon amitié; peut-être aussi que c'est la faute de ma fortune, qui a toujours été si médiocre que personne n'a eu envie de l'amitié d'un homme qui ne pouvait ni nuire ni servir, qui pourtant est incapable d'avancer si on ne le suit et qui regarde l'égalité comme le premier fondement de l'amitié, sans quoi on ne saurait avoir la sienne.

... Je m'en irai sans avoir déballé ma marchandise, et, comme on ne m'a jamais mis en œuvre, on ne saura point si j'étais propre à quelque chose; je ne le saurai pas moi-même. Je m'en doute pourtant, et, croyant me sentir des talents, il y a eu des temps dans ma vie où je me suis trouvé affligé en songeant qu'ils étaient perdus et en les comparant avec ceux des personnes à qui je voyais occuper les premières places.

RÉFLEXIONS SUR LA GUERRE (1)

(après 1713)

Supposons la pluralité des mondes et que, suivant l'opinion de M. de Fontenelle, ces mondes soient habités par des créatures différentes de nous (2) : elles seraient bien étonnées si on leur apportait une relation de ce monde-ci ; qu'elles vissent notre morale, nos lois, nos coutumes et nos religions, qui nous enseignent qu'il faut être bons, justes, humains, charitables et miséricordieux, et que c'est le seul moyen de plaire à l'Etre suprême et de nous rendre heureux quand nous cesserons d'habiter la terre (car les différentes religions auxquelles les hommes croient conviennent toutes en ces points-là) ; et qu'elles apprissent en même temps que ces hommes se tuent les

---

(1) Ed. 1756, IV, p. 138-142.

(2) Voir Fontenelle, *Entretiens sur la pluralité des mondes*, 2e et 3e soirs.

uns les autres, et qu'ils en ont fait un art qui s'appelle l'art de la guerre, qui est le plus noble qui soit parmi eux, que les grands seigneurs de chaque nation ont choisi pour leur partage, et qui est le chemin par lequel ils arrivent aux honneurs et aux dignités, et qu'Alexandre, César, enfin un conquérant qu'on devrait regarder avec horreur, est l'objet de leur admiration : elles ne croiraient pas que cela fût vrai, trouvant impossible d'accorder ces deux choses ensemble.

Ajoutez encore qu'on leur dit que ces hommes adressent leurs vœux à Dieu pour lui demander de leur être favorable dans le dessein qu'ils ont de détruire leurs semblables, quoiqu'il leur ait ordonné de ne faire à autrui que ce qu'ils voudraient qui leur fût fait, et qu'ils sentent au fond de leur âme combien ce précepte est juste et raisonnable ; et pour s'autoriser à faire une chose aussi horrible, chacun dit de son côté que c'est pour s'opposer à l'injustice et pour empêcher qu'on ne leur ôte ce qu'ils prétendent leur appartenir : moyennant quoi les ministres de chaque religion ne leur font pas le moindre scrupule de s'ôter la vie les uns aux autres, et des nations entières, c'est-à-dire des millions d'hommes, emploient toutes leurs forces, tout leur esprit et toute leur industrie pour se détruire, dans le temps qu'ils punissent avec la dernière sévérité et qu'ils

regardent avec horreur un homme qui, pour sa propre cause, commet un meurtre. Les habitants des autres mondent diraient sans doute en lisant cette relation : Pourquoi les habitants de la terre, au lieu de faire une chose aussi effroyable que celle de se tuer, ne se servent-ils pas de juges et d'arbitres pour terminer ces grands procès, comme chaque nation fait ceux qui naissent chez eux entre particuliers ? (1).

---

(1) Cf. le *Projet de paix perpétuelle,* de l'abbé de Saint-Pierre, Utrecht, 1713.

SUR LA DIVERSITÉ ET LA TOLÉRANCE DES RELIGIONS,

AVEC QUELQUES RÉFLEXIONS SUR LA MÉTEMPSYCOSE. (1)

(après 1715)

Il me semble que le roi de Siam fit une très bonne réponse à M. de Chaumont, ambassadeur de France, qui lui proposait d'embrasser la religion catholique : « Je ne doute pas, lui dit-il, qu'elle ne soit excellente, et je n'ai jamais ouï parler d'aucune qui n'eût un merveilleux fond de morale, parce qu'en effet on ne les aurait jamais adoptées sans cela ; mais je crois aussi que, si le choix d'une religion particulière n'est pas absolument indifférent à l'Etre suprême, à qui

(1) Ed. 1756, III, p. 382-391. Cf. Locke, *Lettre sur la tolérance* (1685) et surtout Bayle, *Commentaire philosophique sur le « Compelle intrare »* (1686), ch. VI, VII, etc., et le Dictionnaire (1695).

rien n'eût été plus facile que d'inspirer à cet égard le même sentiment à tous les hommes, il faut qu'il ait jugé qu'il était de sa grandeur d'être honoré par cette immense variété de cultes qu'il a répandus sur la terre. Ainsi restons comme nous sommes : il y a plus de danger à vouloir changer les usages de son pays et la pratique de ses pères qu'à y rester inviolablement attachés ».

N'est-il pas étonnant qu'après dix-sept siècles révolus et tant de missionnaires envoyés aux extrémités du monde, la religion catholique, annoncée comme la seule véritable, soit encore si peu étendue, et que la mahométane, plus récente de six siècles au moins, et dénuée d'ailleurs du secret et de l'enthousiasme des missions, ait fait tant de progrès? Bayle en a supputé la différence, et voici son calcul : en divisant la terre en trente parties égales, la religion catholique, toutes ses sectes comprises, ne répond qu'à cinq parties ; la mahométane en remplit six, et les païennes et idolâtres en occupent dix-neuf. Le mahométisme couvre donc un trentième de la terre de plus que le christianisme, et ce trentième est un espace bien considérable (1).

Ce qui paraîtra peut-être encore plus singulier,

(1) Bayle, Dictionnaire, à l'article « Mahomet ». (éd. 1734, IV, p. 26).

c'est que les mahométans, obligés par les principes de leur foi, c'est-à-dire par les préceptes de l'Alcoran, à exterminer toutes les autres religions, les tolèrent toutes depuis près de deux cents ans, et que la catholique, qui par l'Evangile ne doit employer que les voies de la douceur et de l'insinuation, à qui il n'est ordonné que de prêcher et d'instruire, se fait un mérite d'exterminer par le fer et le feu tous ceux qui ne l'embrassent pas ou qui ne sont pas d'accord avec elle dans tous ses points, même les plus obscurs comme les plus indifférents. Le zèle du feu roi, malgré toute son autorité et toute sa puissance, a peut-être été plus nuisible à son agrandissement qu'il ne lui a été avantageux. Après plusieurs guerres, dont la religion avait souvent été la cause et presque toujours le prétexte, Henri IV, pour calmer les mouvements de son royaume, donna un édit qui laissait à ses peuples une pleine liberté de conscience et qui permettait aux protestants de prétendre indifféremment avec les catholiques aux emplois civils et militaires, afin d'ôter cette distinction odieuse qui n'est propre qu'à allumer des divisions dans l'Etat. De ce moment-là on vit la France infiniment plus riche, plus paisible et plus respectée : les princes du sang n'eurent plus de ressources pour y exciter des troubles, et le roi devint beaucoup plus absolu. Mais de nouveaux propagateurs

de la foi s'étant avisés dans la suite de vouloir démontrer que leurs prédécesseurs avaient manqué de courage et de lumières, qu'ils avaient eu trop d'indulgence pour les protestants et qu'il fallait abolir l'édit de Henri IV, tout a été bouleversé ; l'argent et l'industrie de la nation ont été portés à l'étranger, qui n'a pas manqué de leur faire un accueil favorable : et c'est de là principalement que sont venues les dernières guerres qui ont agité si violemment la France sous le règne de ce monarque. Combien ne lui aurait-il pas été plus glorieux et plus utile, je ne dis pas de souffrir les protestants dans son royaume, puisqu'ils en faisaient essentiellement partie, mais peut-être d'y admettre encore tous les cultes, comme toutes les nations, pourvu qu'une bonne police sût les retenir dans le point d'obéissance qui fait la force des empires !

Un autre sujet d'étonnement qui n'est peut-être pas moins fondé, c'est comment le système de la métempsycose, si ancien et si naturel, n'a pas prévalu sur tous ceux qu'on a imaginés depuis sur le sort de nos âmes séparées : car il les remplace et les concilie tous. Que les âmes véritablement vertueuses passent dans de nouveaux corps dont la destinée soit aussi heureuse que le comporte la nature humaine : voilà une espèce de Paradis qui n'est pas incompréhensible ou indéfinissable

comme le nôtre. Que ceux qui auront été moins fidèles aux devoirs de la justice et de l'humanité soient rendus à une nouvelle vie mêlée d'amertumes et de peines proportionnées à leur intempérance et à leur dureté : voilà une sorte de Purgatoire qu'aucune secte ne devrait refuser d'admettre. Enfin que les scélérats décédés ne reviennent animer que des corps accablés de toutes les misères que nous voyons quelquefois être le partage de certaines créatures, n'est-ce pas un Enfer suffisant pour expier les crimes qu'un homme peut avoir commis pendant le cours borné de sa vie précédente ?

RÉFLEXIONS

FAITES PAR UN HOMME NÉ DANS UN ROYAUME CHRÉTIEN, QUI RAISONNE SUIVANT LES LUMIÈRES DE LA RAISON, INDÉPENDAMMENT DE LA RELIGION, A LAQUELLE TOUS LES RAISONNEMENTS DOIVENT ÊTRE SOUMIS (1).

(VERS 1720)(2)

J'ai pensé mille fois les choses qu'un assez grand loisir où je me trouve me va faire écrire. Je ne les ai apprises de personne, et je n'ai eu pour maître que la raison, que j'ai écoutée défait de toute prévention et de toute passion et n'étant point assurément séduit par mes sens. Je ne serai pas surpris qu'elles ne soient approuvées de personne ; car ce qu'il y a de plus rare sur la terre est un homme qui juge par lui-même, indépendamment de ce qu'il a

(1) Ed. 1756, IV, p. 187-209.

(2) Selon M. Maurice Pellisson (art. cit. Notice, p. 38, note 1), entre 1715 et 1720. — Mais, comme ce quatrième tome du *Recueil* débute par des mémoires et des lettres dont la date oscille entre 1724 et 1737, j'incline à croire que ces « Réflexions » sont aussi postérieures à 1720.

appris. Chacun suit l'opinion d'une secte ou d'une cabale et est attaché à quelque préjugé, qui lui sert de règle pour penser ; et comme ce que je vais dire s'oppose à tous les préjugés, il doit être condamné de tout le monde. Il sera regardé avec mépris des impies, des méchants, et de quelques philosophes, et avec indignation de ceux qui n'oseraient douter de la religion dans laquelle ils ont été élevés.



Nous savons que nous sommes ; mais nous ignorons ce que nous étions avant que de naître et ce que nous deviendrons après notre mort ; nous ignorons de même ce que c'est que le lieu où nous nous trouvons, si ce qu'on nous en dit est vrai ou faux, ou s'il y a quelque autre chose qu'on ne nous dit point et qui n'est pas donné aux hommes de savoir. Des objets admirables frappent nos yeux et notre esprit ; nous n'en savons pas davantage : l'éternité du monde, ou son commencement et sa fin, nous sont également incompréhensibles. Enfin nous n'avons de connaissances qu'autant qu'il en faut pour nous faire douter, et c'est se tenir dans notre état que de demeurer

incertains : il n'y a que notre orgueil qui nous puisse faire décider dans les choses qui nous sont cachées par des voiles impénétrables, ou bien le manque d'esprit ; car c'est en manquer que de ne pas voir qu'on ne saurait voir.

Voilà ce que me dit la raison, qui est le flambeau qui m'a été donné pour me conduire au milieu des ténèbres où je suis et de quelques lueurs imparfaites que j'entrevois. Comme les arts étaient nécessaires aux hommes pour leur usage dans le séjour de la terre, il leur a été donné là-dessus des connaissances si étendues qu'elles sont presque merveilleuses, et on a de la peine à comprendre comme ils ont pu imaginer tout ce qu'ils ont trouvé ; mais en même temps on les a laissés dans une ignorance des choses qui sont au-delà de cette vie, qui n'est guère moins étonnante : peut-être parce qu'il leur était inutile de les savoir ; il semble pourtant qu'on leur ait donné la capacité de les comprendre et qu'ils manquent d'un sens qui les leur fasse voir. Ils ont toujours voulu y pénétrer, et l'ont toujours voulu inutilement : plus ils approfondissent, et plus ils se convainquent de leur ignorance. Nous sommes entourés de merveilles incompréhensibles à notre esprit, et nous nous sommes à nous-mêmes un miracle aussi incompréhensible que le reste. On ne saurait assez admirer l'orgueil des philosophes, qui ont

regardé leurs imaginations comme des choses certaines, ou leur mauvaise foi, de les avoir voulu donner pour telles aux autres hommes : ils devaient donner leurs pensées pour des pensées, et non pas pour des vérités constantes.

Quelques législateurs, les uns remplis d'ambition et d'envie de régner, les autres du seul désir de rendre les hommes heureux en leur donnant des lois et de se faire un grand nom, ont poussé les choses plus loin, et, pour obliger les peuples à suivre les lois qu'ils avaient faites, ils y ont mis du merveilleux ; ils ont assuré qu'elles leur avaient été révélées du Ciel et en ont fait des religions ; et ce qui est de plus surprenant, c'est qu'ils ont assujetti les nations entières à ces religions et leur ont persuadé des choses si extravagantes qu'on enfermerait comme un fou un homme qui les croirait seul. Encore si ces religions convenaient ensemble et si elles disaient toutes les mêmes choses, ce serait une raison pour s'y soumettre ; mais, bien loin de cela, elles en disent d'entièrement opposées, et elle s'accusent de fausseté les unes les autres, chacune prétendant prouver par des prophéties et par des miracles qu'elle est la vraie et qu'elle tire son origine du Ciel.

S'il y avait eu une révélation, elle aurait été la même pour tous les hommes : il ne serait point

de la bonté et de la justice de Dieu de permettre que ses créatures, trompées par de fausses révélations, fussent entraînées dans des malheurs terribles et éternels. Cependant les peuples qui habitent la terre croient à des révélations différentes, et même opposées, et condamnent ceux qui sont d'une autre religion que la leur à des peines éternelles, comme s'ils avaient été dans le Conseil de Dieu.

Ce qui aurait dû encore rendre les religions suspectes aux hommes, c'est qu'elles commencent par leur demander d'éteindre le seul flambeau qui leur ait été donné pour les conduire au travers des ténèbres où ils sont, — qui est la raison, — et surtout de se garder bien de les examiner avec cette lumière. Malgré tout cela, elles ont pris un empire si prodigieux sur eux que la fureur des sectateurs de chaque religion les a portés et les porte encore tous les jours à se faire la guerre, à se détruire, à se tuer, pour obliger les autres à penser comme eux, croyant faire une chose agréable à Dieu et qui les conduit dans le Ciel : comme si Dieu n'était pas le maître de faire penser les hommes comme il lui plaît et de se faire adorer par eux à la manière qu'il veut, et qu'on ne pût pas lui en laisser le soin.

Je me trouve né dans un royaume chrétien, de parents chrétiens, et on m'a enseigné que je dois

croire un Dieu créateur et maître de tout ; que mon âme est immortelle ; qu'elle sera punie ou récompensée éternellement dans un autre monde de ce que j'aurai fait dans celui-ci ; et que la religion qu'on m'a donnée pour règle de ma vie et pour objet de ma croyance, et sur laquelle je serai jugé, a été révélée par Dieu ; qu'elle est la seule bonne ; que les religions que les autres hommes suivent sont toutes fausses et conduisent, après qu'on est mort, dans des lieux affreux, où l'on est tourmenté sans fin.

La raison, qui est mon guide, après avoir examiné les preuves qu'on me donne de tout cela, me fait croire sans peine à un Dieu, maître et créateur de tout : cet ordre merveilleux qu'on voit dans l'univers, le sentiment qui est en nous, la raison, tout me dit qu'il y a un Etre suprême. Cette même raison me dit en même temps, après avoir fait l'examen des différentes religions, qu'elles ont été inventées par les hommes. La chrétienne, que mon intérêt m'a fait approfondir avec plus de soin que les autres, et dont la morale admirable dispose fort l'esprit en sa faveur, a pour fondement le péché originel, sans lequel elle ne peut subsister ; et ce péché originel, qui sert d'unique réponse aux objections qu'on fait aux choses incroyables qu'elle ordonne de croire, est aussi incroyable que le reste.

Peut-on se persuader que l'Etre suprême, ayant créé un homme et une femme, leur ait fait un commandement auquel il savait qu'ils désobéiraient et que cette désobéissance serait cause qu'une postérité innombrable qui devait naître d'eux serait presque toute éternellement malheureuse? Il faudrait, pour que cela fût, que cet Etre suprême eût manqué de connaissance ou de pouvoir, ou qu'il fût injuste et méchant : pensée si effroyable qu'elle fait horreur et qu'on ne saurait seulement y porter son esprit.

Je crois donc qu'il y a un Etre suprême, créateur et maître de tout, et que les religions ont été faites par les hommes ; et mon doute tombe sur l'immortalité de l'âme : car, d'un côté, cette immortalité que nous attribuons à notre âme et que nous refusons à celle des autres animaux n'est guère vraisemblable : il y a trop de rapports entre nous dans cette vie pour qu'il y ait tant de différence après la mort : même manière de venir dans le monde, même manière d'en sortir, mêmes passions, croissance, état de consistance, diminution qui se remarque non seulement dans le corps, mais dans ce qui l'anime ; tout est pareil, et il y a lieu de penser que nous n'avons que le seul avantage d'être les plus parfaits, mais que nos âmes sont de même espèce que les leurs, mortelles ou immortelles. Si

nos connaissances sont plus étendues, les leurs, à qui nous donnons le nom d'instinct, sont plus assurées. Mille autres raisons s'opposent à croire l'immortalité et nous disent que ce que nous voyons dans nos corps et dans tout ce qui est sur la terre, qui ne fait que changer de forme et ne se détruit point, se fait de même dans ce que nous appelons notre âme, qui n'est que la partie la plus subtile de la matière.

Mais aussi je ne saurais m'imaginer que la matière pense et que cet esprit qui a tant d'étendue, et ses idées si admirables, m'aient été donnés pour rien ; je ne peux pas croire non plus que le scélérat et l'homme juste aient le même sort ; et je sens que je ne saurais abandonner la flatteuse opinion de l'immortalité. Il faut qu'il y ait quelque autre chose que tout ce qu'on nous a dit, que nous ne savons point, qui conciliera ce qui nous parait opposé.

Pourquoi avons-nous l'orgueil de vouloir savoir tout ? et pourquoi ne pas avouer de bonne foi notre ignorance ? Un aveugle-né qui voudrait décider des couleurs ne nous paraîtrait-il pas extravagant, et ne fait-il pas bien mieux de dire qu'il n'en saurait juger, manquant du sens qui les lui peut faire connaître ? Usons-en de même, puisque nous sommes dans le même cas, et, convaincus qu'on ne saurait percer tant d'obscu-

rités, vivons en paix en adorant ce qui nous est inconnu. Ne nous abîmons point dans l'ambitieuse et folle recherche de la manière dont le monde est conduit ; ne cherchons point inutilement à connaître ce premier principe de tout, cet Etre suprême et infini qui est incompréhensible ; ne décidons point, comme si nous avions été dans son Conseil, de quelle manière il nous gouverne, s'il y a d'autres Etres, si nous leur sommes subordonnés et si ces Etres ont eu et peuvent avoir des commerces avec nous, s'il y a eu des hommes nés extraordinairement, ou si cela n'est pas. Les lumières pour percer tant de choses ne nous ont point été données. Sans abuser des noms de nature, de destin, de matière première, de chaos, d'atomes, de néant, de hasard, de causes secondes, qu'on ne saurait ni comprendre ni définir et dont on se sert cependant avec une orgueilleuse assurance, sans vouloir même savoir ce que nous deviendrons après notre mort, certains que ces recherches sont inutiles et que tout ce qui est au-delà de cette vie nous est caché, admirons cet ordre merveilleux que nous voyons, sans le vouloir pénétrer : nous nous tourmenterions en vain. Recevons la mort comme nous avons reçu la vie ; recevons les maux comme nous avons reçu les biens ; soumettons-nous aux choses qui nous font le plus de peine, sans murmure ; jouis-

sons de même des biens qui sont sur la terre, pourvu que ce soit sans faire tort à personne. On ne nous a point tendu de piège, et le goût qu'on nous a donné pour eux nous assure que la jouissance nous en est permise. Préférons à tout la justice et la vérité. Soyons charitables, humains, miséricordieux ; ne faisons aux autres que ce que nous voudrions qu'ils nous fissent, et prions, aimons, bénissons en tout temps ; ayons recours en toutes occasions à ce qui est au-dessus de nous, que nous ne saurions connaître, et qu'un sentiment inexplicable qui est au fond de notre cœur nous dit que nous devons adorer ; et reposons-nous de notre sort sur celui qui nous a fait venir ici sans que nous l'ayons demandé.

Voilà la loi de nature et la religion que je sens gravée dans mon âme, et, bien loin que ma raison s'y oppose comme aux autres que les législateurs nous ont données, elle me servirait à combattre la malignité de ma nature et la séduction de mes sens, s'ils voulaient m'entraîner à faire quelque chose qui lui fût contraire.

Je suis pourtant persuadé que je dois me soumettre quant à l'extérieur à la religion de mes pères et du lieu dans lequel je vis, sans jamais parler contre cette religion, la regardant comme une loi du pays, et même la première. On pourra me dire que je ne saurais courre de risque en

la croyant effectivement, et que cet Etre que j'adore sans le connaître ne saurait me punir de l'avoir servi à la manière du lieu dans lequel il m'a fait naître : mais ne serait-ce point un mal de n'avoir pas suivi les lumières qu'il m'a données, et une idolâtrie d'adorer ce que ma raison, qui est mon guide, me dit que je ne dois pas adorer ? Et de plus, suis-je le maître de ma croyance ? J'aurais beau avoir envie de croire, je ne croirais pas pour cela : car mon jugement n'est pas soumis à ma volonté.

[PENSÉES SUR LA RELIGION] (1)

APRÈS 1724 (2)

Un homme de bon sens voudrait-il, sur la foi des prêtres, des docteurs, des évêques que nous connaissons, penser et agir contre toutes les lumières de la raison? Cependant ceux sur la foi desquels nous pensons et nous agissons contre les lumières de notre raison étaient des hommes faits tout comme eux, qui n'avaient ni plus de vertu ni plus de science, et qui n'en savaient pas davantage. Ce qu'ils ont de plus, c'est que le temps, qui donne du prix à tout, en consacrant leur mémoire et leurs écrits leur a donné de l'autorité.

* De toutes les inventions qu'on a jamais trouvées la plus belle est le Purgatoire, celle qui

---

(1) Ed. 1736, IV, p. 220-260.

(2) Voir plus loin (p. 257) la prière pour Mme de Bouzoles, morte en 1724.

a produit le plus de grandeurs, le plus de dignités et le plus d'argent.

* Rien n'est plus surprenant que le privilège que prétendent avoir ceux qui suivent la religion catholique, apostolique et romaine, d'entrer dans la béatitude éternelle, à l'exclusion de tout le reste du genre humain, même des enfants qui naissent à Constantinople ou dans quelque autre pays qui n'est pas chrétien, et qui, mourant dix ou douze jours après sans avoir été baptisés, n'ont pas eu un moment dans lequel ils aient pu se tirer de cet état malheureux.

* Je promène mon esprit de tous côtés, et je vois que tous les hommes sont méchants et malheureux : cependant ces mêmes hommes ont un désir insatiable de bonheur, et ils courent toujours après ; ils connaissent la vertu et l'admirent, et ils en ont les semences dans le cœur ; enfin, étant méchants et malheureux, une vie innocente et heureuse est un château qu'ils font toujours.

Leur esprit est d'une étendue étonnante ; il est capable de tout comprendre : cependant il ne leur sert qu'à les faire douter ; ils ignorent tout, et ils s'ignorent du moins autant que le reste.

Ils ont tous reconnu quelque chose au-dessus d'eux et cherché à adorer la Divinité : mais ils se sont presque tous trompés dans le choix. Les

peuples les plus sages ont tombé dans des erreurs si grossières qu'elles étonnent la raison...

Il y a en eux un désir et un principe de vie si grand qu'ils ne sauraient quasi imaginer la mort, et ce serait la chose du monde dont ils douteraient le plus, si elle n'était que de foi. Malgré cette nécessité indispensable qui les y assujettit, ils ne sauraient s'y apprivoiser ;... elle les effraie toujours...

Je ne saurais accorder tous ces contraires.

On a aussi bien de la peine à croire que des fautes momentanées, qu'on ne commet que parce qu'on est né avec un penchant qui nous y porte, soient punies par des supplices éternels, et que des récompenses infinies soient le prix de nos bonnes actions, enfin que cet instant que nous passons sur la terre décide de notre bonheur ou de notre malheur éternel. Mais quoi qu'il en soit, on ne pouvait rien établir de plus utile à la société que cette opinion, et il faut bien se garder de la détruire : car elle contient la multitude, à qui on ne saurait donner trop de frein.

Je crois sentir en moi la liberté de faire le bien et le mal et que je peux choisir une chose ou une autre sans aucune contrainte : mais je sais aussi que Dieu ne peut changer et qu'il a déterminé les choses de tout temps. Ma raison ne saurait accorder cette liberté d'agir avec cet ordre immuable

de la Providence : tout ce qu'on a dit et écrit là-dessus n'a pu éclaircir et faire comprendre ce qui est incompréhensible.

Mon esprit s'égare dans toutes ces pensées et dans tous ces raisonnements, qui n'ont pas plus de fondement qu'un million d'autres que les hommes ont faits sans aucune certitude et que leur vanité leur a fait donner pour infaillibles. Il faut avouer de bonne foi que tout ce qui est au-delà de cette vie est au-dessus de notre connaissance, et il en faut adorer l'obscurité sans se tourmenter inutilement à la vouloir pénétrer.

* La manière dont nous en usons à l'égard des animaux est bien cruelle et bien étonnante, et, entre tant d'opinions que les hommes ont eues, celle qui défend de les tuer est peut-être une des plus raisonnables. Nous regardons avec horreur les sauvages qui mangent des hommes : je ne sais si des peuples qui, vivant des fruits de la terre, n'auraient jamais vu manger d'animaux, n'auraient pas autant de raison de nous regarder avec horreur.

* PRIÈRE QUE JE FAIS TOUS LES JOURS, SOIR ET MATIN.

Mon Dieu, faites-moi la grâce de passer mes jours à vous aimer, à vous servir, à vous bénir et

à vous adorer de la façon dont vous voulez l'être; ayez pitié de votre créature qui a mis en vous son unique espérance ; ne souffrez pas qu'elle soit malheureuse ni qu'elle s'égare ; conduisez ses pensées, ses paroles, ses actions, ses désirs, ses sentiments et ses opinions ; faites-la marcher dans les voies qui vous plaisent, et rendez-la telle que vous voulez qu'elle soit pour vous être agréable; pardonnez-lui tout ce qu'elle a fait, dit, pensé, tout ce qu'elle fait, dit et pense qui peut vous déplaire ; délivrez-la, Seigneur, de la tentation, et ne la laissez point succomber au mal. Etre des Etres, donnez-moi un cœur reconnaissant des grâces que j'ai reçues et que je reçois de vous, soumis à vos ordres et tel que vous voulez qu'il soit pour vous être agréable. Je vous remercie des biens que vous m'avez donnés, des maux dont vous m'avez garanti, et surtout des péchés que vous m'avez empêché et que vous m'empêchez de commettre ; et je vous demande pardon du meilleur de mon cœur de ceux que j'ai commis et que je commets. Donnez-moi la paix, le repos et la liberté ; rendez-moi heureux ; conservez-moi la santé, la vie et la raison, et faites-moi mourir d'une mort proportionnée à ma faiblesse. Mais, mon Dieu, donnez-moi, non pas ce que je souhaite, mais ce que vous savez qui m'est nécessaire, et que vos ordres éternels s'accomplissent !

Ma chère Marianne, ma chère Julie, ma chère Bouzoles, priez mon Dieu pour moi ! Etre des Etres, ayez pitié de ces chères femmes, écoutez leurs prières, et faites-moi la grâce de les revoir quand j'aurai accompli les jours que vous voulez que je passe sur la terre. Mais, mon Dieu, donnez-moi, non pas ce que je souhaite, mais ce que vous savez qui m'est nécessaire, et que vos ordres éternels s'accomplissent !

Etre des Etres, ayez pitié de votre créature, qui ne veut que vous, qui ne cherche que vous, qui vous adore du meilleur de son cœur, et qui a mis en vous son unique espérance ; conduisez-la par les voies qui vous plaisent ; rendez-la telle que vous voulez qu'elle soit pour vous être agréable ; ne souffrez point qu'elle s'égare ni qu'elle soit malheureuse ; délivrez-la de la tentation, et ne la laissez point succomber au mal, et, quand elle aura accompli les jours que vous voulez qu'elle passe sur la terre, recevez-la, mon Dieu, dans votre gloire éternelle, selon les ordres de votre Providence et de votre bonté infinie !

FIN

INDEX

(Les noms et chiffres en italique renvoient à la Notice)

M

TABLE DES MATIÈRES

PREMIÈRE PARTIE

DEUXIÈME PARTIE



Privas. — Imprimerie Lucien VOLLE.

COLLECTION RÉTROSPECTIVE

JOACHIM DU BELLAY

La Défence et Illustration de la langue françoise avec une notice et un commentaire historique et critique par LÉON SÉCHÉ. Édition nouvelle d'après l'edition de 1597. Un élégant vol. in-18 jésus sur papier vergé teinté . . . . 3 fr. 50

SENAC DE MEILHAN

Considérations sur l'Esprit et les Mœurs, choisies et accompagnées d'une notice et d'un commentaire par FERNAND CAUSSY, 1 élégant vol. in-18 jesus sur papier vergé teinté. . . . . 3 fr. 50

AGRIPPA D'AUBIGNÉ

Œuvres poétiques choisies, publiées sur les éditions originales et les manuscrits, et augmentee de 13 pièces non recueillies par les éditeurs du poète, avec une notice biographique, des notes historiques et critiques et des variantes, par AD. VAN BEVER. Portrait d'Agrippa d'Aubigné d'après le tableau du musée de Bâle. 1 élégant vol. in-18 jésus sur papier vergé teinté. . . . . 3 fr. 50

SIEUR DE DALIBRAY

Œuvres poétiques, publiées sur les éditions originales de la *Musette* de 1647 et des œuvres poétiques de 1653, avec une notice sur un poète de cabaret au XVIIe siècle, des notes historiques et critiques et des pièces justificatives par AD. VAN BEVER. 1 élégant vol. in-18 jésus. 3 fr. 50

CHARLES JOSEPH, PRINCE DE LIGNE

Mes Écarts ou Ma Tête en Liberté, réflexions choisies ordonnées et accompagnées d'une notice et d'une bibliographie par FERNAND CAUSSY. 1 élégant vol. in-18 jésus. . . . . 3 fr. 50

ESTIENNE JODELLE

Les Amours et autres poésies, publiés sur l'édition originale de 1574, revus sur les éditions postérieures, avec une notice inédite de GUILLAUME COLLETET. des notes et des éclaircissements par AD VAN BEVER. Edition ornée d'un portrait d'Estienne Jodelle, d'après LÉONARD GAULTIER. 1 vol. in-18 jésus . . . . 3 fr. 50

RAOUL DE HOUDENC

Le Songe d'Enfer suivi de **La Voie de Paradis**, poèmes du XIIIe siècle, précédés d'une notice historique et critique et suivis de notes biographiques et d'éclaircissements par PHILÉAS LEBESGUE. 1 vol. in-18 jesus . . . . 3 fr. 50

REMY BELLEAU

Les Amours et Nouveaux Eschanges des Pierres Précieuses, suivis d'autres poésies du même auteur, publiés sur les éditions originales et augmentés de pièces rares ou inédites, avec une notice de l'abbé Gouget et des notes par AD. VAN BEVER. Portrait d'après LÉONARD GAULTIER. 1 vol. in-18 jésus . . . . 3 fr. 50

IMP. RENAUDIE, 18, RUE DE SÈVRES. — PARIS.

Marquis

Lassay





Sansot et Cie

PARIS




